

M. Vanier préside l'ouverture du 27e Parlement

Programme massif, mais aucune surprise

Les points saillants

- Rajustement des relations fiscales entre les gouvernements fédéral et provinciaux à la suite d'une conférence fédérale-provinciale.
- Subventions accrues aux universités et programme de bourses aux étudiants.
- Mesure législative visant à créer un régime canadien d'assurance-santé, après consultation avec les provinces.
- Création d'une caisse de \$500,000,000 pour les services de santé.
- Modification à la loi sur les chemins de fer et révision de la loi sur les banques.
- Création d'une caisse pour le financement des programmes importants d'aménagement rural.
- Programme visant à la remise en valeur des exploitations agricoles non rentables.
- Révision de la loi sur l'assurance récolte de façon que tous les cultivateurs puissent en bénéficier.
- Institution d'une commission canadienne des produits laitiers.
- Mesure législative visant à améliorer le transport et la mise en marche des céréales de provenance dans l'Est canadien et la Colombie Britannique.
- Accroissement du capital de la Société du crédit agricole.
- Bénéfice de l'assurance chômage aux travailleurs agricoles à plein temps.
- Proposition tendant au soutien du revenu des pêcheurs côtiers durant les années de mauvaises prises.
- Allocations accrues à la formation des travailleurs selon entente avec les provinces.
- Aide fédérale accrue à la recherche industrielle.
- Mesure législative visant à établir un conseil des sciences du Canada.
- Création d'une société canadienne de développement pour favoriser l'investissement dans l'industrie et la mise en valeur de nos richesses naturelles.
- Mesure législative visant à créer la compagnie des Jeunes Canadiens.
- Débat sur la question de la peine de mort "sous peu".
- Projet de loi décrétant que "O Canada" est l'hymne national.

OTTAWA PC - Le gouverneur général du Canada, M. Georges-P. Vanier, a lu hier après-midi un discours du trône renfermant un programme législatif massif mais ne contenant aucune surprise, à l'ouverture de la première session de la 27e Législature.

Le traditionnel discours du trône lu par le représentant de la reine faisait en effet état de mesures législatives que le parlement n'avait pas eu le temps d'adopter avant la fin de la dernière session ou d'autres mesures déjà annoncées par le gouvernement.

Parmi ces mesures se trouvent le projet de créer une société de développement du Canada annoncé il y a deux ans, celui de créer une Compagnie des jeunes Canadiens annoncé dans le discours du trône de l'an dernier et celui enfin de créer un régime canadien d'assurance santé.

Le gouvernement renouvelle également sa promesse de présenter un nouveau programme de bourses aux étudiants et d'accroître sensiblement l'aide fédérale aux universités pour l'année 1966-1967.

Les provinces

Le discours de 2,500 mots renferme une phrase avertissant les provinces que le gouvernement fédéral fera tout en son pouvoir pour les empêcher de s'aventurer dans les domaines relevant de la juridiction fédérale.

"Tout en respectant intégralement la compétence des provinces, dit-il, le gouvernement est également décidé à maintenir les responsabilités constitutionnelles de l'autorité fédérale."

Comme on s'y attendait, il y aura cette année une conférence fédérale-provinciale "qui étudiera, dans le courant de l'année, les meilleurs moyens de rajuster les relations fiscales entre les gouvernements fédéral et provinciaux afin de raffermir chaque gouvernement dans l'exécution de ses tâches constitutionnelles".

Cette conférence sera suivie par l'annonce des nouvelles mesures législatives concernant les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces qui doivent entrer en vigueur en 1967.

M. Vanier, lisant tantôt en français, tantôt en anglais, faisait sans doute sa dernière apparition publique en sa fonction de gouverneur général.

Le vice-roi est âgé de 77 ans et son mandat a été prolongé deux fois par le premier ministre Pearson.

Cultivateurs

Son présent mandat doit prendre fin l'automne prochain. Plusieurs articles du discours du trône concernent l'aide fédérale aux cultivateurs et aux pêcheurs.

On y trouve notamment les projets suivants:

- Création d'une caisse pour le financement des programmes importants d'aménagement rural;
- Programme visant à l'achat, à la remise en valeur et à la vente d'exploitations agricoles qui ne sont pas rentables à l'heure actuelle;
- Révision de la loi sur l'as-

La main d'oeuvre

Le discours du trône ne fait aucunement mention des pensions de vieillesse.

Au cours de la dernière campagne électorale, conservateurs et néo-démocrates avaient promis d'accorder une pension de \$100 par mois aux vieillards, au lieu de celle de \$75 qui leur est actuellement versée.

On avait pensé que le gouvernement libéral minoritaire de M. Pearson adoptait l'idée.

Une mesure législative devra être adoptée pour faire suite à l'intention du premier ministre de réorganiser certains ministères. Ainsi, de nouveaux ministères seront créés, comme ceux de la Main d'oeuvre, des Forêts et de l'Aménagement rural, des Affaires indiennes et des Affaires du Nord et de l'Energie, des Mines et des Ressources.

Le discours du trône ne fait aucune mention des pensions de vieillesse.

Le discours du trône ne fait aucune mention des pensions de vieillesse.

Le discours du trône ne fait aucune mention des pensions de vieillesse.

Le discours du trône ne fait aucune mention des pensions de vieillesse.

Le discours du trône ne fait aucune mention des pensions de vieillesse.

Le discours du trône ne fait aucune mention des pensions de vieillesse.

Le discours du trône ne fait aucune mention des pensions de vieillesse.

Le discours du trône ne fait aucune mention des pensions de vieillesse.

Le discours du trône ne fait aucune mention des pensions de vieillesse.

Le discours du trône ne fait aucune mention des pensions de vieillesse.

Le discours du trône ne fait aucune mention des pensions de vieillesse.

Le discours du trône ne fait aucune mention des pensions de vieillesse.

Le discours du trône ne fait aucune mention des pensions de vieillesse.

Le discours du trône ne fait aucune mention des pensions de vieillesse.

Le discours du trône ne fait aucune mention des pensions de vieillesse.

Le discours du trône ne fait aucune mention des pensions de vieillesse.

Le discours du trône ne fait aucune mention des pensions de vieillesse.



M. Georges-P. Vanier, gouverneur général du Canada, a lu hier, lors de l'ouverture de la première session du 27e Parlement, un discours du Trône qui renfermait un programme législatif massif, ne comprenant cependant aucune surprise, tel que prévu par les observateurs politiques de la capitale du Canada.

Des collégiens de retour de vacances

OTTAWA PC - Quiconque a été témoin des luttes ardues et des batailles sans fin du 26e parlement était tenté de croire à la transformation de la chambre des Communes en une sorte de parade de la discussion, mardi matin.

Le premier geste du premier ministre M. Pearson en entrant dans l'enceinte nouvellement décorée fut de se rendre à la banquettes du chef de l'opposition et de lui serrer chaleureusement la main.

Déjà, comme des collégiens à la rentrée de septembre, les députés renouaient connaissance dans tous les coins de chambre, se distribuant sourires et poignées de mains entre adversaires. L'atmosphère était à l'entente, à la cordiale harmonie.

Les députés ont chaleureusement applaudi M. Pearson et Diefenbaker; d'autres chefs, tels MM. Caouette et Thompson ont fait le tour de la salle, allant souhaiter la bienvenue à l'un et à l'autre, en commençant par les chefs des deux principaux partis.

Au restaurant parlementaire, des scènes semblables se sont répétées à plusieurs reprises, ce qui ne manqua pas d'édifier les nouveaux venus au parlement.

Les anciens ministres Walter Gordon et René Tremblay occupent leurs sièges de simples députés à cette première réunion du 27e parlement: plusieurs députés, libéraux et oppositionnistes, se sont rendus à leur banquettes pour serrer la main, M. Maurice Lamontagne, par contre, n'assistait pas à la cérémonie du matin.

Le poids des traditions. La nouvelle secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Mme Rideout était l'objet d'attentions de la part de ses collègues, qui ne cessaient de la féliciter de sa nouvelle promotion.

Le poids des traditions. La nouvelle secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Mme Rideout était l'objet d'attentions de la part de ses collègues, qui ne cessaient de la féliciter de sa nouvelle promotion.

Le poids des traditions. La nouvelle secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Mme Rideout était l'objet d'attentions de la part de ses collègues, qui ne cessaient de la féliciter de sa nouvelle promotion.

Le poids des traditions. La nouvelle secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Mme Rideout était l'objet d'attentions de la part de ses collègues, qui ne cessaient de la féliciter de sa nouvelle promotion.

Le poids des traditions. La nouvelle secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Mme Rideout était l'objet d'attentions de la part de ses collègues, qui ne cessaient de la féliciter de sa nouvelle promotion.

Le poids des traditions. La nouvelle secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Mme Rideout était l'objet d'attentions de la part de ses collègues, qui ne cessaient de la féliciter de sa nouvelle promotion.

Le poids des traditions. La nouvelle secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Mme Rideout était l'objet d'attentions de la part de ses collègues, qui ne cessaient de la féliciter de sa nouvelle promotion.

Le poids des traditions. La nouvelle secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Mme Rideout était l'objet d'attentions de la part de ses collègues, qui ne cessaient de la féliciter de sa nouvelle promotion.

Le poids des traditions. La nouvelle secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Mme Rideout était l'objet d'attentions de la part de ses collègues, qui ne cessaient de la féliciter de sa nouvelle promotion.

Le poids des traditions. La nouvelle secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Mme Rideout était l'objet d'attentions de la part de ses collègues, qui ne cessaient de la féliciter de sa nouvelle promotion.

Le poids des traditions. La nouvelle secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Mme Rideout était l'objet d'attentions de la part de ses collègues, qui ne cessaient de la féliciter de sa nouvelle promotion.

Le poids des traditions. La nouvelle secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Mme Rideout était l'objet d'attentions de la part de ses collègues, qui ne cessaient de la féliciter de sa nouvelle promotion.

Le poids des traditions. La nouvelle secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Mme Rideout était l'objet d'attentions de la part de ses collègues, qui ne cessaient de la féliciter de sa nouvelle promotion.

Le poids des traditions. La nouvelle secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Mme Rideout était l'objet d'attentions de la part de ses collègues, qui ne cessaient de la féliciter de sa nouvelle promotion.

A St-Hyacinthe

Les étudiants commencent à retourner en classe à l'Institut des textiles

ST-HYACINTHE - Quelques étudiants de l'Institut des textiles de St-Hyacinthe sont retournés en classe hier. Le directeur de cette institution, M. Georges Moore, a invité les élèves à retourner en classe.

On sait que les 270 étudiants de cette institution ont imité quelque 26,000 de leurs confrères du Québec qui ont refusé de retourner en classe en guise de protestation au nouveau calendrier scolaire, qui selon eux, nuit à leur recherche pour trouver du travail d'été en juin.

M. Moore espère que les étudiants réintégreront leur classes rapidement et s'est montré optimiste à ce sujet. Il a souligné que les éducateurs ont pour mission

de dispenser l'enseignement et qu'ils ont le devoir de ramener leurs élèves en classe. Il a invité les parents de ces derniers à collaborer avec le personnel enseignant de l'institution pour encourager les jeunes gens à réintégrer leurs classes respectives.

Par ailleurs, la compagnie Dominion Textile a suspendu 45 allocations données régulièrement à des étudiants de l'institution. Un porte-parole de la firme a souligné que ces dernières seront dispensées à nouveau quand les étudiants reviendront à leurs postes. Les bourses destinées à l'achat des livres ne sont toutefois pas suspendues.

L'Union Jack disparaîtrait sur les armoiries de St-Jean

ST-JEAN - La cité de Saint-Jean entend apporter du nouveau dans les armoiries de la ville.

En effet, les conseillers ont décidé de confier au maire et au greffier la permission d'engager un héraldiste qui verra à conserver l'esprit et le sens des valeurs des armoiries actuelles de la cité de Saint-Jean tout en éliminant le drapeau Union Jack. Cette armoirie de la cité de Saint-Jean date de décembre 1929.

Le maire McMillan a déclaré, lors d'une séance spéciale du conseil, qu'il ne voulait pas être taxé de demandes formulées de la part de contribuables qui ont aspiré à voir

disparaître l'Union Jack. Il semble que les autorités municipales étudieront la possibilité d'insérer le drapeau canadien et celui de la province de Québec.

Prenant la parole sur ce changement, le doyen des membres de l'administration municipale, M. Alphonse Lorrain, a souligné que cette modification ne changera rien à la position de la cité.

Toutefois les autres collègues de M. Lorrain ont émis l'opinion que la ville prenne connaissance d'une nouvelle armoirie.

Des demoiselles de 15 et 17 ans

Deux disparitions en neuf jours à Granby

GRANBY - La police municipale de Granby rapporte la disparition d'une autre jeune demoiselle, la deuxième en neuf jours. Cette fois, il s'agit de Mlle Micheline Nadeau, 17 ans, fille de M. et Mme Gérard Nadeau, domiciliés à 299, rue St-Viateur, à Granby. Précédemment, Mlle Diane Lacroix, 15 ans, fille de Mme Doris Lacroix, demeurant à 51, rue Gill, à Granby, avait également

été portée disparue. Mlle Micheline Nadeau, une étudiante née le 20 décembre 1948, est disparue depuis lundi le 17 janvier 1966. Elle mesure 5 pieds 2 pouces et pèse 110 livres.

Cette jeune demoiselle s'exprime en français. Elle a les cheveux blonds et les yeux bleus.

Au moment de sa disparition, elle portait une canadienne crème, une jupe noire, des bottes en loup-marin brun, ainsi qu'un mouchoir de tête rouge et blanc.

Selon les informations fournies par la police municipale, il est possible que Mlle Nadeau soit vue en compagnie de M. Germain Boisvert, un jeune homme qui demeure à Granby, mais qui ne serait pas originaire de notre ville.

Quant à Mlle Diane Lacroix, une étudiante de 15 ans née le 20 janvier 1950, elle est portée disparue depuis dimanche le 9 janvier 1966.

Mlle Lacroix mesure 5 pieds 4 pouces et pèse 125 livres. Elle a les cheveux ainsi que les yeux noirs.

Au moment de sa disparition elle portait un manteau en imitation de fourrure "drabe", des pantalons noirs et des bot-

tillons trois-quarts noirs.

Toute personne qui aurait vu Mlles Lacroix et Nadeau depuis leurs disparitions ou encore qui pourrait fournir des renseignements susceptibles d'aider la police à retrouver les deux disparues est priée de communiquer avec l'officier en charge, au département de police de la cité de Granby, en composant le numéro 372-3333.

L'accident est arrivé à 5h. 45 p.m. en face de la station d'essence Calex, rue Robinson. Le choc a été tel que la victime a été projetée hors de son véhicule et reposait sur le bord de la chaussée au moment de l'arrivée des ambulanciers de la Maison Léo Brod Ledoux.

Ces derniers transportèrent le blessé à l'hôpital St-Joseph de Granby où un médecin constata le décès quelques minutes plus tard.

Il a été impossible d'obtenir hier soir le nom du chauffeur de la charrette à neige mais on sait qu'il n'a pas été blessé. Selon ce que l'on a pu déduire, l'auto aurait dérapé pour donner con-

Petite auto contre une charrue

Un mort à Waterloo

WATERLOO (DNC) - Une violente collision entre une automobile de marque Austin et une charrue à neige appartenant à St-Paul Construction, a fait un mort un peu avant six heures hier soir à Waterloo. La victime est M. Wilbrod Riendeau, âgé de la cinquantaine, du 121 Foster à Waterloo.

L'accident est arrivé à 5h. 45 p.m. en face de la station d'essence Calex, rue Robinson. Le choc a été tel que la victime a été projetée hors de son véhicule et reposait sur le bord de la chaussée au moment de l'arrivée des ambulanciers de la Maison Léo Brod Ledoux.

Ces derniers transportèrent le blessé à l'hôpital St-Joseph de Granby où un médecin constata le décès quelques minutes plus tard.

Il a été impossible d'obtenir hier soir le nom du chauffeur de la charrette à neige mais on sait qu'il n'a pas été blessé. Selon ce que l'on a pu déduire, l'auto aurait dérapé pour donner con-

te la charrue.

Tout en confirmant la majeure partie de ces faits, la Police municipale de Waterloo a refusé, tard cette nuit, de dévoiler le nom de la victime. L'officier en charge a allégué que tous les parents n'avaient pas été avertis. C'est d'une autre source, soit du côté de Montréal, que nous avons finalement appris le nom de la victime ce matin, au moment d'aller sous presse.

Les agents de la Police municipale de cette ville ont fait les constatations d'usage. Une enquête du coroner aura lieu ce matin à 11h. 15 à la morgue Ledoux.

(Suite à la page 6)

Deux cagouleurs dévalisent la Banque provinciale

Un hold-up de \$2,000 est commis à Richelieu

RICHELIEU -- Un hold-up a été commis à la succursale de la Banque provinciale à Richelieu, hier matin vers 10 heures. Deux cagouleurs armés se sont présentés aux guichets et ont menacé les clients présents pour faire main basse sur un montant de \$2,000.

Les deux comparses ont fait irruption dans la banque, armés d'une carabine et un revolver.

Ils se sont ensuite enfuis à bord d'une voiture de marque Station Wagon 1965 par la route numéro 21 vers St-Jean. Leur s'agirait de jeunes gens.

voiture a été retrouvée une heure plus tard à quelques milles de la banque, vide de ses occupants mais contenant deux cagoules.

Les bandits sont apparemment repartis à bord d'une seconde voiture sur laquelle la surveillance de la Sûreté provinciale de St-Hyacinthe se poursuit.

Pour l'instant, les limiers provinciaux ne disposent d'aucun signalement des deux hommes. Toutefois, il appert qu'il



Mlle Diane LACROIX



Mlle Micheline NADEAU

| | Pages |
|----------------------|---------|
| Editorial | 2 |
| Granby | 3-7 |
| Régional | 4 |
| St-Hyacinthe | 5 |
| Famille | 12 |
| St-Jean | 7-13 |
| Sports | 9-10-11 |
| Actualités classées | 14 |
| Comiques, Télévision | 15 |

Le Canadien français n'est pas né pour un petit pain

Quand les Canadiens français discutent de finance, de capital et de force économique, ils n'hésitent pas à admettre leur infériorité. Ils savent que l'économie québécoise se développe surtout avec l'apport du capital étranger. Ils n'ignorent pas que, dans leur industrie, leur commerce, la mise en œuvre de leurs ressources naturelles sont investis des capitaux étrangers considérables. Ils reconnaissent aussi qu'il en sera encore ainsi durant plusieurs années.

Mais si, durant des années, ils se sont crus nés pour un petit pain, si leur conduite a souvent laissé croire qu'ils avaient prononcé le vœu de pauvreté, il n'en est plus ainsi maintenant. Ils se rendent compte de la nécessité de s'affranchir de ce complexe maléfique qui les a marqués durant si longtemps et ils ont la certitude, avec le temps, de pouvoir être autre chose qu'un peuple de porteurs d'eau.

Certes, ont-ils mis beaucoup de temps à le réaliser. Durant combien d'années ne se sont-ils pas consolés en se disant que l'argent, après tout, ne fait pas le bonheur et que l'on doit vivre pour des valeurs supérieures. C'était là, cependant, mal comprendre leur destinée. Dans cette province si riche, il leur était possible de s'affranchir de la pauvreté en ne laissant pas occuper par d'autres tout le champ de l'action économique. Il leur était possible, par la création d'institutions et d'entreprises nationales à la dimension du vingtième siècle, de s'immiscer dans tous les domaines de la vie économique et de bénéficier de l'essor de leur province et de leur pays.

On ne saurait dire, aujourd'hui, après cinq ans d'efforts, qu'ils sont riches. Il y a encore beaucoup à faire, mais le fait qu'ils aient secoué le joug, pris conscience de leurs forces et de leurs possibilités, pris position dans les principaux secteurs de leur vie collective, est déjà un grand pas vers la réalisation de leurs aspirations. Déjà, on ne les considère plus comme un peuple de second ordre. On les respecte. On reconnaît le bien-fondé de leurs revendications. On admet la nécessité de la refonte de leur lé-

gislation sociale et économique en fonction de leurs besoins. On accepte, enfin, la révolution tranquille comme un fait inéluctable.

En cinq ans, en somme, les Canadiens français ont transformé leur petite vie tranquille en un véritable mouvement vers l'émancipation: ils ont pris les moyens nécessaires pour récupérer leurs droits, moderniser leurs institutions et exercer une influence dominante dans cette province d'abord, et dans le pays ensuite.

Toute la face du Québec urbain et rural se transforme, en effet, graduellement pour devenir une province moderne où, dans l'avenir, les nouvelles générations mieux instruites, mieux préparées, pourront jouer un rôle de premier plan dans la vie économique et sociale.

Certes, ces changements ne s'effectuent-ils pas sans heurts et sans sacrifices. C'est à coups de millions qu'il faut moderniser les routes, les institutions gouvernementales, l'entreprise privée: qu'il faut reconstruire, réaménager, innover, créer, mais c'est là de l'argent bien placé qui, avant peu, rapportera au centuple. Il est impossible que d'une action aussi bien coordonnée ne résultent pas, dans l'avenir, des cadres sociaux et économiques aptes à assurer au peuple québécois, non seulement une vie décente et la sécurité, mais la possibilité de devenir un peuple riche dans tous les sens du terme.

Pour y arriver, cependant, il faudra poursuivre la lutte, l'intensifier même; ne pas se reposer sur ses lauriers, mais continuer avec toute la détermination possible les efforts destinés à mettre fin à la pauvreté et à créer des opportunités d'action, d'une action concrète, positive, en vue d'atteindre l'objectif ultime. Cet objectif que l'on considérerait, il y a si peu d'années, pratiquement impossible à réaliser, est aujourd'hui une possibilité. Ces aspirations deviendront une réalité, si les Canadiens français ne se détournent pas du but qu'ils se sont fixés et si, dans l'action à accomplir, ils savent poser des gestes collectifs constructifs.

Le Québec doit recevoir sa part des crédits fédéraux

La proposition du gouvernement fédéral de financer tous les projets-pilotes de formation des travailleurs dans les régions défavorisées ne manque pas d'intérêt.

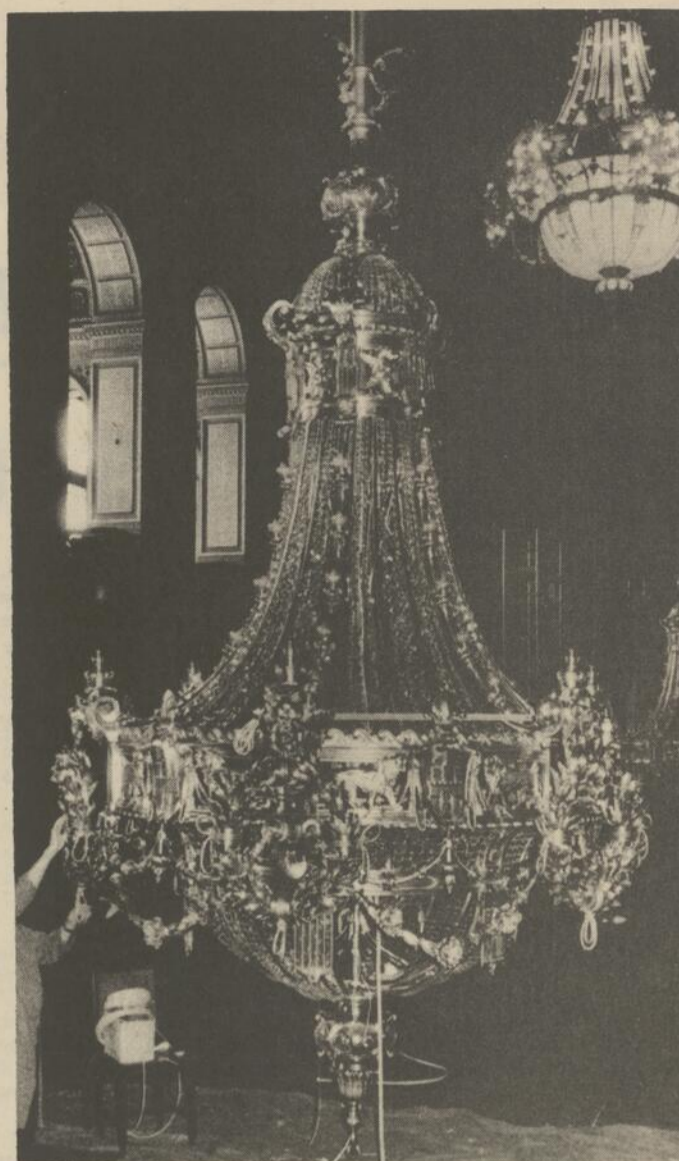
Selon les données de cette proposition, Ottawa souscrirait une somme additionnelle de \$20 millions par année pour la formation des adultes qui, à cause de leur incompétence, ne peuvent se trouver du travail dans l'industrie. On espérerait ainsi accroître dans une large mesure le nombre des sans-travail inscrits à ces cours. L'an dernier, on comptait quelque 60,000 travailleurs dans les institutions spécialisées du pays.

Cette proposition intéresse évidemment le Québec, mais à la condition que le gouvernement canadien, prenne à son égard des mesures spéciales. Six projets de ce genre sont déjà mis en application dans notre province. Le Québec dépense en somme en ce domaine le stade de la proposition fédérale.

D'un autre côté, le gouvernement provincial a déjà laissé savoir qu'il

entendait établir sa propre politique de main-d'œuvre. Les projets-pilotes constituant un autre programme conjoint, il lui est donc difficile de l'accepter dans sa forme actuelle. Puisque le Québec a déjà entrepris d'assurer la formation de ses travailleurs, cependant, on ne voit pas pourquoi le gouvernement fédéral ne lui accorderait pas, comme dans les autres cas, une compensation fiscale.

Le but d'Ottawa est en somme d'aider les provinces et non pas de s'immiscer dans un domaine sous leur juridiction. Le Québec appliquant déjà des projets de ce genre — l'un est en vigueur depuis au moins deux ans — il ne devrait donc pas y avoir d'objection au versement d'une compensation égale à la somme que dépenserait Ottawa, s'il préconisait lui-même un projet-pilote. Il est donc à espérer que les deux gouvernements puissent s'entendre à ce propos et que le Québec reçoive sa part des fonds fédéraux prévus pour la formation des travailleurs.



Ces magnifiques lustres illuminent depuis soixante ans la salle de réception de l'hôtel de ville de Hambourg. On les soumet à un grand nettoyage. Chacun d'eux pèse 1.5 tonnes et se compose de 1,000 éléments (sans compter les 287 ampoules). Il faut plus de quatre semaines pour les remettre à neuf et cinq kilos d'émail doré pour repeindre les parties en métal.

Lettre du lecteur Le christianisme positif

Depuis la clôture du Concile Vatican II, il paraît assez fréquemment dans les journaux des comptes rendus de conférences sur le christianisme. Chose étrange, les conférenciers ne font que dire ce que n'est pas le christianisme sans dire ce qu'il est positivement. Ils créent ainsi l'impression que les chrétiens cherchent encore leur voie. Pourtant le message évangélique est très clair et très positif.

Pour les chrétiens éclairés, le christianisme est une conception de la vie terrestre centrée sur la volonté de Dieu. Leur première préoccupation est celle de leur Maître dont la nourriture spirituelle était de faire sans cesse la volonté de son Père. Et cette nourriture doit être aussi celle de toute âme humaine. C'est la première vérité révélée par le Sauveur du monde, et proclamée au tout début de sa vie publique, lors de sa tentation par le Démon au désert:

"L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu" (Mt. IV, 4). Or, la parole de Dieu est la Bonne Nouvelle de l'Évangile, dont l'Église fondée par le Christ a reçu la divine mission d'annoncer au monde entier: "Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous toujours jusqu'à la fin du monde." (Mt., XXVIII, 18-20).

Mais pour que la semence de la parole de Dieu puisse germer et prendre racine dans l'âme de ceux qui l'entendent, il faut de bonnes dispositions de leur part. Car pour demeurer fidèles, leur foi devra être assez ferme pour consentir à quelque chose de surhumain pour le service de Dieu. Voici textuellement la formule de cette invitation: "Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renonce lui-même, qu'il prenne sa croix et me suive. Car celui qui voudra sauver sa vie, la perdra; et celui qui perdra sa vie à cause de moi, la trouvera. Que! profit en effet aura l'homme, s'il gagne le monde entier, mais perd son âme? Ou que donnera l'homme en échange de son âme? Car le Fils de l'homme doit venir dans la gloire de son Père avec ses anges, et alors il rendra à chacun selon ses oeuvres". (Mt., XVI, 24-28).

C'est pourquoi le vrai disciple du Christ doit devenir une pensée plutôt qu'un homme. Cette pensée élevée alors à l'ordre surnaturel, fera de tout chrétien authentique, l'instrument du Saint-Esprit pour révéler la vie de foi dans la Vérité révélée par l'Envoyé de Dieu, le Messie Sauveur du monde. Cela est sans doute quelque chose d'extraordinaire. Mais comment un christianisme qui est l'oeuvre de Dieu pourrait-il être autrement qu'extraordinaire? Il en est ainsi de l'âme de la religion chré-

Becquerel a découvert la radio-activité, en 1896

Attardons-nous un instant à l'expérience (considérée généralement comme étant à la base de la physique nucléaire) que fit le grand physicien français Henri Becquerel en 1896. L'ou-

vrage Larousse "Grandes Découvertes du XXème siècle" résume ainsi ce que fut cette remarquable observation.

"Des sels d'uranium ont volé au fond d'un tiroir quelques plaques photographiques enfermées dans une boîte; on voit une tache noirâtre assez imprécise sur le fond plus clair du cliché développé. En quoi cela peut-il nous apprendre quelque chose de très nouveau, en quoi cette observation apporte-t-elle la première pierre de cette immense construction qu'est la physique nucléaire?"

"En fait que cherchait donc Becquerel? Il avait été fort intéressé par la découverte des rayons de Roentgen; le rayonnement X provenait d'une paroi de verre frappée par des rayons cathodiques et ce verre était rendu fluorescent par ces rayons. Or, on avait beaucoup étudié la fluorescence au laboratoire de physique du Muséum, où s'étaient déjà succédé le grand-père et le père d'Henri Becquerel; aussi ce dernier songea-t-il à chercher si certains corps lumineux, excités par la lumière, émettaient un rayonnement analogue aux rayons X, et son choix se porta naturellement sur les sels d'uranyle, longuement étudiés au Muséum et doués de certaines particularités.

"Becquerel fixa des lamelles d'un de ces sels sur un châssis opaque contenant une plaque photographique et ce dispositif fut exposé au soleil, car une excitation lumineuse était con-

sidérée comme nécessaire. L'expérience montra, en effet, une légère impression photographique de la plaque sous les lamelles, faisant penser que des rayons X étaient produits par les sels d'uranyle sous l'excitation de la lumière.

"Mais le 26 février 1896 le ciel est resté couvert et le soleil ne reparut que le 1er mars; les châssis furent enfermés dans un tiroir pendant ce temps et, avant de reprendre l'expérience, Becquerel envisagea de changer les plaques pour en mettre de nouvelles, afin de mieux définir les conditions de l'expérience. Il eut l'idée de développer l'une des anciennes plaques à titre de contrôle et, fait extraordinaire, l'impression était beaucoup plus forte que dans les expériences ultérieures: il était clair qu'un rayonnement avait été émis, même à l'abri de la lumière excitatrice; ce fut la découverte de la radio-activité. Il fut facile ensuite de montrer que l'activité spontanée de l'uranium est une propriété atomique et non moléculaire, preuve que le rayonnement vient d'une région de l'atome soustraite aux actions chimiques.

"Comme on le voit, ajoute l'ouvrage Larousse, Becquerel avait mis en évidence qu'un rayonnement était émis par l'élément uranium, indépendamment de la constitution chimique du composé (en fait, c'est le noyau qui intervient, mais on était encore très loin de la conception d'un atome nucléaire)".

NOUVELLES BRÈVES

Bonne idée

Les automobiles de Terre-Neuve porteront au cours de la prochaine année des plaques minéralogiques sur lesquelles sera inscrit "Come Home Year" ou "Venez chez nous". Le gouvernement songe à attirer les touristes.

Un coeur large

M. Walter Holder, un citoyen de 51 ans, a jusqu'ici donné plus de 51 gallons de sang à la Croix rouge canadienne. Il a donné sa première pinte en 1939 et il se propose d'en donner encore beaucoup.

Nouveau club

Il existe à Saskatoon un club vraiment dernier style. C'est celui des schizophrènes anonymes, qui a récemment célébré son 1er anniversaire de fondation. Organisé selon la formule des Alcools anonymes, le club réunit ses membres, au nombre d'une quinzaine, une fois par semaine. Ils discutent et s'aident les uns les autres à résoudre leurs problèmes.

Au feu

Les pompiers de la station 20 à Rochester n'ont pas eu à s'empresser vers le lieu d'un incendie, la semaine dernière. C'est l'incendie qui est venu à eux. Un de leurs confrères, M. John Peters, a en effet amené son automobile jusqu'à la station quand le feu a pris dans le siège avant.

Vous rencontrerez vos amis à la

CLINIQUE DE SANG

Le saviez-vous?

- 1/- Comment certains oiseaux mâles se rendent-ils irrésistibles aux yeux des femelles? - 2/- Comment l'aiglon apprend-il à voler? - 3/- Quel est l'oiseau qui recherche la pluie? - 4/- Que deviendrait la Terre s'il n'y avait plus d'oiseaux?
- 1/- L'argus, en Malaisie, exécute une danse magnifique: le manakin, en Amérique du Sud, se livre à d'extravagantes acrobaties; le coq de roche de Guyane danse, saute jusqu'à épuisement; en Nouvelle-Guinée et en Australie les paradisiers exécutent des scènes de danse collective véritablement stupéfiantes.
- 2/- A contrecœur. Un jour, en effet il est culbuté hors de son nid par ses parents. Abandonné à ses propres forces, l'aiglon commence à descendre en feuille morte. Pour lui, la terre se rapproche dangereusement. Mais la mère a plongé, étend ses ailes et reçoit l'aiglon sur son dos!
- 3/- C'est l'engoulement, qui ne se nourrit que d'insectes saisis au vol. Aussi visite-t-il toutes les parties de la Terre à la recherche des saisons pluvieuses, l'éclosion des insectes étant favorisée par les pluies. L'engoulement chasse le bec grand ouvert, d'où son nom qui signifie "qui avale (engoule) le vent".
- 4/- La Terre serait la proie des insectes. Le roitelet, par exemple, consomme annuellement (le savez-vous?) trois millions d'insectes ravageurs!

(Informations Larousse).

Jours d'aubaines

CHEZ **SINGER***

MACHINE À COUDRE ZIGZAG DE SINGER*

\$98

MACHINE À COUDRE SEULEMENT

MACHINE À COUDRE ZIGZAG STYLE-MATE* DE SINGER

- Fait tous les points zigzag pour le reprisage et la pose des pièces
- Idéale pour faire des boutonnières
- Navette à chargement par l'avant
- Temps limité seulement (Modèle 337)

Les Cercles Singer vous offre encore une fois les "Jours d'Aubaines". La vente de cette année met en vedette tout un assortiment d'appareils. Vous épargnez sur le coût des appareils d'entretien du foyer et sur les nouveaux appareils de divertissement chez soi.

CERCLES DE COUTURE SINGER

265, rue Principale Granby 372-2717

*Marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltd ou compagnies associées

FACILITÉS DE CRÉDIT À TOUS LES CERCLES SINGER

MERCREDI, 19 JANVIER 1966

A l'École de Métiers: situation normale

Malgré des pressions de l'extérieur, les étudiants de Granby tiennent bon

GRANBY - Malgré la visite d'une délégation de l'extérieur les invitant à se joindre à la sortie générale, les étudiants de l'École de Métiers de notre ville n'ont pas failli, hier, dans leur détermination de demeurer en classe.

Aux quatre coins de la province, leurs camarades d'institutions similaires étaient dans la rue, brandissant des pancartes de protestations.

Nos étudiants reçurent poliment mais froidement une délégation qui aurait bien voulu les voir emboîter le pas. Ce fut en vain. Voici ce qui s'est passé au juste.

M. Michel Plante, d'Asbestos, vice-président du Comité provisoire de l'affaire du "23", M. Martin Fortier, de Sherbrooke, président du comité de coordination des étudiants des écoles de métiers des Cantons de l'Est; un représentant non identifié de l'Union générale des étudiants du Québec et deux autres étudiants visitèrent Granby, hier. Ils convoquèrent immédiatement M. Bertrand Dumont, président de l'Association des étudiants de l'École de métiers de notre ville.

La rencontre eut lieu en l'Hôtel Mont-Shefford et la délégation pria M. Dumont de lui permettre de voir tous les étudiants de l'école et de discuter de la situation avec eux. M. Dumont refusa catégoriquement; il expliqua que lui-même et les membres de l'exécutif de l'association locale des étudiants de métiers étaient les représentants dûment autorisés de leurs confrères de classe. M. Dumont précisa son autorité et rappela que, la veille, son conseil avait décidé de respecter le vœu général des étudiants de demeurer en classe.

Les entretiens se déroulèrent dans une atmosphère cordiale, souligna M. Dumont, et les délégués de l'extérieur n'insistèrent pas; ils durent retourner bredouille mais non sans avoir tenté de déclencher une 'grève' de sympathie au Centre d'apprentissage des métiers de la construction, rue Denison ouest. Là encore, ce fut peine perdue, pour l'excellente raison que les apprentis ont déjà une année académique beaucoup plus courte que celle de l'école de métiers puisqu'elle se termine le 26 mai prochain et non pas le 4 ou le 23 juin.

ATTITUDE MODIFIÉE

M. Dumont nous a dit qu'il a pu s'apercevoir que le 'comité provisoire' semblait changer ou modifier sensiblement son attitude devant la fermeté du ministre de l'Éducation du Québec, l'honorable Paul-Gérin Lajoie. Maintenant, le comité n'insisterait plus tellement sur la date de la terminaison des cours, mais demanderait plutôt l'institution d'une commission qui s'occuperait de trouver des situations aux étudiants pour les mois d'été. Cette commission ferait aussi des études et des relevés pour démontrer au ministre qu'il est urgent d'augmenter les bourses d'études aux étudiants des écoles techniques.

Le seul incident sans conséquence des dernières heures, fut le piquetage paisible et de très courte durée fait par les étudiants 'grévistes' de Waterloo devant l'immeuble de l'École de métiers de Granby, rue St-Antoine; et devant celui du centre d'apprentissage. La situation de ces étudiants demeure donc très normale chez nous.

Alors que le conseil désespère

M. O. Choinière suggère de construire une piscine plutôt qu'une bibliothèque

GRANBY - Les autorités municipales de Granby sont de moins en moins confiantes quant aux chances de réalisation de leur projet de construction d'une bibliothèque municipale comme monument commémoratif du centenaire de la Confédération à Granby.

M. l'échevin Orpha Choinière, pour sa part, a invité ses collègues du conseil municipal à abandonner ce projet pour considérer la possibilité de construire une piscine intérieure aux dimensions olympiques, mais en commençant d'abord par solliciter une subvention de \$500,000.

Malgré cette invitation, le maire et les échevins n'ont pas abandonné leur projet d'une bibliothèque, mais ils permettent à M. Choinière de s'enquérir de la possibilité d'obtenir une subvention de \$500,000 applicable à l'aménagement d'une piscine intérieure, auprès des autorités provinciales.

L'on sait que les membres du conseil municipal, à l'exception de M. Orpha Choinière ne partagent pas les mêmes opinions que les autorités provinciales et qu'ils ne veulent pas accepter les conditions explicites par M. Bona Arsenaault relativement à l'aménagement d'une bibliothèque municipale comme monument commémoratif.

La cité veut construire sa bibliothèque sur le terrain déjà choisi, le parc Victoria, c'est-à-dire un édifice indépendant de la bibliothèque du futur campus scolaire, alors que les autorités provinciales veulent que la bibliothèque municipale soit aménagée sous le même toit que la bibliothèque du futur complexe scolaire.

Le conseil municipal a fait part de son refus à M. Arsenaault tout en indiquant qu'il tient à son projet d'une bibliothèque indépendante. Depuis, le conseil municipal n'a plus entendu parler de son projet, d'où son inquiétude.

Les autorités municipales craignent que les officiers gouvernementaux qui ont proposé de jumeler certains projets municipaux et scolaires ne démontrent pas de leurs idées, étant donné que s'ils le faisaient pour Granby ils devraient faire les mêmes concessions ailleurs.

Peu enthousiaste, M. J.-A. Bouchard, échevin, a fait remarquer que le gouvernement fait faire des dépenses pour en-

suite refuser les projets qui ont nécessité ces dépenses.

Quant à M. Orpha Choinière, seul échevin à favoriser l'intégration de la bibliothèque municipale à la bibliothèque scolaire, il croit que la cité de Granby a de bonnes chances d'obtenir une subvention de \$500,000 pour la construction d'une piscine intérieure.

Certains membres de l'administration municipale sont d'a-

vis qu'il est trop tard pour penser à la réalisation d'un autre projet comme monument commémoratif du centenaire de la Confédération. M. Choinière dit être cependant d'opinion. On en saura davantage lorsque M. Choinière se sera rendu à Québec, ce qu'il fait faire dans quelques jours, pour s'enquérir de la possibilité pour la cité de Granby de bénéficier d'une subvention de \$500,000 applicable au projet qu'il préconise.

Révérant C.W. Foggo et M. M.R. McWhinnie étaient présents

GRANBY -- Un certificat de mérite a été remis au constable Elphège Brodeur, membre de la sûreté municipale de Granby, par la Légion canadienne.

Nous avons vu de la cérémonie de présentation de ce certificat de mérite, en présence de M. M. R. McWhinnie, président de la Légion; de M. Monte Harris, président de la Légion; des constables Camille Messier, Fernand LaLiberté et Jean-Paul Gaucher, ainsi que M. l'abbé Louis-Georges Béllisle. Le constable Brodeur avait sauvé une femme et deux enfants lors d'un incendie, en décembre 1964 et la Légion lui a rendu hommage pour cet acte de bravoure.

NOUVELLE BRÈVE

Le port de Rotterdam, au Pays-Bas, est le plus occupé du monde. Un navire approche en effet des quais tous les 18 minutes, le jour comme la nuit.

Les constructeurs éliront un nouvel exécutif demain

GRANBY -- L'Association des entrepreneurs en construction des comtés de Brome, Missisquoi et Shefford tiendra ses élections annuelles au cours d'une réunion qui aura lieu à 6h.30 p.m., jeudi le 20 janvier, sous la présidence de M. Philippe Vaillancourt, au Club de Golf Granby-St-Paul. Les dirigeants de l'organisme comptent sur la présence de nombreux membres à cette assemblée d'élections en raison des activités qui doivent marquer l'année 1966, dont la négociation d'une nouvelle convention collective de travail avec leurs employés syndiqués.



M. F.-X. PERREAULT, commissaire des incendies de Québec, viendra à Granby, ce midi, afin de présider à la cérémonie de proclamation des gagnants du concours de prévention des incendies tenu dans la province en 1965. Cette cérémonie aura lieu à l'hôtel de ville. M. Perreault sera accompagné d'officiers du Commissariat et du ministère des Affaires municipales, mais le ministre, Me Pierre Laporte, ne pourra être présent, étant retenu à Toronto.

Les entrepreneurs qui ne sont pas membres de l'Association mais qui désireraient y adhérer seront les bienvenus. Ils pourront même en devenant membres le soir même, voter lorsque viendra le temps des élections.

A Granby, en 1965

1,523 accidents et 534 vols

GRANBY - Deux personnes ont perdu la vie et 213 autres furent blessées dans les 1,523 accidents de la circulation qui furent rapportés à la police municipale de la cité de Granby au cours des douze mois de l'année 1965. Ces accidents ont causé des dommages matériels estimés à \$422,375.50.

Le service de la police a reçu 3,761 appels, en plus de mener 901 enquêtes et de produire 1,543 rapports au cours de 1965. On a également produit 2,920 rapports sur la température et les conditions de trottoirs en plus de transmettre 208 rapports au département de la voirie ainsi que 14 rapports à la SCP.

32 portes furent trouvées ouvertes après les heures de fermeture.

534 vols

Un grand total de 534 vols furent rapportés à la police municipale de Granby au cours de l'année 1965.

La valeur des articles rapportés volés atteint \$62,535.11. On en a retrouvé pour \$22,254.05.

215 personnes furent retenues par la police pendant l'année. La sûreté municipale a également accordé sa protection à 362 reprises.

23 disparitions

Les 23 enfants portés disparus au cours des douze mois de l'année 1965 ont tous été retrouvés et retournés à leurs parents.

Le service de la police a distribué 4,192 licences de bicyclettes au cours de l'année 1965, en plus de donner 796 licences de chiens.

Le directeur de police, M. Raymond Forand, a accordé 727 entretiens.

La patrouille

Les policiers ont consacré un grand total de 9,673 heures à la patrouille en plus d'effectuer 841 heures de service de circulation.

Pendant les heures de patrouille, les policiers ont fait 19,528 rapports, pour également transmettre 5,808 rapports par radio. 82 permis furent accordés en 1965 pour la distribution de 608, 350 circulaires.

La sûreté municipale de Granby a rendu service à des corps policiers de l'extérieur à 75 reprises. De plus, 8,119 rapports furent classifiés au bureau de la police.

Stationnement

La police a consacré 2,009 heures aux mètres de stationnement.

Le transport des employés du filtre a nécessité 301 heures et 45 minutes.

Le département de la police a détruit 53 chiens et 57 chats au cours de l'année qui vient de s'écouler.

En 12 mois

Granby a perçu \$17,386 en amendes et renonciations

GRANBY -- La cité de Granby a perçu \$17,386.80 en amendes, frais et renonciations au cours de l'année 1965. Ce total apparaît au rapport que vient de produire M. J. Brisebois, greffier de la Cour municipale de Granby.

Les 206 personnes qui furent arrêtées ont toutes comparu en Cour municipale. 183 furent condamnées à l'amende, alors que 15 furent envoyées en prison pour une période totale de 18 mois.

Voici quelques autres statistiques apparaissant au rapport de M. Brisebois: arrestations avec convictions à l'amende, 174; sommations signifiées, 492; sommations signifiées avec comparutions, 492; sommations signifiées et causes renvoyées, 35; avis signifiés pour infrac-

6,372 billets à la circulation, 6,372; billets annulés à cause de mètres défectueux, 321. Les \$17,386.80 perçus proviennent des sources suivantes: montants payés sur renonciations, \$6,298; montant payé pour violations, \$4,014; amendes de la Cour de Recorder, \$4,915; frais de la Cour de Recorder, \$2,159.80.

Un grand total 6,372 billets furent émis au cours de l'année, dont 4,014 pour violations de mètres. Les autres billets ont été donnés pour infractions aux règlements de la circulation, vitesse, etc.

56 causes de vitesse et deux causes pour conduite dangereuse furent instruites en Cour municipale de Granby en 1965, alors que 173 causes ont été référées à la Couronne.

Le feu a causé des dommages de \$741,175 au cours de 1965

GRANBY - Les incendies qui sont survenus dans les limites de la cité de Granby au cours de l'année 1965 ont causé des dommages matériels estimés à environ \$741,175. C'est là ce qui ressort du rapport que vient de livrer M. Raymond Forand directeur de la police et du département des incendies de la cité de Granby.

Au nombre des 207 appels reçus, l'on relève 52 fausses alarmes. Il y eut 10 appels pour feux de cheminées et 9 pour feux de fournaises.

39 des feux ont causé des dommages matériels. Ces dommages se répartissent de la façon suivante: \$25,350 à l'amusement, \$120,825 à la propriété et \$595,000 à la marchandise.

Les pompiers se sont livrés à trois pratiques au cours de l'année. De plus, 105 boîtes d'alarmes furent vérifiées.

La moyenne de temps nécessaire pour répondre aux appels fut de cinq minutes.

Le nombre de temps nécessaires pour répondre aux appels fut de cinq minutes.

Les pompiers se sont livrés à trois pratiques au cours de l'année. De plus, 105 boîtes d'alarmes furent vérifiées.

La moyenne de temps nécessaire pour répondre aux appels fut de cinq minutes.

Les pompiers se sont livrés à trois pratiques au cours de l'année. De plus, 105 boîtes d'alarmes furent vérifiées.

La moyenne de temps nécessaire pour répondre aux appels fut de cinq minutes.

Première rencontre de l'Association parents-maitres Ste-Famille, demain

GRANBY - La première rencontre de l'Association parents-maitres de la paroisse Ste-Famille aura lieu demain jeudi, le 20 janvier, à 8 heures p.m., à l'école Ste-Famille, coin Dufferin et Ottawa.

Le conférencier à cette soirée sera un spécialiste de l'éducation qui a fait ses preuves à Granby.

En effet, nous informons le président, M. Raymond Gauthier, 'nous aurons le plaisir d'entendre M. le curé Hectorien Chapdelaine, ancien directeur des études à la Commission scolaire de Granby qui traitera de "L'urgence du travail des parents".

Le conférencier sera présenté par M. Marc Laclerc et remercié par M. Laurent St-Pierre.

Nous osons espérer qu'un aussi bon conférencier saura attirer à notre réunion de nombreux parents et maitres.

Cette assemblée est l'endroit tout désigné pour se renseigner et discuter de notre système d'éducation qui subit de nombreuses transformations.

Nous comptons sur votre présence pour faire de cette première rencontre un véritable succès."

M. Auguste Lemay décédé subitement

GRANBY - M. Auguste Lemay, demeurant au 467 rue Cowie, à Granby, est décédé hier, à l'âge de 80 ans. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21. Le convoi funéraire partira des Salons Girardot et Ménard, 223 Principale pour se rendre à l'église l'Assomption, où le service sera célébré à 9 heures a.m. L'inhumation aura lieu au cimetière de la rue Dufferin.

Outre son épouse (Rose - Amande Lamarche), le défunt laisse dans le deuil 4 enfants. Il s'agit de M. Paul-Emile Lemay, de Granby; Mme Roger Dubois (Marie - Blanche) de Granby; Mme Adrien Cholette (Dolorès) de Granby; Mme Jacques Labre (Thérèse) de Verdun, ainsi qu'une belle-sœur, Mme Félix Lemay, de Waterloo.

Nos condoléances à la famille éplorée.

Remise de l'audition de la cause Labrecque

GRANBY - L'audition de la poursuite de la compagnie Labrecque Manufacturing contre la cité de Granby devait être continuée, en Cour supérieure hier après midi, en notre ville.

L'affaire fut toutefois remise vers la fin de février.

On se souvient que la demanderesse accuse le service des incendies de Granby de négligence à la suite d'un incendie qui aurait ravagé son immeuble sis à l'intersection des rues Mill et Principale, à l'extrémité est de la ville, en février 1963.

Labrecque Manufacturing exige des dommages-intérêts de l'ordre de \$65,000. Cette cause est d'autant plus importante qu'elle pourrait donner lieu à plusieurs autres actions subséquentes si la cité de Granby était trouvée responsable du dégât.

Dans l'intervalle, la Cour supérieure siégera à Granby les 28 janvier et 4 février, selon les dates inscrites au rôle régulier.

Autres nouvelles de Granby à lire en page 13

THEATRE PALACE GRANBY
18-7-4-66
A L'AFFICHE!
UN FASTUEUX SPECTACLE DE 3 HES
Le drame bouleversant d'un homme qui surmonta toutes les tentations pour devenir...
LE CARDINAL
2ème FILM
ALAN LADD
LUTTE SANS MERCIS
Programme complet à compter de 7.00 p.m. - ADMISSION \$1.00 - Les laissez-passer ne sont pas valables.

BINGO
de la fédération des oeuvres paroissiales St-Luc
TOUS LES MERCREDIS SOIRS
GROS LOT
sous-sol de l'église St-Luc à 8.00 Hrs P.M.
Admission: 50¢

Ils Chantent... Ils Dansent...
Costumes exotiques des Caraïbes...
Musique endiablée...

HOTEL Mont Shefford GRANBY
KURLI BENITO & His Afro-Caribbeans
Jeudi - Vendredi - Samedi: 20 - 21 et 22 janvier
AUCUNE RESERVATION

20 HEURES de SOLDE
LES 20 - 21 - 22 Janvier

10, St-Joseph Granby

SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE de GRANBY
GRANBY ZOOLOGICAL GARDEN INC
GRANBY - QUEBEC - CANADA
La Société Zoologique de Granby invite tous ses membres à l'assemblée générale annuelle
MERCREDI 19 JANVIER 1966
A 8.00 HRES P.M.
à l'Externat Classique Mgr Prince
57, rue Court Granby
On procédera entre autre à l'élection du bureau de direction pour le terme 1966

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...

Un pont de \$46,538 construit à Waterloo

QUEBEC (PC) — M. René dans la municipalité du même nom. Dans le comté d'Arthabaska, un montant de \$169,053 est prévu pour la construction d'un pont au-dessus de la branche sud-ouest de la rivière Nicolet, à Sainte-Cécile-de-Horton.



M. HECTOR LEBLANC, de Kirkland Lake, Ontario, qui n'avait pas vu les siens depuis près de 50 ans, leur a causé toute une surprise à l'occasion des Fêtes en leur rendant visite à Chambly. M. Leblanc était parti de chez lui à l'âge de 20 ans pour se diriger vers l'Ontario où il a occupé à peu près tous les métiers. Aujourd'hui, il est âgé de 68 ans et il est surveillant à la Société des Enfants Infirmes de Kirkland Lake. De gauche à droite: M. Hector Leblanc; Mme Pauline Rouleau, sa sœur de Ste-Anne de Bellevue; Mme Roger Fortier, une autre sœur de Chambly et son frère, M. Henri Leblanc, de Ile Perrot. Tous s'étaient réunis à Chambly à l'occasion du retour inopiné d'un membre de la famille que personne n'avait vu depuis tant d'années.

La Régionale de Missisquoi veut clarifier la situation

COWANSVILLE -- Dans l'optique de clarifier la situation et de mettre un terme aux attaques de la commission scolaire catholique de Bedford, qui ne cessent de tenter de provoquer la désunion en son sein, la Commission scolaire Régionale de Missisquoi a fait parvenir à la salle de notre rédaction une copie du document que son secrétaire administratif, M. François Alard, a remis aux autorités scolaires de Bedford, en réponse à une demande de détachement du secteur de Missisquoi.

Le document de la Régionale de Missisquoi se lit comme suit: "La décision de la commission scolaire régionale à ce sujet est contenue dans le rejet de la 20ième proposition de l'ajournement du 15 septembre dernier dont vous trouverez copie ci-inclus.

Le 20ième proposition mentionnée plus haut, d'ailleurs rejetée par le vote, a été présentée le 15 septembre 1965, à l'école Saint-Jacques de Farnham, à l'occasion d'une session de la Régionale de Missisquoi. Le texte se lit comme suit: Il est proposé par monsieur le commissaire Pierre Lévesque, secondé par monsieur Gaston Molleur que soient détachées de la commission scolaire régionale de Missisquoi, les municipalités scolaires du secteur

Réunion le 23 pour l'unité chrétienne

STANBRIDGE EAST (DNC) Cette année encore se répètera, l'heureuse initiative de la semaine de l'Unité Chrétienne, de se réunir tous ensemble pour parler de nos problèmes, manger et prier. Dimanche prochain, première rencontre à midi et 15, à la salle de l'église St-James. Ne manquez pas cette occasion de mieux se connaître et se comprendre. Chacun apportera sa part

de nourriture, qui sera partagée entre les gens. Cette réunion se terminera par une visite et des prières à l'église Ste-Jeanne d'Arc. Jeudi soir, à 8 heures 15, aura lieu une réunion des Dames de Ste-Anne et de l'Action Catholique, à la salle de l'école Ste-Jeanne d'Arc. Tous sont les bienvenus.

3 conseillers réélus à Stanbridge Station

STANBRIDGE STATION (DNC) — Les trois conseillers sortant, ont été réélus, deux par acclamation dont un, par la suite du retrait de son adversaire. Messieurs Réal Tougas et Claude Plouffe ont été réélus par acclamation, tandis que M. Clément Corrivé avait M. Alpha Parent comme adversaire au siège no. 5. Par la suite, M. Alpha Parent démissionna en faveur de M. Corrivé. Le conseil actuel se lit comme suit: M. Georges-Aimé Corrivé, maire; conseillers Messieurs Lucien Messier, André Bienvenue, Claude Corrivé, Réal Tougas, Claude Plouffe et Clément Corrivé. Le secrétaire-trésorier est M. C.A. Couture.

Le jeune O. Gaulin victime d'un accident

RACINE (DNC) — Le jeune Olivier Gaulin âgé de 16 ans, fils de M. et Mme Pierre Gaulin a été victime d'un accident à Racine.

Alors qu'il glissait en trafic sauvage, il heurta au passage une énorme roche, qui le projeta du traheau. Il fut immédiatement transporté à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, où l'on a diagnostiqué une triple fracture à la cheville. Le jeune Gaulin étudia présentement au Couvent de Valcourt, en 10e année.

Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Maison Montcalm FLEURISTE

ARRANGEMENTS DE FLEURS MORTUAIRES



Fleurs pour toutes occasions 210 York Granby 372-3925

Nécrologie

LEMAY - A Granby, le 18 janvier 1966, à l'âge de 80 ans est décédé M. Auguste Lemay (époux de Rose - Amande Lamarche) demeurant à 467 Cowie. Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 janvier. Le convoi funèbre partira des Salons Girardot & Ménard Ltée, 223 Principale pour se rendre à l'église Assomption où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la rue Dufferin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

Directeurs de Funérailles Girardot & Ménard Ltée

C. DAIGLE Monuments enr.

J.-A. LESIEUR ENR. Directeur de funérailles

Granby Granite enr. ANDRÉ MENARD, prop.

Mort subite de M. V. Labrecque

VALCOURT (DNC) — M. Valmore Labrecque est décédé à l'âge de 64 ans, à Valcourt. Il laisse dans le deuil, outre son épouse née Albertine Quintal sa fille Mme André Bissonnette (Lucille); deux sœurs Mme J. Armand Bombardier (Yvonne) de Valcourt; Mme Olyvia Racicot (Eva) de Rougemont; deux frères M. Donat Labrecque, de Dunham; M. Georges Labrecque, de Valcourt, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles furent chantées en l'église paroissiale de Valcourt le 14 janvier dernier à 10 heures, par l'abbé Rosario Lapointe, ainsi que les abbés Lessard et Rousseau qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

M. Camille Rouillard conduisait le deuil et Messieurs Omer Monast, Edmond Lemay, Henri Jauron, Léon Fontaine, Antoine Beauregard et Aurélien Bombardier étaient porteurs.

La direction des funérailles était sous la conduite de M. Camille Fleury.

Plusieurs tapageurs devant le tribunal

COWANSVILLE -- Un fort groupe de jeunes gens ont été copé à tour de rôle d'une amende de \$25 et les frais, après avoir reconnu leur culpabilité à une affaire de tapage, devant le juge Patrick Delaney de la cour des sessions de la paix, au palais de justice de Sweetsburg, à Cowansville.

Il s'agit de Yvon Bellerose, de Kinsey Fall, de Maurice Boucher, du même endroit; de Jacques Mallette, d'Asbestos; et de Georges Boucher, Réal Matton, Denis Beauchemin, dont la localité d'origine n'a pas été révélée en cour, qui ont avoué leur participation à un entretien assez violent, survenu à l'Hôtel de ville de Valcourt, le deux octobre 1965.

Me Yves Lagacé, procureur de la couronne, a donné un aperçu général de l'affaire, précisant qu'il s'agissait "d'une bagarre générale à l'extérieur". Me Lagacé eut fort à faire à mesure que les combattants défilaient devant le juge. Toutefois, à la longue, il se borna à souligner leur passage. "En voici un autre, de la même bande," a-t-il dit au tribunal, de guerre lasse.

Somme toute, les prévenus devront purger des peines de huit jours de prison, s'ils ne s'acquittent pas de leur dette envers la couronne.

Entre le conseil et l'Hydro-Québec La digue de Chambly fait l'objet d'une controverse

CHAMBLY (J. M. de L.) -- Cette magnifique digue, écumant sous le froid de l'hiver, est actuellement un sujet de controverse entre la Cité de Chambly et les autorités de l'Hydro-Québec. Selon un rapport transmis au conseil municipal, par la firme d'ingénieurs-conseils Lalonde, Girouard et Letendre, il semblerait, que ce barrage entre Chambly et Richelieu, de construction récente, aurait causé des dommages à l'usine de filtration et de plus, nuirait au niveau de l'eau nécessaire au bon fonctionnement de l'usine.

Le conseil a donc demandé à ses ingénieurs, d'entreprendre immédiatement des pourparlers avec les autorités de l'Hydro-Québec, afin que cette dernière applique les mesures correctives qui s'imposent le plus tôt possible. Le conseil a aussi demandé le support de Marieville et Richelieu, co-propriétaires de l'usine de filtration, pour appuyer la demande de Chambly.

Martel et Lamothe tenus criminellement responsables de la mort de M. Garneau

QUEBEC (PC) — Paul-Emile Martel, 43 ans, de Montréal, et André Lamothe, 41 ans, de Québec, ont été tenus criminellement responsables de la mort de Maurice Garneau, 43 ans, de Disraeli, dans Mégantic, par un jury du coroner, hier, à Québec. Me Roch Lefrançois, procureur de la couronne, a fait savoir, à l'issue de l'enquête du coroner présidée par le Dr Paul-W. Des Ruisseaux, du district de Québec, que des accusations seront vraisemblablement portées contre Martel et Lamothe d'ici la fin de la semaine.

Garneau, une des sept victimes connues d'une purge menée par la pègre pour se débarrasser de témoins gênants, aurait été assassiné par les deux hommes, à l'automne 1967, près du village de St-André de l'Épouvante, dans le Lac-St-Jean.

Des parties que l'on croit de son corps ont été retrouvées, il y a quelques mois, par des agents de la Sûreté provinciale, grâce à Martel.

Au cours de son témoignage, Martel a raconté au jury comment Lamothe, commerçant de bois, avait assassiné Garneau d'un coup de revolver à la tête.

Il a dit qu'ils étaient partis tous les trois de Québec pour se rendre par affaires dans la région de Chibougamau, en passant par la région du Lac-St-Jean.

Travail de nuit des femmes LE COMITÉ DE MME DUSSAULT-MAILLOUX A PRÉSENTÉ SON RAPPORT À M. LESAGE

QUEBEC (PC) — Le comité d'étude sur le travail de nuit des femmes a présenté mardi son rapport au premier ministre, M. Jean Lesage. Le comité, présidé par Mme Yvette Dussault-Mailloux, a rédigé un rapport de 44 pages "qui sera étudié très sérieusement aussitôt que possible", a noté le premier ministre en recevant le rapport des mains de la présidente.

"C'est évidemment un sujet très délicat que celui du travail de personnes du sexe féminin la nuit", a dit le premier ministre. M. Lesage a ajouté que son rapport ne sera rendu public qu'après que le conseil des ministres en aura pris connaissance.

Le comité d'étude, qui avait été constitué en juin dernier, a pour mandat d'étudier toutes les implications du travail de nuit des femmes et de faire au gouvernement des recommandations touchant les normes devant régir le travail de la main-d'oeuvre féminine dans les établissements industriels de la province.

Premier prix du mérite forestier

QUEBEC (PC) — Le premier prix du concours du mérite forestier de 1965 a été attribué mardi, au cours d'un banquet, à M. André-Jean Gilbert, de cause forestière, d'encourager Boileau, comté de Chicoutimi, l'aménagement et l'exploitation qui a conservé 880 points sur rationnelle des lots boisés de 1,000. Le lauréat remporte un prix de \$300 et une médaille d'argent de la section des agriculteurs.

Dans la section des non-agriculteurs, les deuxième et troisième prix ont été attribués à la ferme Cabot, de la Malbaie comté de Charlevoix.

Association forestière du Québec M. MacLeod est réélu président

QUEBEC (PC) — M. J.G. MacLeod, vice-président aux opérations forestières à la compagnie Consolidated Paper, de Montréal, a été réélu aujourd'hui président de l'Association forestière québécoise, pendant que la revue La Ferme, était maintenu dans ses fonctions de président du Conseil d'administration. L'Association forestière québécoise tenait aujourd'hui dans la Vieille Capitale sa 27ème assemblée générale annuelle.

Nouvelle condamnation de deux ans à Binette

COWANSVILLE -- Jean-Hélène Binette, de Granby, qui purge actuellement une peine de cinq ans de détention pour son évadement de la prison de Sweetsburg, a été condamné à une nouvelle peine de deux ans en cette fois, après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de votes de fait graves, devant le juge Patrick Delaney, de la cour des sessions de la paix, au palais de justice de Sweetsburg, à Cowansville.

L'affaire qu'on lui a reproché remonte à une époque ultérieure à son évadement. Il s'est alors rendu coupable d'avoir battu un chauffeur de taxi en vue de lui voler l'argent qu'il possédait.

Binette qui a comparu à huis clos, a raconté l'histoire depuis le début jusqu'à sa fin.

Toutefois, les deux années de prison seront purgées concurremment avec la peine qu'on lui a appliqué déjà.

LA JEUNE CHAMBRE ORGANISE UN COURS DE PERSONNALITÉ

COWANSVILLE -- La Jeune chambre de Cowansville inaugurerait une série de cours de personnalité et d'art oratoire, jeudi soir, à compter de huit heures, à l'Hôtel de ville.

Ces cours, dont le programme est élaboré chaque année, depuis la fondation d'une Jeune Chambre en notre ville, tendent à créer chez ceux qui les suivent une confiance en soi et une attitude toujours nouvelle vis-à-vis des problèmes de la vie courante.

On sait que ce cours, dont la mise en marche revient au plus ancien comité de la Jeune Chambre, a suscité par le

passé l'enthousiasme et la collaboration des participants.

Genre Les monteurs attachés à ce cours sont Me Gérard Turmel, qui expliquera au prime abord comment entrer en matière et comment manier les gens; M. Gérard Gendron, qui définira la conviction et l'enthousiasme, de même que l'activité et l'équilibre; M. Lionel Bélanger qui parlera de la causerie, tout en expliquant comment croire au succès; et M. Marcellin Larocque, qui montrera de quelle façon il faut s'y prendre pour acquérir un esprit d'observation, tout en définissant l'idéal et l'enthousiasme.

\$50 D'AMENDE POUR FACULTÉS AFFAIBLIES

COWANSVILLE -- Clarence Hislop, de Clarenceville, a été copé d'une amende de \$50 plus les frais, après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de facultés affaiblies, devant le juge Patrick Delaney, de la cour des sessions de la paix, au palais de justice de Sweetsburg à Cowansville.

Hislop a avoué avoir été dans cet état le 29 décembre 65, à Clarenceville.

Toutefois, Me Gérard Turmel, procureur de la couronne dans cette cause, a souligné que le prévenu ne s'était pas rendu coupable de conduite dans cet état, son automobile étant arrêté.

C'est ce qui explique que la cour ne lui ait pas retiré son permis de conduire pour trois mois.

\$400 d'amende à un cultivateur

COWANSVILLE -- Un ex-cultivateur de Noyan, Roger Daigneault, a été copé de deux amendes de \$200, après avoir reconnu sa culpabilité à une affaire de garanties non respectées, devant le juge Patrick Delaney de la cour des sessions de la Paix, au palais de justice de Sweetsburg, à Cowansville.

Daigneault a avoué s'être débarrassé d'un grand nombre d'instruments aratoires, entre le 25 avril 1962 et le 2 juin 1964, dont une herse à roulettes, un élévateur à foin, un rateau de côté, une charrie à rigole, deux voitures à foin, un tracteur et une presse à foin, sur lesquels lui était accordée une garantie de la banque Canadienne Nationale de Saint-Jean, d'une totalité de \$4000.

On lui a toutefois accordé un délai de deux mois pour s'acquitter de sa dette, sinon comme l'a précisé le procureur de la couronne dans cette cause, Me Jean-Paul Couture, "on s'organisera pour le joindre."

SENTENCE SUSPENDUE POUR UN VOL DE FIL

COWANSVILLE -- Paul Denis, de Waterloo, a bénéficié d'une sentence suspendue, après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de vol, devant le juge Patrick Delaney, de la cour des sessions de la paix, au palais de justice de Sweetsburg, à Cowansville.

Denis a avoué avoir fait main basse sur une quantité de fil de cuivre appartenant à la Southern Canada Power, le tout d'une valeur de \$25, le 23 juin à Waterloo.

"Ne recommencez pas", lui a intimé le juge Delaney, "parce que si vous revenez vous paierez pour tout."

Réélection des 3 conseillers dans la paroisse de Ste-Sabine

STE-SABINE (DNC) — Les trois conseillers de la paroisse de Ste-Sabine, ont été réélus par acclamation.

Il s'agit de Messieurs Hervé Monty, au siège no. 1, Rosaire

On a construit un peu moins en '65 à Farnham

FARNHAM (DNC) -- La Cité de Farnham a accordé des permis de construction pour une valeur de \$21,000 durant 1965 comparativement à \$397,875 en 1964. C'est une diminution de \$76,875.

Durant l'année qui vient de se terminer, la Cité a accordé 54 permis de construction. Dix permis furent accordés pour des maisons d'un étage; quatorze permis pour des maisons de deux étages et un permis pour une maison de cinq étages.

Le plus gros permis fut accordé à M. Normand Lague pour une somme de \$50,000. Ce permis avait été accordé en avril 1965 alors que la Compagnie Francoeur construction entreprenait la construction du Super marché Superme.

On signale également que 25 permis furent émis pour la réparation de maisons, 9 pour des garages de résidences ainsi que quinze pour différents commerces.

M. Raymond Malo est élu avec 54 voix de majorité

ANGE GARDIEN (D.N.C.) Les citoyens qui avaient droit de vote dans la Municipalité de la paroisse de l'Ange Gardien se sont prononcés pour le choix de leur conseiller municipal au siège 5; en effet M. Raymond Malo a eu 162 votes en sa faveur, tandis que son seul adversaire en a obtenu 108; c'est donc dire que M. Malo retournera à son siège en compagnie de M. Simon Ménard, élu par acclamation au siège No 1 et de M. Fernand Poirier réélu également par acclamation au siège No 6. Les autres mem-

bres du conseil sont: M. le maire Josaphat Benoît, MM. Paul-Emile Bérard, Germain Grenier, Yvon Ménard. Pour ce qui est de la municipalité du Village de l'Ange Gardien il n'eut aucun changement. Les trois conseillers sortant ont été réélus par acclamation lors de la mise en nomination, ce sont MM. Ludger Brien, Joseph-Arthur Robert, Emmanuel Gauvin; les autres membres du conseil outre M. le maire Walter Roy sont: MM. Jean-Baptiste Paul-Hus, Jean-Pierre Benoît et Jean-Paul Girard.

Réceptions - showers - noces - banquets 2 salles spacieuses à louer

Capacité de 500 convives chacune Prix de la salle \$40.00 par réception SALLE SAX-B

Saxby Corner - Route 1, chemin Waterloo Pour réservation ou préparation de buffet: Mme Alain Rivest, 372-2209

MERCREDI, 19 JANVIER 1966

La construction à St-Hyacinthe totalise \$4,645,775 en 1965

ST-HYACINTHE -- Durant l'année qui vient de s'écouler, la cité a émis 227 permis de construction, ce qui représente une valeur de \$4,645,775. Il est à noter que l'an dernier, 219 permis ont été émis pour une valeur totale de \$3,368,300.

C'est ce que révèle le rapport sur les activités de la construction soumis par M. R. Hamel, directeur-adjoint des Services de la cité de St-Hyacinthe lors de la dernière séance du conseil municipal local.

Pour ce qui est des nouvelles constructions 103 permis ont été accordés pour une valeur de \$3,484,925. 124 permis de modifications ont été accordés pour un montant total de \$1,160,850.

En 1964, les nouvelles constructions comprenaient 125 permis d'une valeur de \$2,994,400 contre 90 permis de modification d'une valeur de \$373,900.

On note donc en 1965, une augmentation dans le nombre de permis accordés soit 8 ou 3,7 pour-cent et une augmentation dans la valeur des permis, soit \$1,277,475, ou 38%.

Les permis émis en 1965 représentent les détails suivants:

Table listing construction types and values: NOUVELLES CONSTRUCTIONS: maisons unifamiliales \$669,700; maisons à 2 logements \$100,400; maisons à 4 logements \$157,000; maisons à 6 logements \$263,000; appartements (9 app.) et bureaux, \$60,000; maison de rapport (23 app.) \$60,000; Banques \$314,600; maisons d'enseignements \$669,000; aménagement Parc Dessaulles \$100,000; immeuble des Syndicats (SNC) \$101,000; Prison Provinciale, \$663,000; O.T.J. Sacré-Coeur, \$35,000; ateliers \$131,500; entrepôts et garages \$146,500; petites constructions \$14,225; MODIFICATIONS: Maisons résidentielles logements additionnels, \$120,600; appartements supplémentaires \$17,000; fins commerciales, \$280,100.

fins industrielles \$75,100; fins d'institutions \$504,000; petites constructions \$3,650.

En faisant l'analyse de ce rapport, l'on constate que l'industrie du bâtiment a eu une activité relative en 1965. Toutefois, la petite construction pour sa part fait bonne figure avec ses \$3,413,000 et a participé à 73% de la valeur totale des permis. La grosse construction, comprenant la Prison Provinciale de même que deux écoles de la Commission Scolaire au coût de \$1,232,000, se partage les 27% des autres permis.

Les pronostics pour 1966 sont encourageants si tout doit se matérialiser dans le domaine de la grosse construction. Mentionnons la liste des édifices qui devraient être érigés dans le cours de la présente année: le Centre Culturel et Sportif, le Centre d'Apprentissage des Métiers de la Construction, l'École Bois-Joly, probablement une ou plusieurs bâtisses de l'École Polyvalente et les Cliniques de l'École de Médecine Vétérinaire.

Quant à la construction industrielle, des démarches sont présentement en cours entre la cité et la Compagnie Volcano Ltée concernant l'établissement de leur usine dans le parc industriel de la cité. D'autres projets sont également à l'étude à la Commission Industrielle.

La construction domiciliaire devrait être encore en vedette en 1966 en autant que les services publics desserviront les terrains dans les secteurs réservés à cette fin. Toutefois, il est à craindre que le sommet des années passées ne soit dépassé, à moins que des développements nouveaux surgissent, sinon les municipalités de la banlieue pourraient nous faire une forte concurrence.



L'ECHOUEMENT, en pleine action, du septième et dernier élément du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine près de la rive-nord du Saint-Laurent. Au moment où cette photo a été prise, l'élément n'avait pas encore atteint sa position définitive dans la tranchée. On remarquera, aux deux extrémités de cet étrange appareil, les deux cheminées qui, fixées sur le toit de l'élément, servaient de points de repère aux arpentiers pour l'alignement préliminaire avec l'ensemble du tunnel déjà submergé. Ces cheminées donnaient également accès à l'intérieur de l'élément.

Chronique municipale

ST-HYACINTHE - Une demande de location de l'arène de St-Hyacinthe formulée par les Promotions artistiques provinciales a été reportée pour étude, lors de la dernière séance du conseil municipal.

L'organisme a l'intention d'organiser un spectacle de très longue durée qui portera le nom de Fiesta provinciale d'orchestre à Go-go 1966. Plus de 24 ensembles de musique populaire participeront à cette représentation qui serait fixée pour le 24 octobre prochain.

Elle durera depuis midi jusqu'à minuit, le même jour. La demande a donc été référée au comité des Parcs et Loisirs.

Les échevins de St-Hyacinthe ont refusé à l'unanimité une proposition de la ville de Granby qui sollicitait l'appui de la localité à une résolution demandant le maintien à Montréal du siège social de la Régie des eaux du Québec.

On sait que trois candidats sont actuellement en lice soit MM. Raoul Lassonde, Léonard Pion et Irénée Lajoie.

Raoul Lassonde est bien connu des maskoutains pour s'être présenté comme candidat du parti libéral, il y a de cela quelques années et comme industriel. Il a promis de s'intéresser au comité des finances et au comité d'urbanisme.

M. Irénée Lajoie, 36 ans habite St-Hyacinthe depuis 30 ans il est marié et père de famille de 7 enfants dont 6 sont aux études. Il est gérant de Drummond Transit qui est une filiale de la compagnie Kimberly Klark.

M. Léonard Pion M. Pion est avantageusement connu dans le quartier depuis 5 pour y résider depuis environ 40 ans. Contremaître à la compagnie Pennans où il est employé depuis 28 ans, il s'est toujours intéressé à diverses activités sociales, économiques et charitables.

M. Raoul Lassonde M. Raoul Lassonde est bien connu des maskoutains pour s'être présenté comme candidat du parti libéral, il y a de cela quelques années et comme industriel. Il a promis de s'intéresser au comité des finances et au comité d'urbanisme.

M. Irénée Lajoie, 36 ans habite St-Hyacinthe depuis 30 ans il est marié et père de famille de 7 enfants dont 6 sont aux études. Il est gérant de Drummond Transit qui est une filiale de la compagnie Kimberly Klark.

M. Léonard Pion M. Pion est avantageusement connu dans le quartier depuis 5 pour y résider depuis environ 40 ans. Contremaître à la compagnie Pennans où il est employé depuis 28 ans, il s'est toujours intéressé à diverses activités sociales, économiques et charitables.

M. Raoul Lassonde M. Raoul Lassonde est bien connu des maskoutains pour s'être présenté comme candidat du parti libéral, il y a de cela quelques années et comme industriel. Il a promis de s'intéresser au comité des finances et au comité d'urbanisme.

M. Irénée Lajoie, 36 ans habite St-Hyacinthe depuis 30 ans il est marié et père de famille de 7 enfants dont 6 sont aux études. Il est gérant de Drummond Transit qui est une filiale de la compagnie Kimberly Klark.

M. Léonard Pion M. Pion est avantageusement connu dans le quartier depuis 5 pour y résider depuis environ 40 ans. Contremaître à la compagnie Pennans où il est employé depuis 28 ans, il s'est toujours intéressé à diverses activités sociales, économiques et charitables.

M. Raoul Lassonde M. Raoul Lassonde est bien connu des maskoutains pour s'être présenté comme candidat du parti libéral, il y a de cela quelques années et comme industriel. Il a promis de s'intéresser au comité des finances et au comité d'urbanisme.

M. Irénée Lajoie, 36 ans habite St-Hyacinthe depuis 30 ans il est marié et père de famille de 7 enfants dont 6 sont aux études. Il est gérant de Drummond Transit qui est une filiale de la compagnie Kimberly Klark.

M. Léonard Pion M. Pion est avantageusement connu dans le quartier depuis 5 pour y résider depuis environ 40 ans. Contremaître à la compagnie Pennans où il est employé depuis 28 ans, il s'est toujours intéressé à diverses activités sociales, économiques et charitables.

M. Raoul Lassonde M. Raoul Lassonde est bien connu des maskoutains pour s'être présenté comme candidat du parti libéral, il y a de cela quelques années et comme industriel. Il a promis de s'intéresser au comité des finances et au comité d'urbanisme.

M. Irénée Lajoie, 36 ans habite St-Hyacinthe depuis 30 ans il est marié et père de famille de 7 enfants dont 6 sont aux études. Il est gérant de Drummond Transit qui est une filiale de la compagnie Kimberly Klark.

M. Léonard Pion M. Pion est avantageusement connu dans le quartier depuis 5 pour y résider depuis environ 40 ans. Contremaître à la compagnie Pennans où il est employé depuis 28 ans, il s'est toujours intéressé à diverses activités sociales, économiques et charitables.

M. Raoul Lassonde M. Raoul Lassonde est bien connu des maskoutains pour s'être présenté comme candidat du parti libéral, il y a de cela quelques années et comme industriel. Il a promis de s'intéresser au comité des finances et au comité d'urbanisme.

M. Irénée Lajoie, 36 ans habite St-Hyacinthe depuis 30 ans il est marié et père de famille de 7 enfants dont 6 sont aux études. Il est gérant de Drummond Transit qui est une filiale de la compagnie Kimberly Klark.

M. Léonard Pion M. Pion est avantageusement connu dans le quartier depuis 5 pour y résider depuis environ 40 ans. Contremaître à la compagnie Pennans où il est employé depuis 28 ans, il s'est toujours intéressé à diverses activités sociales, économiques et charitables.

M. Raoul Lassonde M. Raoul Lassonde est bien connu des maskoutains pour s'être présenté comme candidat du parti libéral, il y a de cela quelques années et comme industriel. Il a promis de s'intéresser au comité des finances et au comité d'urbanisme.

M. Irénée Lajoie, 36 ans habite St-Hyacinthe depuis 30 ans il est marié et père de famille de 7 enfants dont 6 sont aux études. Il est gérant de Drummond Transit qui est une filiale de la compagnie Kimberly Klark.

M. Léonard Pion M. Pion est avantageusement connu dans le quartier depuis 5 pour y résider depuis environ 40 ans. Contremaître à la compagnie Pennans où il est employé depuis 28 ans, il s'est toujours intéressé à diverses activités sociales, économiques et charitables.

M. Raoul Lassonde M. Raoul Lassonde est bien connu des maskoutains pour s'être présenté comme candidat du parti libéral, il y a de cela quelques années et comme industriel. Il a promis de s'intéresser au comité des finances et au comité d'urbanisme.

M. Irénée Lajoie, 36 ans habite St-Hyacinthe depuis 30 ans il est marié et père de famille de 7 enfants dont 6 sont aux études. Il est gérant de Drummond Transit qui est une filiale de la compagnie Kimberly Klark.

M. Léonard Pion M. Pion est avantageusement connu dans le quartier depuis 5 pour y résider depuis environ 40 ans. Contremaître à la compagnie Pennans où il est employé depuis 28 ans, il s'est toujours intéressé à diverses activités sociales, économiques et charitables.

M. Raoul Lassonde M. Raoul Lassonde est bien connu des maskoutains pour s'être présenté comme candidat du parti libéral, il y a de cela quelques années et comme industriel. Il a promis de s'intéresser au comité des finances et au comité d'urbanisme.

M. Irénée Lajoie, 36 ans habite St-Hyacinthe depuis 30 ans il est marié et père de famille de 7 enfants dont 6 sont aux études. Il est gérant de Drummond Transit qui est une filiale de la compagnie Kimberly Klark.

M. Léonard Pion M. Pion est avantageusement connu dans le quartier depuis 5 pour y résider depuis environ 40 ans. Contremaître à la compagnie Pennans où il est employé depuis 28 ans, il s'est toujours intéressé à diverses activités sociales, économiques et charitables.

M. Raoul Lassonde M. Raoul Lassonde est bien connu des maskoutains pour s'être présenté comme candidat du parti libéral, il y a de cela quelques années et comme industriel. Il a promis de s'intéresser au comité des finances et au comité d'urbanisme.

M. Irénée Lajoie, 36 ans habite St-Hyacinthe depuis 30 ans il est marié et père de famille de 7 enfants dont 6 sont aux études. Il est gérant de Drummond Transit qui est une filiale de la compagnie Kimberly Klark.

M. Léonard Pion M. Pion est avantageusement connu dans le quartier depuis 5 pour y résider depuis environ 40 ans. Contremaître à la compagnie Pennans où il est employé depuis 28 ans, il s'est toujours intéressé à diverses activités sociales, économiques et charitables.

M. Raoul Lassonde M. Raoul Lassonde est bien connu des maskoutains pour s'être présenté comme candidat du parti libéral, il y a de cela quelques années et comme industriel. Il a promis de s'intéresser au comité des finances et au comité d'urbanisme.

M. Irénée Lajoie, 36 ans habite St-Hyacinthe depuis 30 ans il est marié et père de famille de 7 enfants dont 6 sont aux études. Il est gérant de Drummond Transit qui est une filiale de la compagnie Kimberly Klark.

M. Léonard Pion M. Pion est avantageusement connu dans le quartier depuis 5 pour y résider depuis environ 40 ans. Contremaître à la compagnie Pennans où il est employé depuis 28 ans, il s'est toujours intéressé à diverses activités sociales, économiques et charitables.

M. Raoul Lassonde M. Raoul Lassonde est bien connu des maskoutains pour s'être présenté comme candidat du parti libéral, il y a de cela quelques années et comme industriel. Il a promis de s'intéresser au comité des finances et au comité d'urbanisme.

M. Irénée Lajoie, 36 ans habite St-Hyacinthe depuis 30 ans il est marié et père de famille de 7 enfants dont 6 sont aux études. Il est gérant de Drummond Transit qui est une filiale de la compagnie Kimberly Klark.

M. Léonard Pion M. Pion est avantageusement connu dans le quartier depuis 5 pour y résider depuis environ 40 ans. Contremaître à la compagnie Pennans où il est employé depuis 28 ans, il s'est toujours intéressé à diverses activités sociales, économiques et charitables.

M. Raoul Lassonde M. Raoul Lassonde est bien connu des maskoutains pour s'être présenté comme candidat du parti libéral, il y a de cela quelques années et comme industriel. Il a promis de s'intéresser au comité des finances et au comité d'urbanisme.

M. Irénée Lajoie, 36 ans habite St-Hyacinthe depuis 30 ans il est marié et père de famille de 7 enfants dont 6 sont aux études. Il est gérant de Drummond Transit qui est une filiale de la compagnie Kimberly Klark.

Dominion Textile cesse de verser des allocations à 46 étudiants

MONTREAL (PC) - La Dominion Textile Co. a temporairement cessé de verser des allocations de subsistance à 46 étudiants de l'Institut du textile de St-Hyacinthe, qui se sont mis en grève lundi, a révélé un porte-parole de la compagnie.

Des milliers d'étudiants des écoles spécialisées de la province ne se sent pas représentés en classe hier afin de protester contre le fait que trois semaines ont été ajoutées à la durée de leur année scolaire. Le porte-parole de la Dominion Textile a déclaré que l'allocation de subsistance sera versée de nouveau quand les étudiants retourneront en classe. "Il ne s'agit pas d'une mesure de représailles contre les étudiants," a-t-il dit. "Ils n'assistent pas aux cours, ils ne reçoivent pas d'allocation pour leurs dépenses quotidiennes, voilà tout."

Les étudiants continueront cependant à recevoir les bourses de la compagnie pour leurs frais de scolarité et l'achat de leurs livres.

Echos maskoutains

Le fusionnement projeté entre St-Hilaire et Mont St-Hilaire n'attend plus que la ratification officielle. Otterburn Park viendrait se joindre sous peu à la nouvelle municipalité. La mesure en question provoquera un certain remaniement dans la politique et l'administration de ces localités dès le début de 1966.

Les "abominables" Cyniques qui ont remporté un succès éclatant dernièrement à St-Hyacinthe à la boîte à chansons Rakakas nous reviendront, cette fois sous les auspices de la Ligue des Petits Lis Blancs. Ces artistes de style "néo-voltairien" seront en vedette à l'occasion d'une soirée-cabaret, le jeudi 3 février, au Grand Hôtel.

La troupe de théâtre du Centre d'art de St-Hyacinthe, les Compagnons de la Genèse, présentera deux pièces en un acte sur la scène de l'École normale Jacques-Cartier de Montréal. Le théâtre maskoutain continue donc à porter fruits malgré le peu d'aide que le Centre d'art reçoit...

Funérailles de Mme O. Cardin à l'église paroissiale d'Upton

UPTON (DNC) -- C'est à l'église paroissiale d'Upton, qu'eurent lieu les obsèques de Mme Octave Cardin (née Albina Poudrette), décédée à l'âge de 96 ans, après une longue maladie.

La défunte était originaire de Ste-Madeleine. Elle quitta cette ville à l'âge de 7 ans, pour aller demeurer à Wauregan, Conn. jusqu'à l'âge de 22 ans où elle épousa en 1891 M. Octave Cardin, pour ensuite venir vivre à Upton, où elle demeura jusqu'à sa mort.

Elle était la dernière et la seule survivante d'une famille de 6 enfants, dont 4 filles et 2 garçons, issu du mariage de Olivier Poudrette et Apoline Meunier. La défunte donna naissance à 14 enfants, dont 10 survivent. Elle perdit son époux le 3 avril 1955. Elle laisse dans le deuil: Mlle Parmelia Cardin, d'Upton; Mme Aram Ménard (Ernestine) de Wauregan, Conn. M. Alphérie Cardin, de St-Hyacinthe; Mme Joseph -Alphonse Longpré (Arsena) d'Upton; Bède Soeur -St-Jean L'Evangéliste, des Soeurs de la Charité (Antonie); Mme Jean-Marie Pinsonneault (Andréa); M. Gérard Cardin, d'Upton; M. Jean-Paul Cardin, de Roxton-Pond; Mme Ephrem Laflamme (Eva) d'Upton; M. le notaire Hermas Cardin, d'Upton; ses gendres M. Aram Ménard; M. Joseph Longpré; M. Jean-Marie Pinsonneault et M. Ephrem Laflamme; ses belles-filles Mme Alphérie Cardin, Mme Hermas Cardin, Mme Jean-Paul Cardin et Mme Gérard Cardin.

Elle laisse également 20 petits enfants, dont une religieuse chez les Soeurs Francisaines au Maroc, Rév. Soeur Jean-Marie Duns Scott; 26 arrière-petits-enfants, ainsi que deux belles-soeurs Mesdames Ernest Cardin et Hormidas Cardin, toutes deux de Montréal. Le service funèbre fut chanté par l'abbé Pépin, vicaire dominical à Upton, ainsi que les abbés Léonard Laflamme et Clément Gendron, qui agissaient comme diacre et sous-diacre. La levée du corps fut faite par Mgr Herman Hébert de St-Hyacinthe.

La population d'Upton assista en grand nombre, aux funérailles de cette doyenne et on peut remarquer plusieurs religieuses de la Présentation de Marie, des Soeurs de la Charité et des Soeurs Ste-Croix ainsi que les membres de la garde paroissiale d'Upton. Nos condoléances à la famille éprouvée.

Les trottoirs maskoutains sont longs de 314,703 pieds

ST-HYACINTHE - La cité de St-Hyacinthe comprend dans ses limites une longueur totale de 314,703 pieds de trottoirs, soit 59,600 milles. C'est ce que révèle l'inventaire des trottoirs de la cité présenté lors de la dernière séance du conseil municipal local.

Nous citons donc des statistiques comparatives qui donnent un aperçu de la croissance de St-Hyacinthe en ce qui concerne la longueur des trottoirs depuis une dizaine d'années.

Table with 2 columns: Year and Length in feet. Data points: 1954, 218,558; 1955, 222,483; 1956, 235,233; 1957, 238,926; 1958, 240,933; 1959, 248,607; 1960, 253,808; 1961, 256,607; 1962, 289,622; 1963, 289,422; 1964, 304,044; 1965, 314,703.

Il est à noter que depuis 10 ans il s'est construit dans la Cité de St-Hyacinthe, 92,503 pieds de trottoirs soit une longueur de 17,46 milles. Ce total représente une augmentation de 10,659 pieds ou 2,01 milles sur celui de l'année précédente.

Nous présentons maintenant des statistiques qui donnent un aperçu de la longueur de trottoirs construits à chaque année durant la dernière décennie.

Avis donné aux automobilistes

LA PROVIDENCE - La direction de la paroisse Précieux-Sang, de La Providence, demande aux automobilistes de ne pas bloquer le passage de chaque côté de l'église, durant la célébration des messes. En effet, il est à noter qu'on peut toujours trouver de la place dans le nouveau parc de stationnement.

Les jeunes d'Upton à Bonsoir copain

UPTON (DNC) - Plusieurs jeunes gens du village d'Upton, assisteront vendredi soir prochain, à l'émission Bonsoir Copains, télédiffusée au canal 7 à sept heures.

Le coût du transport sera défrayé par la commission scolaire d'Upton, ainsi que le Club des Loisirs d'Upton. Nous retrouverons parmi nos citoyens, M. le Maire et Mme Laurent Bernard, qui accompagneront les jeunes. M. Bernard étant président des Loisirs d'Upton.

Incendie à Rougemont

ROUGEMONT (DNC) - Un incendie a éclaté à la "machine shop" de Hainault & Fils, dû à une fournaise surchauffée. Les pompiers de la municipalité, se sont rendus immédiatement sur les lieux, et ont réussi à sortir les deux camions qui s'y trouvaient. Une heure après leur arrivée, ils avaient réussi à maîtriser les flammes. L'édifice est passablement endommagé. Cependant, une section n'a pas été touchée. Les dommages sont assez considérables.

M. L.-J. Cardin est élu échevin

ST-HUGUES (DNC) - M. Louis-Joseph Cardin a remporté le siège vacant d'échevin à St-Hugues par une majorité de 35 voix sur son adversaire M. Léo Messier. On sait que ce siège avait été laissé vacant par le fait que M. Hervé Laramee était sortant de charge.

Outre le nouvel élu, le conseil municipal de la paroisse de St-Hugues se compose donc de MM. Ernest Verrouneau, maire; Ernest Lessard, Gérard Lemieux, Pierre Dauphinais et Georges-Etienne Charette.

Un maskoutain a été blessé

ST-JEAN - BAPTISTE - Un maskoutain a été blessé dans la nuit d'hier, vers deux heures, alors que sa voiture a frappé un arbre à St-Jean-Baptiste de Rouville.

Il s'agit de M. J.-Ernest Bérubé, 60 ans, 255 rue St-Clément, La Providence, de St-Hyacinthe. Le blessé a été conduit à l'hôpital général de St-Hyacinthe.

Sa voiture de marque Pontiac 1965 a subi des dommages évalués à \$2,500. Des agents de la Sûreté provinciale de St-Hyacinthe ont fait les constatations d'usage.

Les cours débutent sous peu

LA PROVIDENCE - Les cours d'orientation des foyers commenceront bientôt à la paroisse du Précieux Sang, de La Providence.

Les intéressés doivent s'inscrire sans tarder au presbytère de cette paroisse.

LA PLAZA DEMANDE TROIS SUBVENTIONS

ST-HYACINTHE - Une demande d'octroi de la Plaza maskoutaine a été référée au prochain budget de la cité de St-Hyacinthe, lors de la dernière séance du conseil municipal local.

L'organisme qui comprend plus de 150 marchands locaux demande une subvention statutaire annuelle de \$1,500 pour les années futures et un octroi annuel de \$1,000 pour achat de décorations de rues. Un octroi est également demandé pour combler le déficit de la parade de Noël, pour un montant de \$1,200.

"L'élevage du dindon" est en disponibilité

ST-HYACINTHE -- Le ministère de l'Agriculture et la Colonisation de la province de Québec désire aviser les électeurs de volailles de la région de St-Hyacinthe qu'une brochure intitulée "L'élevage du dindon" est actuellement disponible.

Dans la publication numéro 319 du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, monsieur Adhémar Graton, technicien et praticien réputé dans le domaine avicole, expose les meilleures méthodes d'élevage du dindon. Les experts comme les débutants trouveront sûrement avantage à lire cet exposé des techniques les plus sûres pour réussir dans ce secteur spécialisé de l'aviculture.

LES RUES DE ST-HYACINTHE REPRÉSENTENT 216,146 PIEDS

ST-HYACINTHE - La cité de St-Hyacinthe comprend dans ses limites une longueur de 216,146 pieds de rues, soit une longueur en milles de 40,93 répartie dans plusieurs genres de pavages.

Ces statistiques sont contenues dans l'inventaire des rues de la cité à la fin de l'année 1965 soumis par le Service technique lors de la dernière réunion du conseil municipal local présidée par M. Jacques Lafontaine, maire.

Les pavages de béton de ciment s'échelonnent sur une distance de 5,32 milles. Ceux en

Le grand total représente une augmentation de 4,444 pieds ou 0,84 milles sur celui de l'année précédente et est réparti sur les genres de pavages suivants. Les pavages en béton de ciment ont diminué de 260 pieds. Ceux en asphalte ont augmenté de 7,466 pieds

et de gravier 2,878 pieds. Les commencentements de gravier ont diminué de 5,840 pieds.

Le d'asphalte sur long de 29,80 milles. Les pavages en gravier ont couvert 5,28 milles et les commencentements en gravier totalisent 2,812 pieds.

Les retraites commencent dans trois semaines

LA PROVIDENCE - Dans trois semaines, les retraites paroissiales commenceront à la paroisse du Précieux Sang, de La Providence. La méthode adoptée il y a de cela deux ans, sera de nouveau employée.

Les personnes concernées sont invitées à penser à ces retraites à l'avance pour se préparer à profiter le mieux possible de ces deux semaines de grâces par la paroisse. Elles auront lieu au milieu de la période accordée pour le Jubilé et qui s'étend du 1er janvier au 29 mai. Il faudra donc que ce soit un moment de ferveur pour tous et aussi de générosité.

de St-Hyacinthe formulée par les Promotions artistiques provinciales a été reportée pour étude, lors de la dernière séance du conseil municipal.

L'organisme a l'intention d'organiser un spectacle de très longue durée qui portera le nom de Fiesta provinciale d'orchestre à Go-go 1966. Plus de 24 ensembles de musique populaire participeront à cette représentation qui serait fixée pour le 24 octobre prochain.

Elle durera depuis midi jusqu'à minuit, le même jour. La demande a donc été référée au comité des Parcs et Loisirs.

Les échevins de St-Hyacinthe ont refusé à l'unanimité une proposition de la ville de Granby qui sollicitait l'appui de la localité à une résolution demandant le maintien à Montréal du siège social de la Régie des eaux du Québec.

On sait que trois candidats sont actuellement en lice soit MM. Raoul Lassonde, Léonard Pion et Irénée Lajoie.

Raoul Lassonde est bien connu des maskoutains pour s'être présenté comme candidat du parti libéral, il y a de cela quelques années et comme industriel. Il a promis de s'intéresser au comité des finances et au comité d'urbanisme.

M. Irénée Lajoie, 36 ans habite St-Hyacinthe depuis 30 ans il est marié et père de famille de 7 enfants dont 6 sont aux études. Il est gérant de Drummond Transit qui est une filiale de la compagnie Kimberly Klark.

M. Léonard Pion M. Pion est avantageusement connu dans le quartier depuis 5 pour y résider depuis environ 40 ans. Contremaître à la compagnie Pennans où il est employé depuis 28 ans, il s'est toujours intéressé à diverses activités sociales, économiques et charitables.

M. Raoul Lassonde M. Raoul Lassonde est bien connu des maskoutains pour s'être présenté comme candidat du parti libéral, il y a de cela quelques années et comme industriel. Il a promis de s'intéresser au comité des finances et au comité d'urbanisme.

M. Irénée Lajoie, 36 ans habite St-Hyacinthe depuis 30 ans il est marié et père de famille de 7 enfants dont 6 sont aux études. Il est gérant de Drummond Transit qui est une filiale de la compagnie Kimberly Klark.

M. Léonard Pion M. Pion est avantageusement connu dans le quartier depuis 5 pour y résider depuis environ 40 ans. Contremaître à la compagnie Pennans où il est employé depuis 28 ans, il s'est toujours intéressé à diverses activités sociales, économiques et charitables.

M. Raoul Lassonde M. Raoul Lassonde est bien connu des maskoutains pour s'être présenté comme candidat du parti libéral, il y a de cela quelques années et comme industriel. Il a promis de s'intéresser au comité des finances et au comité d'urbanisme.

M. Irénée Lajoie, 36 ans habite St-Hyacinthe depuis 30 ans il est marié et père de famille de 7 enfants dont 6 sont aux études. Il est gérant de Drummond Transit qui est une filiale de la compagnie Kimberly Klark.

M. Léonard Pion M. Pion est avantageusement connu dans le quartier depuis 5 pour y résider depuis environ 40 ans. Contremaître à la compagnie Pennans où il est employé depuis 28 ans, il s'est toujours intéressé à diverses activités sociales, économiques et charitables.

M. Raoul Lassonde M. Raoul Lassonde est bien connu des maskoutains pour s'être présenté comme candidat du parti libéral, il y a de cela quelques années et comme industriel. Il a promis de s'intéresser au comité des finances et au comité d'urbanisme.

M. Irénée Lajoie, 36 ans habite St-Hyacinthe depuis 30 ans il est marié et père de famille de 7 enfants dont 6 sont aux études. Il est gérant de Drummond Transit qui est une filiale de la compagnie Kimberly Klark.

M. Léonard Pion M. Pion est avantageusement



Collision aérienne: 8 morts

ALMERIA, Andalousie (AFP) vince de Murcie. Les rumeurs — Huit morts et deux blessés, qui avaient couru à Madrid et tel est le bilan de la collision selon lesquelles l'un des avions qui s'est produit hier matin accidenté, le bombardier B-52, entre deux avions américains, aurait été porteur d'une bombe au cours d'une opération de ra-tomique, semblent sans fonde- vaillement en vol. Trois avia- ments, aucune précaution parti- leurs américains ont été repê- culière n'ayant été prise autour chés indemnes et ramené à des épaves tombées dans la Aguilas, petit port de la pro- région de Cuevas de Almanzora.

Une raffinerie de pétrole "saute"

KELSTERBACH (PC d'après colonne de fumée de plus de PA, AFP) — Une forte explosion 300 pieds de hauteur s'élève du à secoué ce matin la raffinerie foyer du sinistre, de pétrole Caltex, en Allemagne de Construction moderne, la de l'Ouest, causant la mort d'une femme et blessant une cinquantaine de personnes dont raffinerie n'était en activité que plusieurs fort bruyante. Kelsterbach est située près de d'un violent incendie a éclaté la ville de Raueheim, dans la à la suite de l'explosion. Une province de Hesse.

Augmentations de salaires à la GRC

OTTAWA (PC) — Le commis- classe, le rang initial, recevra saire George B. McClellan, de \$4,389 au lieu de \$4,180 et un la Gendarmerie royale du Ca- constable de seconde classe, nada, a annoncé lundi que des classe, \$4,599 au lieu de \$4,380, augmentations de salaires de 5 Après sa première année, un et de 6 pour- cent avaient été constable recevra \$4,809 au lieu accordées aux membres de la de \$4,580.

Dans les rangs supérieurs, le Les officiers recevront des salaire maximum des inspec- augmentations de six pour cent teurs passe de \$10,200 à \$10,812, avec effet rétroactif au 1er oc- celui des surintendants, de tobre, tandis que les sous offi- \$12,300 à \$13,038. Un surinten- ciers et les constables recevront dant en chef recevra \$14,628 au des augmentations de 5 pour- lieu de \$13,800 et un sous-com- cent avec rétroactivité à partir missaire, \$16,960 au lieu de du 1er janvier. \$16,000.

Le salaire maximum d'un constable passera donc de \$5,660 par année à \$5,943, celui d'un adjoint a été porté de \$19,000 caporal de \$6,235 à \$6,547 et ce. à \$20,140. La semaine dernière, lui d'un sergent, de \$7,015 à \$7,323, celui d'un lieutenant, de \$23,000 à \$24,840 le salaire du \$7,365.

M. Donald Gordon démissionnerait

OTTAWA (PC) — L'un des plus venu président du conseil d'ad- importants syndicats de chemi- ministration du Canadien Paci- nots au Canada a révélé qu'il fiqué alors que M. R.A. Emer- avait appris que M. Donald son a accédé à la présidence Gordon démissionnera de son de la compagnie, poste de président du Canadien National mais qu'il conservera La publication syndicale pré- celui de président du bureau tend aussi que des rumeurs d'administration du chemin de veut que M. N.J. MacMillan, actuellement vice-président exé- cutif du CN, soit recommandé port, une revue bi-mensuelle de au poste de président, qui com- la Fraternité canadienne des porte un salaire de \$70,000 par cheminots et e m p l o y é s des année.

Le dernier numéro de Trans- M. Gordon a été nommé aux transports et autres ouvriers (CTC), écrit que ce geste répé- deux postes par le gouverne- terait celui posé il y a un an, Son terme de trois ans par M. N.R. Crump, qui est de- expirera l'automne prochain.

40,000 Britanniques au Canada

LONDRES (PC) — Le nombre vités, a révélé le gouvernement, des Britanniques qui ont émigré Le flot des immigrants d'a- au Canada au cours de l'an der- près-guerre au Canada a débuté nier a atteint un sommet inégalé en 1946 par 50,516 personnes, est depuis huit ans et s'est établi à descendu à 12,695 en 1949 et a plus de 40,000, a-t-on révélé monté à 108,989, en 1957, à la lundi à Ottawa, en ajoutant suite de la crise de Suez.

Depuis, le nombre des immi- migrants a diminué pour plusieurs raisons dont la principale est le chômage au Canada. Le total des immigrants britanniques au verpool, Leeds, Glasgow et Bel- Canada était descendu à 11,870, fast — accusent une augmenta- tion substantielle de leurs acti- 29,928, en 1964.

M. Pearson se retirerait bientôt?

CHURCHBRIDGE, Sask. (PC) avait remis une déclaration écrite relatant que M. Pearson hebdomadaire publié dans la ville a révélé lundi que M. Jack Kreiser, candidat libé- ral défait lors de la dernière élection, avait récemment as- sisté à Ottawa à une réunion au cours de laquelle le premier ministre Pearson avait promis M. Kreiser aurait révélé que le de se retirer avant la prochaine élection.

M. Jack Robert, rédacteur en chef du Prairie Plains Progress, Churchbridge est situé à en- viron 120 milles à l'est de Re- dans le comté de Melville, lui gina.

Colpitts est resté indifférent

DORCHESTER, N.B. (PC) — muée en emprisonnement à vie Reginald John Colpitts, âgé de par le cabinet fédéral. 19 ans, de Moncton, n'a montré aucun signe extérieur d'émotion le gouverneur Lewis a dit à lundi quand il a appris que sa Colpitts: "Tu es un garçon sentence de mort avait été com- chanceux."

SUITE DE LE CED... un couteau et de la colle. Pour commencer, il faut découler un peut la semelle du soulier, afin de pouvoir y faire entrer le morceau de tissu, environ 1/4 pouce. La colle à employer: une colle claire qui ne tache pas Mme Delorme a suggéré la colle Secco, que l'on retrouve dans toutes les quincailleries.

La partie éducative porta sur le rapport Parent. Mme Moni- que Lacasse expliqua aux da- mes, d'après le bulletin l'Es- sor, le rôle du conseil supé- rieur de l'éducation, sa com- position, de même que le rôle et la composition de la direction régionale et du conseil pédagogique de l'école. El- le parla également des CED vis-à-vis le rapport Parent.

Mme Noella Gingras, prési- dente diocésaine, annonça aux membres l'ouverture d'un conseil pour la prolongation du pro- gramme d'aide aux municipalités qui avait mis une somme de \$400,000,000 à leur disposition et qui doit prendre fin le 31 mars prochain.

M. Lamoureux élu président de la Chambre des communes

OTTAWA (PC) — M. Lucien Guy Favreau, et endossée en- suite par chacun des chefs de Stormont, a été élu mardi ma- parti, M. Maurice Allard, dé- puté de Sherbrooke, a pris la communes, sur proposition du parole en son nom et en celui premier ministre, M. Pearson, de M. J.-A. Mongrain.

La résolution fut appuyée par Auparavant, dans la salle du le président du Conseil privé, M. Sénat, MM. William Benedick-

SUITE DE DES COLLEGIENS...

Certains députés avaient ou- dans l'autre endroit qu'on leur blié d'aller prêter serment d'of- faisait connaître le désir de son fice. Ce fut le cas entre autres excellence qu'ils élisent d'abord pour les ministres Lucien Car- un président avant de se pré- dier et Allan McEachen. La cour- senter devant la royauté, cérémonie à la table du gref- Ce qu'ils firent sans rouspé- tier leur valut des taquineries ter, car ainsi le veut des tradi- de la part des collègues, tions aussi anciennes que le par- lementarisme britannique lui- n'a cédé en rien aux traditions même. Une fois de retour à la et à la couleur du précédent. chambre, sous la présidence du Dès 10 heures le matin, les dé- greffier, M. Raymond, les dépu- putés se sont assemblés à la tés ont procédé à l'élection du chambre des Communes, atten- dant le message du gentilhom- me huissier de la verge noire de se rendre au Sénat rencon- trer le représentant de la reine. Les 265 représentants du peu- ple n'avaient pas mis le pied

SUITE DE PROGRAMME...

annoncés. Ainsi, le gouvernement pré- sentera un "programme dyna- mique" de concert avec les pro- vinces, pour "encourager la for- mation des travailleurs et con- tribuer à l'emploi productif de ceux qui sont actuellement inemployés ou qui sont insuffi- samment employés".

Une mesure sera présentée dans le but d'améliorer le ré- gime des allocations de forma- tion prévues aux termes des ententes fédérales-provinciales.

Le gouvernement réitére son intention de poursuivre "des poli- tiques qui assureront notre prospérité et notre croissance". "Il est important que les avan- tages qui peuvent en décou- luer pour tous les Canadiens ne soient pas mis en danger par des goûts et des prix excé- sifs qui risqueraient d'ébranler la stabilité de notre économie". "Mon gouvernement entend donc maintenir sa politique d'é- chelonnement des dépenses con- cernant les travaux de cons- truction publics dans les régions où l'industrie de la construction subit une grande pression".

Le gouvernement soumettra des mesures législatives visant à encourager la recherche et le développement industriels.

Le gouvernement présentera aussi un projet de loi visant à modifier la loi sur les chemins de fer.

Le gouvernement présentera aussi un projet de loi visant à modifier la loi sur les chemins de fer.

Le gouvernement présentera aussi un projet de loi visant à modifier la loi sur les chemins de fer.

Le gouvernement présentera aussi un projet de loi visant à modifier la loi sur les chemins de fer.

Le gouvernement présentera aussi un projet de loi visant à modifier la loi sur les chemins de fer.

Le gouvernement présentera aussi un projet de loi visant à modifier la loi sur les chemins de fer.

Le gouvernement présentera aussi un projet de loi visant à modifier la loi sur les chemins de fer.

Le gouvernement présentera aussi un projet de loi visant à modifier la loi sur les chemins de fer.

son et Alexander MacDonald ont prêté serment comme sénateurs.

Les députés de tous les partis, MM. Pearson et Diefenbaker en tête, se sont serré la main et souhaité la bienvenue avant de prendre officiellement leurs sièges en ce début de ses- sion.

Cette cérémonie d'ouverture conserve des vestiges du parle- ment embryonnaire de l'Angle- terre du 17e siècle. C'est ainsi que, sur l'invitation du gentil- homme huissier de la verge noire, les députés sont invités à se rendre au Sénat pour ren- contrer le représentant de la reine. Dès qu'ils y arrivent, on leur apprend qu'ils doivent d'a- bord élire un président des Communes; ils s'en retournent donc pour satisfaire à cette exi- gence.

Le nouveau président, selon la tradition, doit tenter par tous les moyens, d'éviter cette lour- de responsabilité; en théorie, MM. Pearson et Favreau de- vaient trainer M. Lamoureux au fauteuil présidentiel. Il y eut bien un simulacre de résistance, mais M. Lamoureux semblait bien décidé à accepter l'hon- neur que lui fit la chambre.

Louanges MM. Pearson et Diefenbaker ont tous deux loué l'impartialité, l'esprit de justice et l'ob- jectivité du nouveau président qui s'est signalé comme prési- dent adjoint dans le 26e Parle- ment.

Johnson réclame à nouveau une nouvelle constitution

Il rappelle l'affaire Kierans

Ottawa PC M. Daniel Johnson, chef de l'opposi- tion à l'Assemblée législa- tive du Québec, a de nou- veau réclame à de nou- velle constitution nouvelle, af- firmant que "la façon ca- vallière avec laquelle M. Pearson a rappelé à M. Kierans qu'il faisait partie d'un gouvernement subor- donné", indique la néces- sité d'une constitution nou- velle.

M. Johnson faisait al- lusion aux lettres que M. Eric Kierans, ministre qué-bécois de la Santé, a écrit à Washington au sujet d'une politique américaine de restriction du crédit et de l'intervention contre M. Kierans des autorités canadiennes.

M. Johnson a soutenu que la constitution nouvelle de- vra "consacrer l'alliance de nos deux nations sur une base paritaire", sans quoi "la communauté qué-bécoise, a-t-il dit, ne pour- ra jamais récupérer la maîtrise des décisions qui conditionnent son avenir, non seulement dans le do- maine économique, mais

même dans les domaines de la sécurité sociale et de la culture".

Devant les étudiants en sciences commerciales de l'université d'Ottawa, le chef de l'Union nationale a affirmé que "le Québec, bien loin de progresser, perd actuellement du ter- rain sur tous les fronts. Nous sommes gouvernés de plus en plus par Ot- tawa et de moins en moins par Québec".

Les problèmes économi- ques et sociaux au Québec étaient "nombreux et ur- gents". "Il est clair, a affirmé M. Johnson, que nous res- terons impuissants à les résoudre et que les déci- sions qui nous concernent continueront d'être prises par d'autres tant que nous n'aurons pas réglé d'abord avec audace, clarté et dans l'ordre, notre problème constitutionnel".

M. Johnson a indiqué que son parti va s'efforcer de faire porter la campagne des prochaines élections générales québécoises sur le problème constitutionnel canadien.

VENTE DE CAFÉ A&P

ENSACS DE 3 LB!

CAFÉ BOKAR SAC DE 3 LB \$2.29 ÉCONOMISEZ 26¢

CAFÉ 8 O'CLOCK SAC DE 3 LB \$1.99 ÉCONOMISEZ 30¢

moulu dans le magasin A&P suivant vos instructions

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 30¢

| | | | |
|---|---|--|---|
| SOUPES CLARK (9 VARIETES) PREMIUM | 4 btes 10-oz. 69¢ SPECIAL! | LAIT INSTANTANE LAIT ECREME EN POUVRE, A&P | boîte 3-lb. \$1.09 Prix rég. bte \$1.19 — Epargnez 10c |
| DETERSIF TIDE (RABAIS DE 25c) | bte gros. \$1.39 géante | TOMATES A&P DE CHOIX | 3 btes 28-oz. 89¢ SPECIAL! |
| TARTE A LA CITROUILLE JANE PARKER | grande tarte 24-oz. 8" 49¢ Prix rég. ch. 55c — Epargnez 6c | POIS A&P DE FANTAISIE | 5 btes 15-oz. 79¢ SPECIAL! |
| COMPOTE DE POMMES | | DE FANTAISIE A&P | 5 btes 15-oz. 79¢ SPECIAL |

A&P ne Vend que la Meilleure Viande au Canada Inspectée par le Gouvernement

POUR UN GOUT QUI COMPTE DANS LA VIANDE — ACHETEZ SUPER-RIGHT

EPAULES DE PORC

GENRE PICNIC

59¢

lb

FUME, CUIT, PRETES A SERVIR

| | | | |
|--|-----------|--|--------|
| FILET DE PORC TOUT VIANDE, QUALITE SUPER-RIGHT | lb \$1.19 | JARRETS DE PORC CHARNUS, QUALITE SUPER-RIGHT | lb 39¢ |
|--|-----------|--|--------|

Cat. 'A' — Embaquetage hermétique — Prêts pour le four — 2 à 4 lbs

| | | | |
|----------------|--------|--------------------------------|--------|
| POULETS | lb 39¢ | BIFTECK DE PALERON | lb 59¢ |
| | | BOEUF HACHE (HAUT-COTE) | |

Fruits et Légumes Frais

Epargnez sur la récolte de valeur cette semaine, fruits et légumes frais

| | |
|---|------------------------|
| ORANGES Valencia, sucrées, juteuses | en sac cello 5 lbs 49¢ |
| POMMES McINTOSH, CAT. DE FANTAISIE, CULTIVEES AU QUEBEC | en sac cello 5 lbs 49¢ |
| OIGNONS CAT. NO 1, DU CANADA, GROS, POUR CUISSON | en sac cello 5 lbs 39¢ |
| P'Plemousses 10 | pour 69¢ |

Marshseedless, de la Floride, sucrés, juteux, grosseur 96

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi, le 22 janvier, 1966.

SPECIAL CETTE SEMAINE!

PAIN BLANC

TRANCHE OU NON TRANCHE — JANE PARKER

2 39¢

pains 24-oz.

EPARG. 5c

MERCREDI, 19 JANVIER 1966



Le nouvel exécutif du Club des "3 fois 20 ans" de Saint-Jean. M. E. Piedalou, trésorier. Debout dans l'ordre habituel: Jean pour l'année 1966. Nous remarquons assis, de gauche MM. A. Brouillette, J. Théoret, O. Brodeur, J. Grégoire, à droite: M. J. Bessette, vice-président; Mme S. Meunier, J. Brault et J. Lefebvre, directeurs. Présidente de la section féminine; M. J. Brunelle, président

Capacité de 1,200 sièges

La patinoire artificielle fermée d'ici l'automne

ST-JEAN - Le réaménagement de la patinoire artificielle de Saint-Jean devrait se concrétiser d'ici l'automne prochain. En effet, les membres du conseil municipal de Saint-Jean ont adopté à l'unanimité, le projet no. 2, de l'architecte Jacques Tougas, pour fermer cette patinoire artificielle.

Selon les estimés fragmentaires, le coût des travaux s'éleverait aux environs de \$200,000. La cité de Saint-Jean entendrait soumettre cette somme aux contribuables.

Lors d'une assemblée spéciale, l'ingénieur municipal, M. Marcel Bernard, a été autorisé

par le conseil, à vérifier les aspects de la nouvelle construction et aussi demander des soumissions publiques pour la fermeture de la patinoire artificielle.

C'est le conseiller Jean Payette qui s'est fait le promoteur de cette idée, depuis quelque temps étudiée par l'administration municipale.

Selon le représentant du quartier nord, il en coûte annuellement près de \$15,000, à la cité pour voir à l'administration de cette patinoire artificielle.

Le projet de réfection comporte l'installation d'un système à chauffage et aussi la construction de quelque 1,200 sièges amovibles pouvant servir pour le stadium municipal.

L'extérieur de la patinoire sera recouverte de briques et le haut de panneaux-décoratifs.

Seul le plafond de cette patinoire artificielle ne sera pas isolé, ce qui épargnera aux autorités de la cité une somme de près de \$30,000.

De l'avis du conseiller Alphonse Lorrain, le conseil aurait dû accepter le projet le plus dispendieux, soit de \$250,000 afin de ne pas recommencer inutilement la construction ou la réparation de cette patinoire.

L'échevin du quartier centre a toutefois affirmé que la cité devra porter une attention toute particulière à son pouvoir d'emprunt qui diminue sans cesse.

M. Lorrain a rappelé que le conseil municipal devra entendre la réparation de son réseau d'aqueduc de l'ordre de \$600,000, et aménager de nouvelles rues pour développer les secteurs domiciliaires.

Cependant, les autres échevins ont déclaré qu'ils avaient obtenu l'unanimité pour la réalisation de ce projet et qu'il était de l'ordre de le mettre en exécution.

Le 12 février: A 7h. p.m. un souper canadien sera donné au Centre Notre-Dame Auxiliatrice.

A 8h. p.m. au Centre St-Edmond c'est le bal des duchesses qui mettra en vedette deux orchestres de danse pour jeunes: les Intriguantes et les Snobs. La soirée sera sous la direction de Denis Brown.

Le 13 février: A 10h. am. messe. parade des raquetteurs. A 1h. p.m., la grande parade (arène municipale) avec en tête le réputé corps des majorettes de Jacques Cartier. A 2 h. p.m. joute de ballon balai. A 3h. p.m. une joute de hockey mettant aux prises les Alouettes de Montréal, les As du football, et le RCAF de Saint-Jean.

Le 14 février jusqu'au 18 février: Compétitions inter-centre de sports intérieurs. Parc-école St-Gérard: Tournoi de hockey intérieur et tennis sur table. N.D.A.: Tournoi de badminton; Centre St-Edmond: Tournoi de

ballon volant et de ballon panier. Le 19 février: Journée de hockey mineur. A 8h. p.m. couronnement de la Reine du Carnaval de Saint-Jean 1966.

Le 20 février: A 1h. p.m. Rallye automobile. 50 milles. 2h. p.m.: tir du cible. 6 équipes. 3h. p.m.: retour du rallye. Entre 2h30 et 4h. p.m., ce sont les séries éliminatoires du hockey mineur. A 8h. p.m.: patinage de fantasia à l'arène municipale: en vedette, un club de patinage de fantasia de Saint-Jean sous la direction de Mme F. Carbray.

Le 21 février: Finales des compétitions inter-centre. Distribution des trophées.

Le 22 février: 7h. p.m. souper de clôture au RCAF avec un maximum de 500 couverts. 8h. p.m. danse avec orchestre et à 11h. p.m. un buffet marquera la fin du carnaval d'hiver de Saint-Jean pour 1966.

Hausse générale dans le tarif des licences à St-Jean en '66

ST-JEAN - Les autorités municipales de la cité de Saint-Jean ont finalement adopté un nouveau règlement de tarifs des licences pour les commerces, places d'affaires, industries, etc. ... lors d'une séance spéciale du conseil municipal.

Avec l'adoption de ce nouveau règlement la cité de Saint-Jean percevra une hausse de taxes de l'ordre de \$15,000, annuellement.

M. Guy Normand échevin du quartier sud et président de cette commission des licences, a déclaré, lors de cette réunion, que la ville se voyait dans l'obligation de majorer le tarif actuel des licences, afin de trouver les fonds nécessaires pour l'administration des affaires de la cité et lui permettre de faire face à ses obligations.

A Saint-Jean, dorénavant, les détenteurs de permis de la Régie des Alcools du Québec recevront une attention particulière.

En effet, depuis nombre d'années, l'Association des hôteliers de Saint-Jean se plaignait du traitement municipal relativement au coût des licences.

C'est ainsi qu'avec l'adoption de ce nouveau règlement des licences, un détenteur d'un permis de la Régie des alcools du Québec, pour vendre ou vendre de fait face à ses obligations.

a) de la bière et des vins dans un hôtel, une auberge ou un motel: une somme de \$100.

b) de la bière dans une taverne: une somme de \$100.00

c) de la bière dans une taverne et des vins dans un restaurant salle à manger, bar cabaret, une somme de \$50.

e) de la bière dans une épicerie-boucherie: \$75.00

2o. Il sera perçue tout détenteur de Permis de la Régie des alcools pour club licencié une somme de \$100.

3o. Il sera perçue tout détenteur de Permis de la Régie des alcools pour la vente de bière en gros: \$100.

4o. De tout détenteur de permis pour épicerie restaurant licencié il sera perçu une somme de \$75.

5o. Il sera perçu de tout agent ayant obtenu de la dite Régie un permis pour la vente de bière en gros la somme de \$100

Dans les autres sphères du commerce ou de l'industrie, la hausse sera proportionnée d'une façon plus scientifique.

1- L'alcool est vraiment dénué de toute utilité médicale ou thérapeutique, quoi que ce soit qu'on lui attribue, dans la publicité ou dans l'opinion populaire, comme vertu apéritive, tranquillisante, ou salutaire pour les artères coronaires.

2- Les buveurs d'alcool peuvent se classer en cinq catégories:

a) Ceux qui ne boivent qu'en société et seulement une fois de temps en temps; pas de problème évident jusqu'à nouvel ordre.

b) Ceux qui boivent en société MAIS de façon régulière, parce que le milieu auquel ils appartiennent est passablement alcoolisé; là il y a déjà un problème, puisque tout en se disant qu'on est comme tout le monde, on risque de devenir un esclave de la boisson alcoolique.

c) Ceux qui boivent en société et qui ont une dépendance croissante. Au début, on garde son emploi, on gère ses affaires, on conserve debout son mariage, mais on dépend déjà de l'alcool puisqu'on n'éprouve aucun plaisir sans accompagnement des boissons alcooliques, ni en excursion ni aux cartes, ni au golf, ni à la pêche, ni avec des amis.

Plus tard, on boit le matin pour dissiper les bleus, avant le dîner pour avoir de l'appétit, dans l'après-midi pour supporter une déception, à la fin de l'ouvrage pour oublier la fatigue, dans la soirée pour briller à une réunion, et au moment du coucher pour parvenir à s'endormir, la dépendance de l'alcool s'est notablement aggravée.

d) Les buveurs chevronnés (depuis 5 ou 10 ans) qui boivent sans excuse aucune, par la simple force de l'habitude, parce qu'ils ressentent continuellement le besoin d'une gorgée d'alcool, parce que, en réalité, leurs glandes leur métabolisme et leurs nerfs sont déjà atteints.

e) Enfin, il y a les alcooliques caractérisés, dont les capacités et la puissance de travail sont considérablement diminuées. Ils s'apitoient sur eux-mêmes, ils se méprisent, ils se haïssent.

ST-JEAN -- Le conseil municipal de Saint-Jean a ratifié la question de salaires de deux de ses fonctionnaires municipaux en l'occurrence MM. J.G. Payette et G. Guérin.

Une résolution a été acceptée à cette fin, lors d'une réunion spéciale des conseillers.

ST-JEAN -- Des membres de la Jeune chambre de Saint-Jean et Ibergville vendent actuellement, dans le public et à leurs amis, des billets permettant de participer à la grande activité sociale de l'année, le bal costumé et masqué.

Cette soirée aura lieu le 19 février prochain, à 9h. p.m. au Club de golf de Saint-Jean. L'animateur invité n'est nul autre que l'inimitable Jean Rafta, bien connu des assidus de la radio et de la télévision.

Les écoles doivent renseigner l'étudiant sur l'alcoolisme

ST-JEAN - Le Comité de moralité publique du diocèse de Saint-Jean invite le ministère de l'Éducation du Québec à inclure dans leur programme pédagogique, l'enseignement du problème de l'alcoolisme chez l'élite étudiante.

4- Ceci est important: il n'y a aucun remède pour guérir l'alcoolique dont les fonctions physiologiques et la personnalité psychologique sont définitivement transformées. Celui qui un matin est devenu alcoolique ne sera plus jamais comme il était dans son enfance ou sa jeunesse, celui qui un matin est devenu alcoolique mourra en alcoolique. Tout ce qu'on peut essayer d'obtenir, ce n'est pas de le guérir et de le réajuster, c'est qu'il se passe entièrement de boisson alcoolisée.

5- En fait d'alcoolisme, la seule attitude prudente c'est de prévenir. On se prémunit contre cette maladie épouvantable en ne buvant pas d'alcool du tout, - en se méfiant de la bière et du vin qui peuvent rendre alcoolique aussi bien que le cognac ou le whisky, - en espaçant beaucoup des verres, - en mettant beaucoup d'eau dans les boissons fortes, - en ne buvant pas tous les jours pendant une série de temps, - en ne buvant jamais à jeun le matin, - en ne buvant pas seul, installé avec une bouteille, - en ne prenant pas d'alcool comme médicament pour s'évader d'une difficulté ou pour calmer une nervosité, - surtout en ne buvant jamais par simple habitude.

6- Ce qu'il faudra enseigner dans les écoles peut ressembler à ceci:

1- L'alcool est vraiment dénué de toute utilité médicale ou thérapeutique, quoi que ce soit qu'on lui attribue, dans la publicité ou dans l'opinion populaire, comme vertu apéritive, tranquillisante, ou salutaire pour les artères coronaires.

2- Les buveurs d'alcool peuvent se classer en cinq catégories:

a) Ceux qui ne boivent qu'en société et seulement une fois de temps en temps; pas de problème évident jusqu'à nouvel ordre.

b) Ceux qui boivent en société MAIS de façon régulière, parce que le milieu auquel ils appartiennent est passablement alcoolisé; là il y a déjà un problème, puisque tout en se disant qu'on est comme tout le monde, on risque de devenir un esclave de la boisson alcoolique.

c) Ceux qui boivent en société et qui ont une dépendance croissante. Au début, on garde son emploi, on gère ses affaires, on conserve debout son mariage, mais on dépend déjà de l'alcool puisqu'on n'éprouve aucun plaisir sans accompagnement des boissons alcooliques, ni en excursion ni aux cartes, ni au golf, ni à la pêche, ni avec des amis.

Plus tard, on boit le matin pour dissiper les bleus, avant le dîner pour avoir de l'appétit, dans l'après-midi pour supporter une déception, à la fin de l'ouvrage pour oublier la fatigue, dans la soirée pour briller à une réunion, et au moment du coucher pour parvenir à s'endormir, la dépendance de l'alcool s'est notablement aggravée.

d) Les buveurs chevronnés (depuis 5 ou 10 ans) qui boivent sans excuse aucune, par la simple force de l'habitude, parce qu'ils ressentent continuellement le besoin d'une gorgée d'alcool, parce que, en réalité, leurs glandes leur métabolisme et leurs nerfs sont déjà atteints.

e) Enfin, il y a les alcooliques caractérisés, dont les capacités et la puissance de travail sont considérablement diminuées. Ils s'apitoient sur eux-mêmes, ils se méprisent, ils se haïssent.

Salaires rajustés

ST-JEAN -- Le conseil municipal de Saint-Jean a ratifié la question de salaires de deux de ses fonctionnaires municipaux en l'occurrence MM. J.G. Payette et G. Guérin.

Une résolution a été acceptée à cette fin, lors d'une réunion spéciale des conseillers.

ST-JEAN -- Des membres de la Jeune chambre de Saint-Jean et Ibergville vendent actuellement, dans le public et à leurs amis, des billets permettant de participer à la grande activité sociale de l'année, le bal costumé et masqué.

Cette soirée aura lieu le 19 février prochain, à 9h. p.m. au Club de golf de Saint-Jean. L'animateur invité n'est nul autre que l'inimitable Jean Rafta, bien connu des assidus de la radio et de la télévision.

Les organisateurs, qui ont fait tout ce qui est possible pour que la soirée soit un succès, poursuivent plusieurs buts.

L'un d'eux, regrouper dans la décente, les membres de la Jeune chambre et leurs épouses, les amis du mouvement

et les sympathisants qui n'ont pas pu adhérer ainsi que des membres d'autres organismes qui poursuivent, dans d'autres domaines, des œuvres humanitaires où ayant pour but l'avancement, sur tous les points, de l'humanité.

Afin de donner plus de piquant à cette réunion, des prix seront donnés par un jury pour le meilleur costume selon l'originalité et la réalisation, pour la non-identification de celui ou de celle qui le porte, etc. . . Des prix de présence seront aussi répartis parmi l'assistance.

Si un membre Jeune chambre vous offre de venir à cette soirée, laissez-vous convaincre et participez à la bonne humeur générale.

ST-JEAN -- Le Carnaval de Saint-Jean, édition 1966, semble être voué au succès si l'on en juge tant le travail de son comité exécutif que sa nouvelle structure: en effet, toutes les paroisses se sont fusionnées pour donner naissance à un carnaval à la mesure de Saint-Jean.

Oui, Saint-Jean développera le plus grand Carnaval de son histoire en adoptant le programme du dévoué président, M. Ludger Nadeau, et de tout son exécutif.

Il reste donc à souhaiter que cette extension du carnaval viennoise que raviver l'enthousiasme tout intime qui pouvait marquer les carnaval paroissiaux.

LE PROGRAMME
Voici donc le programme adopté par l'exécutif tout récemment:
Le 11 février:
L'ouverture du Carnaval sera marquée comme il se doit d'une réception civique tenue à l'hôtel de ville de Saint-Jean, sous la présidence de Son Honneur le maire, M. L.N. McMillan.

Le 12 février:
A 7h. p.m. un souper canadien sera donné au Centre Notre-Dame Auxiliatrice.
A 8h. p.m. au Centre St-Edmond c'est le bal des duchesses qui mettra en vedette deux orchestres de danse pour jeunes: les Intriguantes et les Snobs. La soirée sera sous la direction de Denis Brown.
Le 13 février:
A 10h. am. messe. parade des raquetteurs. A 1h. p.m., la grande parade (arène municipale) avec en tête le réputé corps des majorettes de Jacques Cartier. A 2 h. p.m. joute de ballon balai. A 3h. p.m. une joute de hockey mettant aux prises les Alouettes de Montréal, les As du football, et le RCAF de Saint-Jean.
Le 14 février jusqu'au 18 février:
Compétitions inter-centre de sports intérieurs. Parc-école St-Gérard: Tournoi de hockey intérieur et tennis sur table. N.D.A.: Tournoi de badminton; Centre St-Edmond: Tournoi de

ballon volant et de ballon panier. Le 19 février: Journée de hockey mineur. A 8h. p.m. couronnement de la Reine du Carnaval de Saint-Jean 1966.
Le 20 février: A 1h. p.m. Rallye automobile. 50 milles. 2h. p.m.: tir du cible. 6 équipes. 3h. p.m.: retour du rallye. Entre 2h30 et 4h. p.m., ce sont les séries éliminatoires du hockey mineur. A 8h. p.m.: patinage de fantasia à l'arène municipale: en vedette, un club de patinage de fantasia de Saint-Jean sous la direction de Mme F. Carbray.
Le 21 février: Finales des compétitions inter-centre. Distribution des trophées.
Le 22 février: 7h. p.m. souper de clôture au RCAF avec un maximum de 500 couverts. 8h. p.m. danse avec orchestre et à 11h. p.m. un buffet marquera la fin du carnaval d'hiver de Saint-Jean pour 1966.

ST-JEAN -- Le Carnaval de Saint-Jean, édition 1966, semble être voué au succès si l'on en juge tant le travail de son comité exécutif que sa nouvelle structure: en effet, toutes les paroisses se sont fusionnées pour donner naissance à un carnaval à la mesure de Saint-Jean.

Oui, Saint-Jean développera le plus grand Carnaval de son histoire en adoptant le programme du dévoué président, M. Ludger Nadeau, et de tout son exécutif.

Il reste donc à souhaiter que cette extension du carnaval viennoise que raviver l'enthousiasme tout intime qui pouvait marquer les carnaval paroissiaux.

LE PROGRAMME
Voici donc le programme adopté par l'exécutif tout récemment:
Le 11 février:
L'ouverture du Carnaval sera marquée comme il se doit d'une réception civique tenue à l'hôtel de ville de Saint-Jean, sous la présidence de Son Honneur le maire, M. L.N. McMillan.

Le 12 février:
A 7h. p.m. un souper canadien sera donné au Centre Notre-Dame Auxiliatrice.
A 8h. p.m. au Centre St-Edmond c'est le bal des duchesses qui mettra en vedette deux orchestres de danse pour jeunes: les Intriguantes et les Snobs. La soirée sera sous la direction de Denis Brown.
Le 13 février:
A 10h. am. messe. parade des raquetteurs. A 1h. p.m., la grande parade (arène municipale) avec en tête le réputé corps des majorettes de Jacques Cartier. A 2 h. p.m. joute de ballon balai. A 3h. p.m. une joute de hockey mettant aux prises les Alouettes de Montréal, les As du football, et le RCAF de Saint-Jean.
Le 14 février jusqu'au 18 février:
Compétitions inter-centre de sports intérieurs. Parc-école St-Gérard: Tournoi de hockey intérieur et tennis sur table. N.D.A.: Tournoi de badminton; Centre St-Edmond: Tournoi de

ballon volant et de ballon panier. Le 19 février: Journée de hockey mineur. A 8h. p.m. couronnement de la Reine du Carnaval de Saint-Jean 1966.
Le 20 février: A 1h. p.m. Rallye automobile. 50 milles. 2h. p.m.: tir du cible. 6 équipes. 3h. p.m.: retour du rallye. Entre 2h30 et 4h. p.m., ce sont les séries éliminatoires du hockey mineur. A 8h. p.m.: patinage de fantasia à l'arène municipale: en vedette, un club de patinage de fantasia de Saint-Jean sous la direction de Mme F. Carbray.
Le 21 février: Finales des compétitions inter-centre. Distribution des trophées.
Le 22 février: 7h. p.m. souper de clôture au RCAF avec un maximum de 500 couverts. 8h. p.m. danse avec orchestre et à 11h. p.m. un buffet marquera la fin du carnaval d'hiver de Saint-Jean pour 1966.

ST-JEAN -- Le Carnaval de Saint-Jean, édition 1966, semble être voué au succès si l'on en juge tant le travail de son comité exécutif que sa nouvelle structure: en effet, toutes les paroisses se sont fusionnées pour donner naissance à un carnaval à la mesure de Saint-Jean.

Oui, Saint-Jean développera le plus grand Carnaval de son histoire en adoptant le programme du dévoué président, M. Ludger Nadeau, et de tout son exécutif.

Il reste donc à souhaiter que cette extension du carnaval viennoise que raviver l'enthousiasme tout intime qui pouvait marquer les carnaval paroissiaux.

LE PROGRAMME
Voici donc le programme adopté par l'exécutif tout récemment:
Le 11 février:
L'ouverture du Carnaval sera marquée comme il se doit d'une réception civique tenue à l'hôtel de ville de Saint-Jean, sous la présidence de Son Honneur le maire, M. L.N. McMillan.

Le 12 février:
A 7h. p.m. un souper canadien sera donné au Centre Notre-Dame Auxiliatrice.
A 8h. p.m. au Centre St-Edmond c'est le bal des duchesses qui mettra en vedette deux orchestres de danse pour jeunes: les Intriguantes et les Snobs. La soirée sera sous la direction de Denis Brown.
Le 13 février:
A 10h. am. messe. parade des raquetteurs. A 1h. p.m., la grande parade (arène municipale) avec en tête le réputé corps des majorettes de Jacques Cartier. A 2 h. p.m. joute de ballon balai. A 3h. p.m. une joute de hockey mettant aux prises les Alouettes de Montréal, les As du football, et le RCAF de Saint-Jean.
Le 14 février jusqu'au 18 février:
Compétitions inter-centre de sports intérieurs. Parc-école St-Gérard: Tournoi de hockey intérieur et tennis sur table. N.D.A.: Tournoi de badminton; Centre St-Edmond: Tournoi de

ballon volant et de ballon panier. Le 19 février: Journée de hockey mineur. A 8h. p.m. couronnement de la Reine du Carnaval de Saint-Jean 1966.
Le 20 février: A 1h. p.m. Rallye automobile. 50 milles. 2h. p.m.: tir du cible. 6 équipes. 3h. p.m.: retour du rallye. Entre 2h30 et 4h. p.m., ce sont les séries éliminatoires du hockey mineur. A 8h. p.m.: patinage de fantasia à l'arène municipale: en vedette, un club de patinage de fantasia de Saint-Jean sous la direction de Mme F. Carbray.
Le 21 février: Finales des compétitions inter-centre. Distribution des trophées.
Le 22 février: 7h. p.m. souper de clôture au RCAF avec un maximum de 500 couverts. 8h. p.m. danse avec orchestre et à 11h. p.m. un buffet marquera la fin du carnaval d'hiver de Saint-Jean pour 1966.

ST-JEAN -- Le Carnaval de Saint-Jean, édition 1966, semble être voué au succès si l'on en juge tant le travail de son comité exécutif que sa nouvelle structure: en effet, toutes les paroisses se sont fusionnées pour donner naissance à un carnaval à la mesure de Saint-Jean.

Oui, Saint-Jean développera le plus grand Carnaval de son histoire en adoptant le programme du dévoué président, M. Ludger Nadeau, et de tout son exécutif.

Il reste donc à souhaiter que cette extension du carnaval viennoise que raviver l'enthousiasme tout intime qui pouvait marquer les carnaval paroissiaux.

LE PROGRAMME
Voici donc le programme adopté par l'exécutif tout récemment:
Le 11 février:
L'ouverture du Carnaval sera marquée comme il se doit d'une réception civique tenue à l'hôtel de ville de Saint-Jean, sous la présidence de Son Honneur le maire, M. L.N. McMillan.

Le 12 février:
A 7h. p.m. un souper canadien sera donné au Centre Notre-Dame Auxiliatrice.
A 8h. p.m. au Centre St-Edmond c'est le bal des duchesses qui mettra en vedette deux orchestres de danse pour jeunes: les Intriguantes et les Snobs. La soirée sera sous la direction de Denis Brown.
Le 13 février:
A 10h. am. messe. parade des raquetteurs. A 1h. p.m., la grande parade (arène municipale) avec en tête le réputé corps des majorettes de Jacques Cartier. A 2 h. p.m. joute de ballon balai. A 3h. p.m. une joute de hockey mettant aux prises les Alouettes de Montréal, les As du football, et le RCAF de Saint-Jean.
Le 14 février jusqu'au 18 février:
Compétitions inter-centre de sports intérieurs. Parc-école St-Gérard: Tournoi de hockey intérieur et tennis sur table. N.D.A.: Tournoi de badminton; Centre St-Edmond: Tournoi de

ballon volant et de ballon panier. Le 19 février: Journée de hockey mineur. A 8h. p.m. couronnement de la Reine du Carnaval de Saint-Jean 1966.
Le 20 février: A 1h. p.m. Rallye automobile. 50 milles. 2h. p.m.: tir du cible. 6 équipes. 3h. p.m.: retour du rallye. Entre 2h30 et 4h. p.m., ce sont les séries éliminatoires du hockey mineur. A 8h. p.m.: patinage de fantasia à l'arène municipale: en vedette, un club de patinage de fantasia de Saint-Jean sous la direction de Mme F. Carbray.
Le 21 février: Finales des compétitions inter-centre. Distribution des trophées.
Le 22 février: 7h. p.m. souper de clôture au RCAF avec un maximum de 500 couverts. 8h. p.m. danse avec orchestre et à 11h. p.m. un buffet marquera la fin du carnaval d'hiver de Saint-Jean pour 1966.

ST-JEAN -- Le Carnaval de Saint-Jean, édition 1966, semble être voué au succès si l'on en juge tant le travail de son comité exécutif que sa nouvelle structure: en effet, toutes les paroisses se sont fusionnées pour donner naissance à un carnaval à la mesure de Saint-Jean.

Oui, Saint-Jean développera le plus grand Carnaval de son histoire en adoptant le programme du dévoué président, M. Ludger Nadeau, et de tout son exécutif.

Il reste donc à souhaiter que cette extension du carnaval viennoise que raviver l'enthousiasme tout intime qui pouvait marquer les carnaval paroissiaux.

LE PROGRAMME
Voici donc le programme adopté par l'exécutif tout récemment:
Le 11 février:
L'ouverture du Carnaval sera marquée comme il se doit d'une réception civique tenue à l'hôtel de ville de Saint-Jean, sous la présidence de Son Honneur le maire, M. L.N. McMillan.

Le 12 février:
A 7h. p.m. un souper canadien sera donné au Centre Notre-Dame Auxiliatrice.
A 8h. p.m. au Centre St-Edmond c'est le bal des duchesses qui mettra en vedette deux orchestres de danse pour jeunes: les Intriguantes et les Snobs. La soirée sera sous la direction de Denis Brown.
Le 13 février:
A 10h. am. messe. parade des raquetteurs. A 1h. p.m., la grande parade (arène municipale) avec en tête le réputé corps des majorettes de Jacques Cartier. A 2 h. p.m. joute de ballon balai. A 3h. p.m. une joute de hockey mettant aux prises les Alouettes de Montréal, les As du football, et le RCAF de Saint-Jean.
Le 14 février jusqu'au 18 février:
Compétitions inter-centre de sports intérieurs. Parc-école St-Gérard: Tournoi de hockey intérieur et tennis sur table. N.D.A.: Tournoi de badminton; Centre St-Edmond: Tournoi de

ballon volant et de ballon panier. Le 19 février: Journée de hockey mineur. A 8h. p.m. couronnement de la Reine du Carnaval de Saint-Jean 1966.
Le 20 février: A 1h. p.m. Rallye automobile. 50 milles. 2h. p.m.: tir du cible. 6 équipes. 3h. p.m.: retour du rallye. Entre 2h30 et 4h. p.m., ce sont les séries éliminatoires du hockey mineur. A 8h. p.m.: patinage de fantasia à l'arène municipale: en vedette, un club de patinage de fantasia de Saint-Jean sous la direction de Mme F. Carbray.
Le 21 février: Finales des compétitions inter-centre. Distribution des trophées.
Le 22 février: 7h. p.m. souper de clôture au RCAF avec un maximum de 500 couverts. 8h. p.m. danse avec orchestre et à 11h. p.m. un buffet marquera la fin du carnaval d'hiver de Saint-Jean pour 1966.

ST-JEAN -- Le Carnaval de Saint-Jean, édition 1966, semble être voué au succès si l'on en juge tant le travail de son comité exécutif que sa nouvelle structure: en effet, toutes les paroisses se sont fusionnées pour donner naissance à un carnaval à la mesure de Saint-Jean.

Oui, Saint-Jean développera le plus grand Carnaval de son histoire en adoptant le programme du dévoué président, M. Ludger Nadeau, et de tout son exécutif.

Il reste donc à souhaiter que cette extension du carnaval viennoise que raviver l'enthousiasme tout intime qui pouvait marquer les carnaval paroissiaux.

LE PROGRAMME
Voici donc le programme adopté par l'exécutif tout récemment:
Le 11 février:
L'ouverture du Carnaval sera marquée comme il se doit d'une réception civique tenue à l'hôtel de ville de Saint-Jean, sous la présidence de Son Honneur le maire, M. L.N. McMillan.

Le 12 février:
A 7h. p.m. un souper canadien sera donné au Centre Notre-Dame Auxiliatrice.
A 8h. p.m. au Centre St-Edmond c'est le bal des duchesses qui mettra en vedette deux orchestres de danse pour jeunes: les Intriguantes et les Snobs. La soirée sera sous la direction de Denis Brown.
Le 13 février:
A 10h. am. messe. parade des raquetteurs. A 1h. p.m., la grande parade (arène municipale) avec en tête le réputé corps des majorettes de Jacques Cartier. A 2 h. p.m. joute de ballon balai. A 3h. p.m. une joute de hockey mettant aux prises les Alouettes de Montréal, les As du football, et le RCAF de Saint-Jean.
Le 14 février jusqu'au 18 février:
Compétitions inter-centre de sports intérieurs. Parc-école St-Gérard: Tournoi de hockey intérieur et tennis sur table. N.D.A.: Tournoi de badminton; Centre St-Edmond: Tournoi de

ballon volant et de ballon panier. Le 19 février: Journée de hockey mineur. A 8h. p.m. couronnement de la Reine du Carnaval de Saint-Jean 1966.
Le 20 février: A 1h. p.m. Rallye automobile. 50 milles. 2h. p.m.: tir du cible. 6 équipes. 3h. p.m.: retour du rallye. Entre 2h30 et 4h. p.m., ce sont les séries éliminatoires du hockey mineur. A 8h. p.m.: patinage de fantasia à l'arène municipale: en vedette, un club de patinage de fantasia de Saint-Jean sous la direction de Mme F. Carbray.
Le 21 février: Finales des compétitions inter-centre. Distribution des trophées.
Le 22 février: 7h. p.m. souper de clôture au RCAF avec un maximum de 500 couverts. 8h. p.m. danse avec orchestre et à 11h. p.m. un buffet marquera la fin du carnaval d'hiver de Saint-Jean pour 1966.

ST-JEAN -- Le Carnaval de Saint-Jean, édition 1966, semble être voué au succès si l'on en juge tant le travail de son comité exécutif que sa nouvelle structure: en effet, toutes les paroisses se sont fusionnées pour donner naissance à un carnaval à la mesure de Saint-Jean.

Oui, Saint-Jean développera le plus grand Carnaval de son histoire en adoptant le programme du dévoué président, M. Ludger Nadeau, et de tout son exécutif.

Il reste donc à souhaiter que cette extension du carnaval viennoise que raviver l'enthousiasme tout intime qui pouvait marquer les carnaval paroissiaux.

Le discours du Trône du Québec abordera plusieurs sujets qui ont été touchés par Ottawa

QUEBEC (PC) — M. Jean Lesage a déclaré mardi à des journalistes que le discours du trône de la session de la législature québécoise, qui ouvrira le 25 janvier prochain, «abordera plusieurs sujets touchés dans le discours du trône» du parlement canadien.

Commentant le discours du trône qu'a lu mardi le gouverneur général, M. Georges Vanier, le premier ministre québécois a déclaré: «Il annonce évidemment beaucoup d'ouvrage et beaucoup de bien, il comporte la proposition d'un grand nombre de mesures nécessaires. Il y a des sujets dans ce discours du trône qui feront également l'objet du discours que lira le lieutenant-gouverneur mardi prochain».

Au sujet du transfert au Canada de la constitution canadienne mentionné dans le discours du trône d'Ottawa, M. Lesage a déclaré: «Il s'agit évidemment de la formule Fulton-Favreau». Il a révélé que sa première intervention en chambre, au début de la prochaine session québécoise, portera sur la formule F-F et qu'il exprimera alors la position officielle et formelle du gouvernement québécois vis-à-vis cette mesure.

M. Lesage a expliqué que, selon l'interprétation qu'il a toujours donnée publiquement de la formule F-F, il fallait le consentement unanime des provinces et du gouvernement fédéral pour réduire les pouvoirs des provinces et qu'il suffisait d'une majorité des deux tiers des pro-

vinces dans le cas où le gouvernement fédéral voulait céder des pouvoirs aux provinces.

Cependant, «aucune voix autorisée n'a jamais accepté cette interprétation au Canada, a ajouté M. Lesage. Mon interprétation de la formule F-F, a-t-il précisé, interprétation que j'ai toujours eue durant les discussions et la mise au point de la formule, a été mise en doute même au Québec, par un certain professeur de droit».

«Dans les circonstances, a-t-il poursuivi, si mon interprétation n'est pas la bonne, là, je ne marche plus».

Invité à dire comment Ottawa pouvait annoncer dans le discours du trône le rapatriement de la constitution canadienne si Québec ne marchait pas, M. Lesage a déclaré: «Mais Ottawa ne sait pas si Québec s'y oppose, oui ou non».

Condition M. Lesage a souligné que «le Manitoba également n'a pas approuvé la formule Fulton-Favreau». Lors d'une visite au Québec qu'il a effectuée l'automne dernier, M. Duff Roblin, premier ministre manitobain, avait précisé que sa province a accepté la formule F-F seulement comme sujet d'étude à être soumis à un comité conjoint du sénat et de la chambre des communes.

Le premier ministre québécois a souligné par ailleurs que «la première condition pour l'acceptation par le Québec de la formule F-F n'est pas encore remplie». Il a précisé que cette condition, posée dans le discours

du trône de la dernière session régulière, exige la restriction, par le parlement de Londres, des pouvoirs du conseil législatif.

«Le parlement de Londres n'a pas encore donné suite à cette législation de l'Assemblée législative», a noté M. Lesage. M. Lesage a dit se réjouir d'une mesure, annoncée dans le discours du trône canadien, en faveur d'étendre le caractère bilingue du fonctionnarisme fédéral. «Evidemment, ça me fait plaisir, a-t-il dit, il y a assez longtemps que je le réclame».

M. Lesage a dit encore qu'il est, quant à lui, favorable à faire de «O Canada» l'hymne national du Canada. Il a refusé de commenter d'autres mesures spécifiques dans le discours du trône d'Ottawa.

Par ailleurs, M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Éducation, a déclaré que le Québec se prévaudrait de la formule d'option à l'égard de plusieurs mesures touchant l'éducation et concernant notamment les bourses et les prêts fédéraux aux étudiants, annoncées dans le discours du trône, M. Gérin-Lajoie a dit que le Québec se prévaudrait également de son droit d'option à l'égard du reclassement et de la formation de la main-d'œuvre.

«Il est absolument essentiel, a dit M. Gérin-Lajoie, d'avoir une politique intégrée en ce qui regarde le financement de l'éducation, politique qui relève du Québec. Il est inconcevable qu'un système fédéral vienne en concurrence avec une politique provinciale».

«Ces messieurs d'Ottawa sont définitivement irrécupérables en matière de justice» -Wagner

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois de la Justice, M. Claude Wagner, s'en est pris encore une fois aujourd'hui aux membres du cabinet fédéral, disant que «ces messieurs d'Ottawa sont définitivement irrécupérables en matière de justice».

Le ministre a fait ce commentaire au cours d'une entrevue à Québec alors qu'il était interrogé sur la décision du cabinet fédéral, prise lundi de commuer en emprisonnement à vie la sentence de mort prononcée en 1964 contre R. John Colpitts, 19 ans, pour le meurtre d'un garde du pénitencier Dorchester, au Nouveau-Brunswick.

Rappelant que le cabinet fédéral, en commuant la sentence de Colpitts, permettra à ce dernier de purger sa peine dans le même pénitencier où il a assassiné un gardien, M. Claude Wagner a déclaré: «C'est aussi bien dire qu'ils viennent de signer l'arrêt de mort d'un autre garde corps, si Colpitts, qui purgeait une sentence de 10 années d'emprisonnement pour vol à

main armée n'a pas hésité à poignarder l'un de ses gardiens. Il a affirmé que cette collaboration devient nécessaire si l'on veut assurer le succès de la lutte contre le crime dont l'issue est vitale pour la société».

Il a dit que «devant cette absence de coopération de la part des hommes de bonne volonté, on va être limité à coopérer avec nous-mêmes».

Interrogé sur le rapport qu'a présenté la Gendarmerie royale lors de la récente conférence fédérale-provinciale et qui traitait de la facilité qu'ont les membres de la pègre à s'implanter au Québec et en Ontario avec la collusion d'hommes politiques, M. Wagner a dit que le document n'apportait rien de bien nouveau.

«Ils ont simplement réitéré ce que je dis partout depuis trois ans. Il y avait dans cette communication des phrases qui étaient le mot à mot de ce que je disais dans le discours que j'ai prononcé sur le crime organisé il y a un peu plus de deux ans, alors que j'étais encore procureur pour la Couronne».

«Ils ont simplement réitéré ce que je dis partout depuis trois ans. Il y avait dans cette communication des phrases qui étaient le mot à mot de ce que je disais dans le discours que j'ai prononcé sur le crime organisé il y a un peu plus de deux ans, alors que j'étais encore procureur pour la Couronne».

Sanctions prises contre les grévistes écoliers?

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, a déclaré mardi, au cours d'une conférence de presse, que des hauts fonctionnaires de son ministère examinent la possibilité d'imposer des sanctions contre les élèves des institutions d'enseignement spécialisées de la province, en grève depuis lundi pour protester contre un nouveau calendrier scolaire.

Parmi les sanctions qui pourraient être prises, M. Gérin-Lajoie a mentionné le retrait des allocations scolaires de \$10 par mois, de même que la suspension du 2e versement des bourses et des prêts aux étudiants.

«Les allocations scolaires aux étudiants de 16 et 17 ans, a noté M. Gérin-Lajoie, ont pour but d'assurer la fréquentation de l'école».

«Il en va de même, a-t-il ajouté, les allocations familiales

fédérales qui sont, elles aussi, conditionnelles à la fréquentation de l'école».

«Il en va de même, a-t-il ajouté, des allocations familiales fédérales qui sont, elles aussi, conditionnelles à la fréquentation de l'école».

Les bourses et les prêts aux étudiants sont versés en deux tranches, l'une à l'automne et la deuxième au début du deuxième semestre de l'année scolaire. «La deuxième tranche de bourses et des prêts n'a pas encore été versée, a dit M. Gérin-Lajoie, et elle pourrait être retenue».

Le ministre de l'Éducation a ajouté toutefois qu'il n'avait pas lui-même étudié la possibilité de représailles contre les 27.000 étudiants en grève. Il a révélé qu'il fera rapport au conseil des ministres mercredi.

Commentant une déclaration faite lundi soir à la télévision

par M. Michel Delorme, président du comité provisoire des étudiants de la Fédération des étudiants de l'enseignement spécialisé, selon laquelle les professeurs avaient appuyé les étudiants dans leur projet de grève, M. Gérin-Lajoie a déclaré: «Ca me scandalise».

Le ministre de l'Éducation a blâmé les professeurs qui «avaient le devoir, a-t-il dit, d'insister auprès de leurs élèves de rester en classe». M. Gérin-Lajoie a également reproché aux parents «d'avoir manqué à leurs responsabilités en n'insistant pas suffisamment auprès de leurs jeunes de rester à l'école».

Le nouveau calendrier scolaire des institutions de l'enseignement spécialisé, qui relèvent directement du ministère de l'Éducation, prévoit la fin des cours cette année le 23 juin.

A l'Assemblée législative

Accusations de trafic d'influence portées contre un député libéral?

QUEBEC PC — Une source digne de foi a laissé entendre hier que des accusations de trafic d'influence seront portées, sous peu, contre un député libéral siégeant à l'Assemblée législative.

La source a précisé que le député aura à faire face à une série de chefs d'accusation de trafic d'influence.

Ces accusations seront portées à la suite d'une longue enquête menée par des agents spéciaux de la Sûreté provinciale du Québec sur les agissements du député représentant

une circonscription de la région de Québec.

La présence du sous-procureur-général, Me Ivan Mignault, au palais de justice, en fin d'après-midi, hier, laisse présager que le député sera mis en accusation dès aujourd'hui.

Interrogé par un journaliste, Me Mignault a cependant refusé de répondre à quelque question que ce soit, se contentant de dire: «Je ne fais jamais de commentaires».

Le ministère de la Justice entend procéder par voie de sommation. Le député sera accusé

en vertu de l'article 102 du code criminel qui précise que: «commet une infraction, quiconque, directement ou indirectement, étant fonctionnaire, exige, accepte ou offre ou convient d'accepter de quelqu'un, pour lui-même ou une autre personne, un prêt, une récompense, un avantage ou un bénéfice de quelque nature que ce soit en considération d'une collaboration, d'une aide, d'un exercice d'influence ou d'un acte ou omission concernant la conclusion d'affaires avec le gouvernement ou un sujet d'affaires ayant trait au gouvernement».

LA OÙ IL Y A...

ACTION



Ketchup aux Tomates 4/89¢
riche et lisse-Heinz ~ bout 11 on.

Spaghetti & Macaroni 5/89¢
long et coupé-Catelli ~ pqt 16 on.

Lait en Poudre 1.09
instantané-Crino ~ pqt 3 lbs.

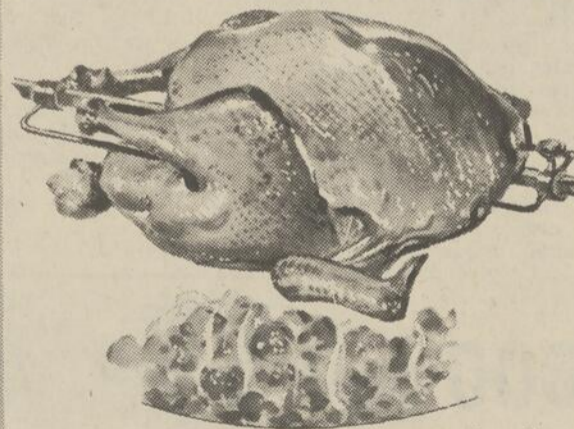
Poulet Désossé 1.19
marque Buffet ~ pot 16 on.

Jus de Tomates 4/59¢
Del Monte-qualité surchoix ~ btes 20 on.

Fèves Brun Foncé 3/89¢
marque Libby ~ btes 28 on.

Biscuits Soda 33¢
salés de Christie ~ pqt 16 on.

POULETS à ROTIR



de catégorie "A" entièrement nettoyés prêts pour la cuisson poids moyen: 5 livres

la livre **49¢**

ORANGES DE FLORIDE



pour le jus Variété Valencia sucrées et juteuses grosseur no-252

2 douzaines **59¢**

PÂTISSERIE FRAICHE

PETITS GATEAUX AU CARAMEL RED & WHITE bte 12 s **49¢**

TARTE aux ANANAS WONDER chacun **49¢**

MARCHE ROUGE & BLANC **MASSE** ANGLE CARTIER ET ST-ANDRE, GRANBY, QUE.

MARCHE ROUGE & BLANC **SABOURIN** 496 BLVD. BOIVIN, GRANBY, QUE.

MARCHE ROUGE & BLANC **RENAUD** 852 RUE FOSTER, WATERLOO, QUE.

MARCHE ROUGE & BLANC **PAQUETTE** ROXTON POND, QUE.

MARCHE ROUGE & BLANC **DECELLES** WEST SHEFFORD, QUE.

MARCHE ROUGE & BLANC **SAVAGE** SOUTH STUKELY, QUE.

MARCHE ROUGE & BLANC **FORTIN** 118 RUE DE L'ÉGLISE, COWANSVILLE, QUE.

MARCHE ROUGE & BLANC **LAFLAMME** 963 RUE SUD, COWANSVILLE, QUE.

MARCHE ROUGE & BLANC **SANSOUCY** 9 RUE LAFONTAINE ST-PIE

MARCHE ROUGE ET BLANC **QUIMETTE** VALCOURT

Victoire pour Cowansville et Iberville

Cowansville grimpe en 3e position

GRANBY - Inspiré par la sensationnelle tenue de Roger Monty qui a compté trois buts en plus de fournir trois assistances, le



Roger MONTY

Victoriaville a surclassé hier soir les Braves de St-Jean 10 à 1, dans une joute régulière de la ligue B M S, disputée à l'aréna de Bedford. Cette sensationnelle victoire a permis au Victoria de rejoindre les Braves en 3e position de la ligue B M S. Cowansville a disputé quatre parties de moins que ses adversaires d'hier soir.

DEMIAN
Disons immédiatement que Cowansville jouera de nouveau devant ses partisans demain soir, à l'aréna de Bedford. Cette fois le Victoria aura la visite des meneurs, les Renards d'Iberville. A cette occasion, une excursion sera organisée par le Victoria, à l'intention des sportifs de Cowansville. Un autobus quittera le Patteau Bar-B-Q, à 7 heures 30, pour Bedford.

Pour revenir au match d'hier soir, ajoutons que cette victoire a aussi permis à Cowansville de se rapprocher à deux points des Tigres de Granby et de la 2e place, avec toujours quatre parties en mains.
Outre la magnifique performance de Monty, notons celle de Ouellette qui a réussi deux buts et participé à trois autres. Bernard a également compté deux fois et fourni trois passes. Coté Bédard et Rocheleau ont été les autres compteurs du Victoria. Senécal a évité le blanchissage aux visiteurs avec un but au milieu de la deuxième période.
Le Victoria menait 3 à 0 après 20 minutes de jeu, et 4 à 1 après la seconde période. Les Braves sont tout simplement écroulés à la dernière reprise.

PREMIERE PERIODE:
1-C'ville: Monty (Ouellette) 1-31
2-C'ville: Ouellette (Bédard-Monty) 11.53
3-Cowansville: Monty (Ouellette-Darsigny) 13.41
Punitions: Rocheleau 5.09, Farelle 6.41
DEUXIEME PERIODE:
4-Cowansville: Bernard (Marin-Monty) 7.12
5-St-Jean: Senécal (Lafontaine-Corribeau) 10.37
Punitions: Rocheleau 3.35, Bédard 9.55 Farelle 13.35
TROISIEME PERIODE:
6-Cowansville: Côté (Bernard Darsigny) 37
7-Cowansville: Bédard (Monty-Darsigny) 7.22
8-Cowansville: Rocheleau (Bédard-Bernard) 7.35
9-Cowansville: Bernard (Rocheleau-Marin) 7.47
10-Cowansville: Monty (Ouellette-Gingues) 9.43
11-Cowansville: Ouellette (Monty-Bernard) 17.45
Punitions: Côté 8.24, Leblanc 10.49.



LES DAMES représenteront Granby au grand bonspiel "Silver D" qui sera disputé à compter de lundi prochain, jusqu'au 28, au Château Clair de Québec. L'équipe gagnante se rendra par la suite à Vancouver, pour les grandes finales canadiennes, entre les 10 Provinces. Cette équipe locale est formée de Mmes: J.S. Hamilton, capitaine, G. Larochelle, 3e pierre, J.W.H. Miner, 2e pierre et D.L. Boyd, première pierre. Nous souhaitons bonne chance à nos représentantes.

Les Tigres de Granby sont battus décisivement par les meneurs, 7-1

GRANBY - Les Renards d'Iberville ont porté à 12 points leur avance au sommet de la ligue B M S hier soir, en battant encore une fois les Tigres de Granby, cette fois au compte décisif de 7 à 1. A moins d'un ralliement spectaculaire des autres équipes, les Renards qui ont encore 12 parties à disputer, remporteront facilement le championnat du circuit.
Hier soir encore, Iberville a joué mieux que les Tigres, à tous les points, ils ont compté trois buts à la première période et les quatre autres à la seconde. Ils se sont contentés de préserver cette avance, au 3e engagement.
La défense des Renards a aussi été à la hauteur de la situation; seul Thibodeau a pu la déjouer au début du second engagement, pour éviter aux Tigres l'humiliation d'une défaite par blanchissage.
Cette défaite des Tigres a aussi permis aux Victoria de Cow-

ansville, qui a défait St-Jean 10 à 1, de se rapprocher dangereusement. Granby a joué quatre parties de plus que Cowansville.
Jeudi soir, les Tigres joueront de nouveau à l'extérieur cette fois contre les Braves à St-Jean. Ils reviendront à l'aréna de Waterloo dimanche, pour affronter le Victoria de Cowansville.
Dumont et Surprenant ont dirigé l'offensive des meneurs hier avec deux buts chacun. Huard, Deslauriers et Ménard ont complété le pointage. Surprenant et Huard se sont mérité deux assistances.
Le match a été assez rude, et disputé dans des conditions difficiles. Une bagarre a éclaté à la 2e période entre J. N. Audette et Jacques; tous deux furent bannis pour cinq minutes. Jacques avait écopé d'une mauvaise conduite à la première période.

PREMIERE PERIODE:
1-Iberville: Dumont (Langelier) 5.05
2-Iberville: Huard (Roy) 12.35
3-Iberville: Dumont (Huard-Roy) 18.30
Punitions: Charbonneau 2.06, Grondin 3.35, J. N. Audette 3.35, Martel 5.18, Charbonneau 19.40, Jacques mauvaise conduite à 19.40.
DEUXIEME PERIODE:
4-Granby: Thibodeau (Charbonneau-Larose) 4.28
5-Iberville: Surprenant (Lawrence - J.N. Audette) 10.58
6-Iberville: Deslauriers (Gervais-Surprenant) 11.59
7-Iberville: Ménard (Surprenant) 12.14
8-Iberville: Surprenant (Huard) 15.56
Punitions: Deslauriers et Ma-louin 16.14, J. N. Audette et Jacques, majeure, 14.25
TROISIEME PERIODE:
aucun but
Punitions: Surprenant 7.25, Gervais 17.30

Fleming ne tient pas à revenir à ce rôle

Reg Fleming, qui est passé la semaine dernière des Bruins de Boston aux Rangers de New York dans un échange contre Johnny McKenzie, sera-t-il obligé d'assumer à nouveau le rôle de matamore qu'il avait abandonné depuis qu'il avait quitté les Black Hawks de Chicago l'an passé?
Car les Rangers ont besoin d'une sentinelle pour combler le vide laissé par Lou Fontinato lorsqu'il passa aux Canadiens en 1961.
Mais il n'est pas certain que Fleming tiende à reprendre ce rôle.

Mais on ne peut à la fois être sentinelle et compter, et il n'est pas certain que Fleming, qui a montré l'an passé qu'il savait où se trouvaient les buts en scotant 18 fois et en se méritant 23 assistances, tiende à reprendre le rôle de matamore.
Peut-être saura-t-on dès ce soir ce que l'équipe attend de lui, les Rangers rencontrant les Maple Leafs à Toronto.
Dans les autres joutes qui seront disputées avant la fin de semaine, les Red Wings de Detroit rencontreront demain sur leur glace les Canadiens de Montréal, et les Hawks visiteront les Bruins.



LIGUE PROVINCIALE

| | | |
|--------------|-------|-----------------|
| St-Hyacinthe | 30 17 | 9 411 119 38 |
| Dr'ville | 30 14 | 133 107 96 31 |
| Sherbrooke | 27 14 | 130 111 103 28 |
| Vic'ville | 29 9 | 19 1 105 137 19 |

LIGUE B M S

| | | |
|-------------|-------|----------------|
| Iberville | 18 13 | 4 1 106 64 27 |
| Granby | 18 7 | 10 1 98 94 15 |
| Cowansville | 14 6 | 7 1 63 76 13 |
| St-Jean | 18 5 | 10 3 67 100 13 |

HIER SOIR

| |
|--------------------------|
| Granby 1 Iberville 7 |
| St-Jean 1 Cowansville 10 |

LIGUE AMERICAINE
Division de l'Est

| G P N PP PC Pts | |
|-----------------|--------------------|
| Québec | 25 10 3 160 150 53 |
| Hershey | 17 15 2 113 100 36 |
| Springfield | 15 20 1 103 125 31 |
| Providence | 12 22 3 91 137 27 |
| Baltimore | 13 22 0 96 114 26 |

Division de l'Ouest

| | | |
|------------|-------|--------------|
| Rochester | 27 7 | 3 161 108 57 |
| Pittsburgh | 22 14 | 1 129 102 45 |
| Cleveland | 14 21 | 1 102 112 29 |
| Buffalo | 10 25 | 2 89 133 22 |

Résultats d'hier

| | |
|---------------|-------------|
| Seattle LHO 3 | Baltimore 0 |
| Buffalo 3 | Québec 7 |

LIGUE NATIONALE
G P N PP PC Pts

| | | |
|----------|-------|--------------|
| Montréal | 21 11 | 4 127 92 46 |
| Chicago | 21 12 | 4 139 98 46 |
| Detroit | 20 12 | 5 126 95 45 |
| Toronto | 17 14 | 5 103 101 39 |
| New York | 9 20 | 8 107 139 26 |
| Boston | 7 26 | 4 79 156 18 |

Chuvale opposé à Cortletti

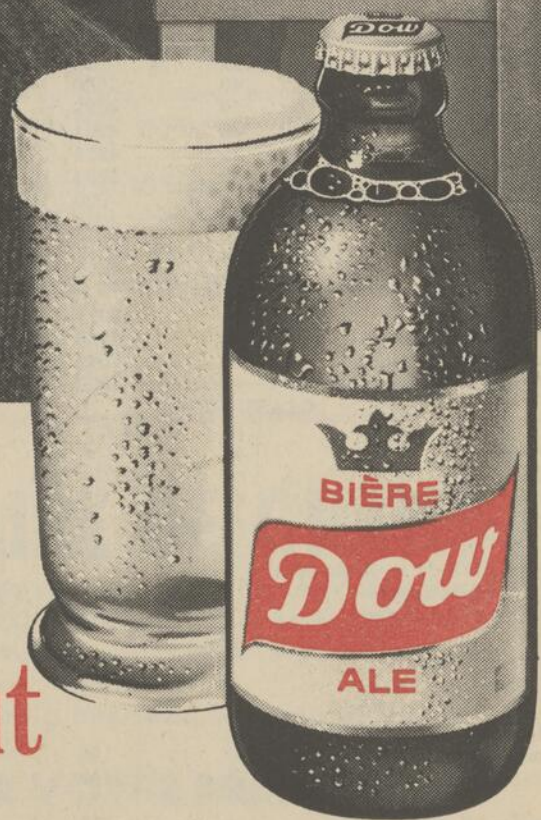
LONDRES (AFP-Reuters) — George Chuvale, champion poids lourd du Canada, qui rencontrera Eduardo Cortletti, Argentin résident en Italie, mardi prochain à l'Olympia de Londres, est arrivé à Londres hier.

Chuvale a déclaré qu'il espérait rencontrer prochainement l'Anglais Henry Cooper, pour le championnat de l'Empire britannique.

Cooper boxera également la semaine prochaine à l'Olympia et son adversaire l'Américain Hubert Hilton, est arrivé aussi hier dans la capitale britannique.



DOW... toujours de bon goût



DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

Sherbrooke démentit toutes ces rumeurs

MONTREAL (PC) — Les Castors de Sherbrooke sont revenus d'Europe en démentant avoir été réprimandés par l'ambassadeur du Canada à Moscou pour rudes et manque d'humour sportive dans les trois joutes qu'ils ont jouées en URSS.
Le président de l'équipe, M. Raymond Bergeron, a affirmé qu'il n'avait absolument pas été question de cela lors d'une rencontre vendredi avec l'ambassadeur Robert Ford.
"Le voyage en Europe a été bon, a-t-il dit. Nous avons été bien accueillis à Stockholm, Prague et Berlin-Est... mais à Moscou, bien que nous ayons joué du bon hockey, l'atmosphère n'était pas la même."
Les Castors, qui ont remporté la coupe Ahearne en Suède le mois dernier, ont fait une tournée d'exhibition en Allemagne de l'Est, en Tchécoslovaquie et en URSS, après les matches de la coupe mondiale.

absolument pas fait mention de rudes devant nous lors de notre visite de vendredi, après la joute de Kalinin", a soutenu Bergeron.
Les Castors ont joué jeudi soir à Kalinin, à 100 milles au nord de Moscou, perdant par 15-4 contre l'équipe de l'armée soviétique, dans une joute rude, marquée par plusieurs accrochages qui ont soulevé la colère des spectateurs soviétiques.
Ils sont retournés à Moscou vendredi pour y jouer, samedi et dimanche, deux autres joutes contre des équipes soviétiques différentes. Ils ont été défaits à encore, par 8-1 et 6-5.

Georges Roy, joueur-instructeur et étoile défensive des Castors, a reconnu que l'équipe avait joué rude contre l'armée soviétique à Kalinin, mais que l'adversaire n'avait pas été moins rude et que les arbitres ne connaissent pas le hockey.
Roy a convenu avec Bergeron que les Castors avaient été accueillis plus froidement en URSS que dans les autres villes européennes.

Tous deux faisaient partie du groupe qui a visité l'ambassadeur Ford, de même que Henri Crochetière, président de l'Association de hockey amateur du Québec, Lloyd Pollock de Windsor, Ont., vice-président de l'Association canadienne de hockey amateur, et Len O'Donnell, président de la ligue senior du Québec.
On ne nous a jamais signifié de jouer plus courtoisement sous peine de voir notre tournée raccourcie, a dit Crochetière, qui a précisé qu'il avait été question de la joute mais que l'ambassadeur n'avait pas demandé de précisions sur la joute de la veille à Kalinin.
La visite à l'ambassade canadienne a été des plus amicales, a dit Crochetière, ajoutant que la discussion avait tourné autour du handicap dont souffrait l'équipe canadienne, après un voyage de cinq heures en autocar, dans une joute disputée à ciel ouvert par un froid de 20 à 30 sous zéro.

La rudesse des Castors aurait été exagérée!

MOSCOU (PC) — Le journal "Sport soviétique" affirme que le comportement des Castors de Sherbrooke, champions du hockey senior canadien, lors d'une joute d'exhibition disputée dimanche à Moscou a provoqué la "juste et profonde indignation des spectateurs".
Ce commentaire illustre le problème avec lequel les équipes canadiennes de hockey sont aux prises lorsqu'elles jouent en URSS.
La joute de dimanche, que les Castors ont perdu par 6-5 aux mains des Spartak de Moscou, n'a pas été rude si on la juge

selon les critères canadiens. Mais les champions de la coupe Allan n'ont cessé d'être hués par les 10,000 spectateurs pour leur conduite considérée comme peu sportive.
Les tactiques de jeu des équipes canadiennes, même si elles passeraient à peu près inaperçues au Canada, font l'objet des critiques les plus sévères qui présentent le Canada sous un mauvais jour.
On a fait savoir mardi à Ottawa que l'ambassadeur Ford avait agi dans les limites de ses fonctions en priant l'équipe canadienne de faire montre d'une attitude plus sportive.

Québec dispose facilement des Bisons de Buffalo 7 à 3

QUEBEC (PC) — Don Blackburn avec deux buts a aidé hier soir les AS de Québec à vaincre les Bisons de Buffalo 7-3 dans une partie régulière de la ligue Américaine de hockey.

Les AS ont pris l'avantage dès le début de la rencontre et à la fin du premier vingt, ils menaient 3-0. A la fin du second engagement, le pointage était 6-1.

Terry Gray, André Lacroix, Bill Sutherland, Léon Rochefort et Red Berenson ont marqué les autres buts des vainqueurs. Les compteurs du Buffalo furent Gerry Melnyk, Gerry Ouellette et Jack Stanfield.

Les AS ont lancé 42 fois en direction de la cage des Bisons tandis que ceux-ci assaillaient celle des AS à 22 reprises. Aucune punition ne fut décernée par l'arbitre Wally Harris de vant 4,174 spectateurs.

Première période:
1-Québec, Rochefort 0:27
2-Québec, Gray Berenson, Gendron 8:04
3-Québec, Lacroix Blackburn, Hicks 16:26
Aucune punition.
Deuxième période:
4-Québec, Blackburn (Hicks, Lacroix) 10:35
5-Québec, Sutherland (Morton, Hanna) 12:48
6-Québec, Blackburn (Lacroix, Morrison) 15:47
7-Québec, Melnyk (Hannigan, Dea) 18:47
Aucune punition.
Troisième période:
8- Buffalo, Ouellette (Chevrier) 5:11
9- Buffalo, Stanfield (Wilson, Ouellette) 5:30
10- Québec, Berenson (Gray, Robazza) 8:17
Aucune punition.
Arrêts:
Edwards 8 17 12-37
Bauman 10 6 3 19
Assistance: 4,174.

Seattle défait Baltimore 3-0

BALTIMORE (PA) — Les Totems de Seattle, de la ligue de hockey occidentale, ont fait subir hier soir leur 5e défaite d'affilée, aux Clippers de Baltimore, par 3 à 0.

SOMMAIRE
Première période:
Aucun but.
Punitions: Heiskala 0:28, Taylor 3:24, MacQueen 4:40.
Deuxième période:
1-Seattle, Fielder (Hale) 2:45
2-Seattle, Leonard 18:17
Punitions: Stephanson 5:38, Taylor 11:42, Hunt 14:14 et 17:03.
Troisième période:
3-Seattle, Dineen (Leonard, Heiskala) 0:27
Punition: Knibbs 9:10.
Arrêts:
McLeod 9 8 6 23
Giacomin 12 4 9 25

Punch Imlach alignera son fils ce soir

TORONTO (PC) — Le chef instructeur George — alias Punch — Imlach des Maple Leafs de Toronto se débat dans une situation cornélienne, déchiré entre ses responsabilités de père et son devoir d'instructeur de hockey.
Son fils de 18 ans, Brent, qui est en 13e année, devra peut-être jouer ce soir contre les Rangers de New York à Toronto, et cela ennuie beaucoup Punch qui désire à tout prix ne pas lui causer d'échec scolaire mais qui ne veut pas non plus priver les Leafs des talents de sa progéniture.
Brent, qui fait partie des Marlboros de Toronto, filiale des Leafs, remplacerait le centre Wally Boyer, hors d'usage pour blessure à l'aîne.
Imlach a dit qu'il mettra tout en oeuvre dans le domaine du transport pour que son fils ne manque pas de cours.

Waterloo rendra hommage à ses vedettes

A l'occasion d'un grand souper sportif, ce soir - Des vedettes d'aujourd'hui y assisteront

WATERLOO -- Les quatre noms des vedettes du sport qui seront honorés ce soir lors du grand souper sportif organisé par les Maroons Jr. de Waterloo en collaboration avec l'Association du hockey mineur, ont été divulgués. Il s'agit de M. Israel Gouette, un nom bien connu dans les annales sporti-

M. Raoul Fortin a fait des "siennes" en raquettes en 1931

M. RAOUL FORTIN un vieux résident de Waterloo sera l'un des athlètes qui recevraient une plaque-souvenir lors du souper sportif des Maroons Jr. de Waterloo qui aura lieu ce soir, à l'hôtel Warden. M. Fortin recevra cet hommage afin de souligner d'une manière spéciale ses prouesses des années 1930 à 1935 alors qu'il participait à des courses de raquettes. M. Fortin est le seul représentant des Cantons de l'Est qui ait participé au Marathon Usher's Green Stripe, une course qui avait lieu entre Québec et Montréal. Plus bas nous pouvons voir une découpe du journal de Waterloo, édition du 8 janvier 1931, soit deux jours avant le départ de la course qui témoigne très bien ce qu'était M. Raoul Fortin un des récipiendaires d'une plaque-souvenir.

Marathon 'Usher's Green Stripe'

RAOUL FORTIN COURRA AU NOM DE LA VILLE DE WATERLOO ET SOUS LES AUSPICES DE

L'Imprimerie de Formules Légales, Limitée.

Deux jours seulement, nous séparons du grand moment où une phalange d'athlètes, recrutés parmi les célébrités universelles de la course, s'aligneront dans la cité de Champlain, afin de se disputer la palme du championnat mondial.

Waterloo, "fait unique dans son histoire" verra un de ses fils dans cette croisade sportive, porter des couleurs et ses espérances.

Parmi les 51 concurrents, on pourra voir un fils de chez nous, un citoyen des Cantons de l'Est qui ose se condoyer avec les Fabres, les Clouette, les Gavazzi, les Newton, Raoul Fortin entreprendra une tâche de titan et seuls, sa force et son courage ont pu lui dicter ce grand hérosisme. Afin de figurer dignement dans cette course, à la gloire de sa petite ville, notre athlète s'entraîne, depuis trois mois, parcourant par monts, et par vau une distance de 2000 milles; c'est dire qu'il n'a rien négligé et que seul un malheureux hasard pourra contrecarrer son élan.

Citoyens de Waterloo, dimanche le 1er février, à 8 heures de l'avant-midi, sonnera le signal du départ; alors, que tous vœux de succès se portent vers cet homme qui s'engage, pour vous, dans une lutte à mort contre les hommes et la nature.

Soyez assurés que s'il tombe votre étendard se sera point souillé car une force supérieure à la sienne l'aura vaincu malgré lui. Raoul Fortin que tous connaissent est natif de Waterloo, ex-nadien-français, fils de M. George Fortin et enfant d'une famille de 16 enfants. Aujourd'hui âgé de 25 ans, il est dans la force de l'âge.

Son grand-père en 1837, parcourut dans une seule journée à pieds, une distance de 60 milles, partant de l'Etat de New-York pour venir à St Paul d'Abbotsford. Son père George Fortin est reconnu dans nos parages, comme traqueur, et compte à son crédit la capture de 1000 renards, sans compter un nombre incalculable d'autres gibiers. Inutile d'alonger le panegyrique de cette famille si connue parmi nous et qui compte des hommes de la trempe des Teddy.

VOICI D'AUTRES DETAILS DE LA COURSE. Départ, en la cité de Québec, à l'hôtel St-Roch, dimanche, le 1er février, pour se terminer à Montréal, dimanche, le 8 février

Poudrier et Forget gagnent 4-0

Lors du programme de samedi dernier à la salle de quille Dufferin, les équipes Poudrier et Forget ont remporté la victoire par blanchissage. Les étoiles de ces matchs ont été Richard Dufresne avec un simple de 166 et Jean-Claude Dulac avec un triple de 447.

Voici les statistiques:

| LIGUE INDEPENDANTE | | | | |
|------------------------|----|-------|--------|--------|
| | PJ | QUIL. | MOY. | |
| Jean-Claude Dulac | 27 | 4148 | 153.18 | |
| Richard Dufresne | 45 | 6024 | 133.39 | |
| Alain Forget | 45 | 5937 | 131.42 | |
| Ben Aubin | 45 | 5878 | 130.28 | |
| Maurice McMahon | 30 | 3836 | 127.26 | |
| Claude Poudrier | 45 | 5542 | 123.7 | |
| Willie Brodeur | 33 | 4010 | 121.17 | |
| Denis Janvier | 48 | 5800 | 120.40 | |
| Richard Crack | 39 | 4699 | 120.19 | |
| André Laurin | 42 | 4961 | 118.5 | |
| Raymond St-Pierre | 39 | 4553 | 116.29 | |
| Bernard Perreault | 45 | 5233 | 116.13 | |
| André Gagnon | 6 | 690 | 115 | |
| Arsène Hallé | 32 | 3546 | 110.26 | |
| André Châtrette | 30 | 3277 | 109.7 | |
| Paul Aimé Perreault | 45 | 4861 | 108.1 | |
| FEMMES | | | | |
| Lise Audette | 30 | 2811 | 93.21 | |
| Pierrette Fontaine | 30 | 2766 | 92.6 | |
| Jeannine Fontaine | 12 | 1062 | 89.1 | |
| Micheline Beaudry | 42 | 3352 | 79.34 | |
| CLASSEMENT | | | | |
| | Pj | Pg | Pp | Quil. |
| Forget | 44 | 27 | 17 | 24,622 |
| Laurin | 44 | 21 | 23 | 24,479 |
| Poudrier | 44 | 21 | 23 | 24,112 |
| Gagnon | 44 | 19 | 25 | 23,854 |
| MARQUES DE LA SEMAINE: | | | | |
| Richard Dufresne | | | | 166 |
| Jean-Claude Dulac | | | | 447 |
| MARQUES DE L'ANNEE: | | | | |
| Jean-Claude Dulac | | | | 196 |
| Jean-Claude Dulac | | | | 542 |
| MARQUES DE LA SEMAINE: | | | | |
| Equipe Poudrier | | | | 617 |
| Equipe Forget | | | | 1753 |
| MARQUES DE L'ANNEE: | | | | |
| Equipe Forget | | | | 712 |
| Equipe Forget | | | | 1885 |

ves de la ville et qui évoluait pour des équipes locales vers les années 1900 et 1912; il est de l'avis des vieux citoyens de notre ville, le meilleur lanceur qui soit passé dans notre ville. C'est sur ce témoignage que se sont basés les organisateurs du souper, et ils ont choisi à l'unanimité le nom de M. Gouette comme récipiendaire d'une plaque-souvenir.

Les trois autres citoyens de Waterloo qui se verront décerner une plaque sont: le notaire Antonio Granpré, qui, on peut dire, a fait plus que sa part pour le sport à Waterloo tant pour le hockey que pour le baseball et le tennis. Nul doute que le choix de Me Granpré est l'un des plus judicieux et ne surprendra personne; car il mérite amplement cet honneur. M. Granpré a été longtemps à la tête des équipes de hockey et baseball de Waterloo ayant lui-même lancé pour des équipes locales. Il était l'un des principaux fondateurs des Maroons de Waterloo de l'ancienne ligne Inter-médiaire. M. Granpré s'est toujours dévoué activement à la cause du sport local, et c'est encore lui qui fut le constructeur des cours de tennis, qui par la suite ont été détruits pour faire place à l'hôtel de ville actuelle. Depuis la dernière décade, M. Granpré a quelque peu ralenti ses activités sportives, à cause de ses occupations personnelles, mais il reste pour la jeune génération un conseiller et un exemple de dévouement.

Un autre nom qui a souvent occupé les manchettes des journaux vers les années 1920 à 1930 est M. Wilfrid Smith, un résident de Waterloo qui s'est distingué tant au baseball qu'au hockey. C'est l'un des joueurs qui a évolué le plus longtemps pour des équipes locales. M. Smith était un lanceur hors pair qui ne connaissait pas souvent la défaite. Il était de petite constitution mais son courage et son habileté faisaient oublier sa petite taille. Au hockey il était un prolifique compteur qui savait se faire respecter. Les organisateurs de ce souper sportif ont vu juste lorsqu'ils ont choisi M. Smith comme récipiendaire d'une plaque honorifique.

L'autre vedette qui se verra décerner une plaque similaire à ceux de M. Gouette, Granpré et Smith est M. Raoul Fortin qui lui, s'est distingué dans le domaine de la raquette. M. Fortin a été l'unique représentant des Cantons de l'Est qui ait participé au fameux marathon "Esher Green Stripe" de 1931, une course qui se faisait entre Québec et Montréal. Dans l'édition de La Voix de l'Est d'aujourd'hui, les lecteurs pourront lire un témoignage qu'on a pu recueillir dans un journal de Waterloo, édition du 30 janvier 1931. Ce témoignage suffira pour nous convaincre que M. Raoul Fortin est l'athlète le plus admirable et le plus courageux, que notre ville ait connu.

Nul doute que les réalisateurs du souper sportif, un précédent à Waterloo feront un geste qui restera longtemps dans la mémoire des sportifs de Waterloo qui verront 4 des plus grands noms du sport local honorés et cela devant des athlètes d'aujourd'hui comme Jacques Plante, Claude Raymond, Robert Bédard et François Godbout, un jeune de Waterloo qui fait présentement honneur à sa ville. C'est un événement à ne pas manquer et nul doute que les sportifs de Waterloo se feront un devoir d'assister à ce souper sportif, ce soir à l'hôtel Warden.

St-Liboire triomphe

ST-LIBOIRE DNC -- Dans une joute régulière de la ligue Inter - Paroissiale de Bagot, le Castors de St-Liboire ont disposé de justesse du St-Simon 6 à 5. Un but de Jean-Paul Deslauriers à la dernière minute a brisé l'égalité. Les autres compteurs des vainqueurs ont été Marcel Beuregard, Gilles Laliberté, Hervé Dupont avec deux buts et Pierre Deslauriers. Pour St-Simon, Racine, Claude Roy à deux reprises, Cusson et Houle ont réussi les buts.

Ce soir, les Castors de St-Liboire auront la visite des Comets de Ste-Rosalie. MATCH NUL Dans une autre rencontre, les Castors ont fait match nul, 5 à 5 avec St-Dominique. Pour St-Liboire, Paré a été la grande étoile avec trois buts. Fontaine et Jacques Deslauriers ont compté les autres. Pour les Carrières, Lafond, Després et Coté ont réussi chacun un but, et Dupont deux.



SON HONNEUR LE MAIRE DE WATERLOO, M. Armand Russell a remis au représentant du maire de Waterloo, Ontario, M. Whitey Kurshinski la clef de la cité de Waterloo lors du passage des distingués visiteurs de l'Ontario qui sont venus au Québec pour y disputer des parties d'exhibition contre les équipes Pee Wee et Juvenile. Plus de 3,500 personnes ont assisté aux 6 joutes disputées samedi et dimanche dans le cadre de la semaine du hockey mineur de Waterloo. Sur la photo nous apercevons M. Russell présentant à M. Kurshinski, la clef de la ville de Waterloo. Cette présentation eut lieu à l'hôtel de ville de Waterloo, dès l'arrivée des Ontariens.

Papineau l'emporte

Poursuivant sa cédule régulière à Waterloo, le club Jean-Paul Papineau de la ligue de hockey Dépression de Granby a fait subir au club Seven Up une défaite de 7 à 6.

Les compteurs du Papineau sont, dans l'ordre, Yvan Tétreault et Denis Galpeau avec deux buts chacun, Soulière, Jean-Marc et Claude Charbonneau. Pour le Seven Up Doug Vaudry a compté deux buts. Yvan Leclerc, Laurent Averill et Norm Brodeur ont aussi compté. Gay Germain assisté de Jean - Marc Soulière compta pour le Jean-Paul Papineau.

Marcel Bazinet fut puni à 3 reprises et fut même blessé durant la joute. Le président de

la ligue M. Jean-Luc Côté était absent ainsi qu'Arthur Plouffe. Un fait inusité s'est produit durant la rencontre alors que les hommes du Papineau furent à un moment pris au dépourvu quand un de leurs coéquipiers renversant les rôles, dirigea soudainement un dur lancer frappé vers ses filets.

Le jeu ouvert a forcé les deux gardiens Gilles Gariépy et Marcel Bisailon à maints arrêts difficiles, et les défenseurs du Papineau ont retenu les dernières attaques dirigées contre eux.

Le prochain match est cédé pour dimanche soir prochain, alors que dans la première joute, les deux adversaires de toujours s'affronteront à nouveau, à 6.00 P.M.

Les meneurs tiennent bon dans la ligue des "Bons Voisins"

GRANBY -- Peu de changements ont été signalés à la publication des dernières statistiques de la ligue des "Bons Voisins O'Keefe" de Granby. On remarque toutefois que la course au championnat est très corsée, mais on ne parvient pas à déloger les meneurs. Voici ces chiffres tels que compilés soigneusement par Roger Beaucage, qui mérite certes des félicitations pour son excellent travail:

Plus haut simple de la soirée: Fernand Beaucage de l'équipe #3 Denis Richard Meubles avec 160 chez les dames. René Borduas de l'équipe #1 Mme J. Simard avec 220 chez les messieurs.

Plus haut triple de la soirée: Monique Labbé de l'équipe #5 Chips "FIESTA" avec 373 chez les dames. Jean Picard de l'équipe #6-Hubert & Ménard Inc. avec 466 chez les messieurs.

Plus haut simple à date: Chez les dames: 181 Monique Labbé. Chez les messieurs: 246 Roger Guillemette

Plus haut triple à date: Chez les dames: 472 Mariette Maurais. Chez les messieurs: 559 Roger Guillemette

| POSITION DES EQUIPES | |
|------------------------|--------|
| Chips "FIESTA" | 45 pts |
| Mme J. Simard | 43 pts |
| Aubaines Auto P.B. | 41 pts |
| Salaison Granby | 34 pts |
| Hubert & Ménard Inc. | 32 pts |
| Denis Richard Meubles | 32 pts |
| B.M. Auto Spring Reg'd | 28 pts |
| Nid Condor | 25 pts |
| Gérard Courtmarche | 24 pts |
| Ferme Belle Vue | 16 pts |

| Noms | Moy. |
|--------------------|--------|
| Jean Picard | 147.40 |
| Roger Guillemette | 142.31 |
| Marcel Mathieu | 130.5 |
| André Borduas | 128.29 |
| Adélar Brunelle | 124.2 |
| Paul Brunelle | 121.25 |
| Yvon Auger | 119.17 |
| René Borduas | 118.23 |
| Rejean Brunelle | 118.1 |
| Claire Ostiguy | 117.4 |
| Robert Maurais | 115.22 |
| Monique Labbé | 115.16 |
| Gérard Guertin | 112.11 |
| Mariette Maurais | 111.26 |
| Armand Gauthier | 110.20 |
| Rejeanne Ménard | 110.17 |
| Gérard Ménard | 109.8 |
| Monique Gauthier | 107.43 |
| Dollard Laverrière | 105.3 |
| Gilles Lalumière | 104.27 |
| Roger Beaucage | 103.42 |
| Gilles Parent | 102.7 |
| Suzanne Brunelle | 101.41 |

Six équipes dans la ligue Inter-Cités

IBERVILLE -- La "deuxième" ouverture officielle de la ligue de ballon-bâlé O'Keefe Inter-Cités, se déroula lundi dernier à Iberville et St-Edmond; une nouvelle inscription dans le circuit du président Colomban Daneau fut en cause du changement de la cédule, une semaine après la première ouverture.

Et dès le début, un duel a déjà établi une rivalité entre le Laurin Express et les Breuvages Ménard. Le Laurin du gérant Jean Guy Millette l'emportait en effet par 1-0 après deux périodes supplémentaires. Ce fut un but de Denis Lachance, assisté de Bob Savoie qui procura cette précieuse victoire.

Les As de St-Grégoire ont pour leur part démontré trop de classe en l'emportant 9-0 aux dépens de l'Hôtel du Parc.

Cette dernière équipe n'eut que quelques jours pour recruter ses joueurs et la prochaine rencontre entre les mêmes adversaires pourrait alors rapprocher les extrêmes.

Rappelons que la ligue présente ses programmes chaque lundi et mercredi, aux patinoires de St-Edmond, St-Grégoire et Iberville.

Les Autrichiennes ont fait belle figure, hier

BADGASTEIN (AFP) -- Les skieuses autrichiennes Christl Haas, Traudl Hecher et Erika Schlegel, la grande révélation de la descente de Brindelwald, la Suisse Thérèse Obrecht et la Française Marielle Goitschel ont fait la meilleure impression au cours de la descente d'entraînement "non-stop" sur la piste du Graukogel, hier après-midi, à Badgastein.

Christl Haas, grandissime favorite de cette descente, est confiante: "Je crois pouvoir battre le record de la piste de huit à dix secondes demain", a déclaré la championne olympique de la spécialité à l'issue de l'entraînement. Il faut toutefois signaler à ce sujet que le parcours de la descente, d'une longueur de 2,600 mètres pour 672 mètres de dénivellation et 17 portés de direction, a été légèrement modifié cette année. "Erika Schlegel est ma rivale la plus dangereuse", a encore confié Christl Haas aux journalistes. La jeune skieuse de 17 ans, révélation de la descente de Grindelwald où elle avait déjà remporté la victoire sur la même piste lors des courses-test de l'équipe autrichienne en décembre.

Le départ de la course sera donné à 13 heures; 70 skieuses de 14 nations y participeront.

Le Canada participera à ces épreuves

MONTREAL (PC) -- Le Canada participera aux épreuves pour le championnat mondial de toboggan pour 1966, a-t-on annoncé lundi. Les épreuves se tiendront à la fin du mois à Cortina, en Italie.

Clifford Powell, président de l'Association canadienne de toboggan amateur, a déclaré que l'équipe canadienne quittera l'aéroport de Montréal mercredi soir à destination de Cortina.

L'équipe participera aux épreuves à deux hommes les 29 et 30 janvier et aux épreuves à quatre hommes, les 5 et 6 février.

En annonçant la participation du Canada aux épreuves pour le championnat mondial, Powell a lancé l'avertissement qu'il est probable que le Canada aura des difficultés à participer aux épreuves futures de championnat en raison du manque de moyens financiers.

REGARDS SPORTIFS

par Benoit Gaudreau



Les Tigres de Granby, qui étaient 6 points derrière les Renards d'Iberville, la semaine dernière, ont maintenant un recul de 10 points, à la suite de deux revers successifs contre les Renards excluant la joute d'hier soir. Ayant assisté à la joute de dimanche dernier, disons que les Tigres jouissaient d'une avance de 8 à 6, avec 10 minutes de jeu à faire dans la partie et qu'ils ont perdu 10 à 8.

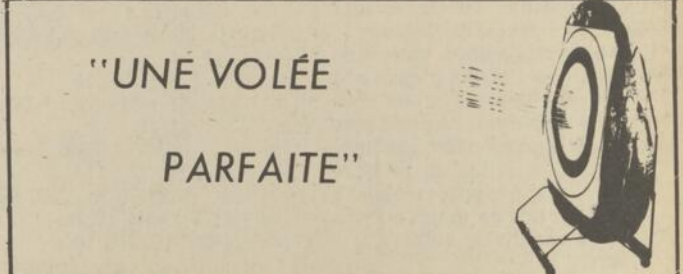
Depuis quelque temps, certains joueurs prennent les choses à la légère, malgré que la direction fait tout en son possible pour leur aider. La direction dispose de son temps et de son argent, afin de faire évoluer nos jeunes talents locaux, mais quelques-uns se foutent éperdument de tout ce dévouement. Ne soyons pas surpris si d'ici quelques jours, un ou deux joueurs seraient tout simplement remerciés de leurs services, afin de remédier à cette lacune qui semble exister.

Par ailleurs, les Renards jouent du très bon hockey, avec un excellent jeu de position. Conduit à l'attaque par le combattif Jean Noël Audette, l'athlète de l'année à St-Jean en 1965, les Renards semblent s'acheminer vers le championnat. Les Renards possèdent le feu sacré, qui en font un club gagnant. Le pilote Maurice Perreault y est sans doute pour quelque chose.

LIGUE NATIONALE La comète blonde des Black Hawks de Chicago, Bobby Hull, s'est fâché dimanche dernier enfilant 4 buts, dont 3 dans la dernière période, y compris le 300e de sa carrière. Hull qui avait été tenu en échec au cours des deux joutes précédentes, (Montréal et Boston) a montré ses talents de compteur aux Rangers, mais ceux-ci l'ont emporté quand même 6 à 5. Hull a maintenant 36 buts à son actif.

Par ailleurs, Yvan Cournoyer des Canadiens, continue son excellent travail sur le jeu de puissance du club de Toe Blake. Cournoyer, qui est employé seulement sur les attaques à 5, a réussi à trouver le fond du filet 13 fois depuis le début de la saison.

CHEZ LES RANGERS Les Rangers de New York ont connu du succès en fin de semaine, annulant avec les Red Wings de Détroit et une victoire contre Chicago. Les Rangers ont rappelé Ray Cullen des Clippers de Baltimore, et ce dernier a récolté 3 passes au cours de ces joutes. En parlant de Cullen, disons que Jacques Malouin des Tigres, a évolué avec lui durant quelques joutes. Jacques a déclaré que Cullen était l'un des plus beaux joueurs d'avenir pour les Rangers. Il est le frère de Brian et Barry Cullen, qui ont déjà évolué pour les Maple Leafs de Toronto.



GRANBY - Plusieurs personnes et nouveaux adeptes ont rendu visite au club des Archers de Granby, afin d'obtenir des renseignements sur le tir à l'arc, dont la popularité continue de grandir à Granby. C'est grâce à notre journal, La Voix de l'Est, si nous avons obtenu un tel succès. Nous désirons rappeler que nos Archers sont toujours à votre disposition le jeudi et dimanche soir, au Centre St-Eugène.

Nous avons été heureux d'apprendre aussi qu'il existait à Waterloo un club de tir à l'arc, ce qui prouve que notre sport favori compte des amis partout. Il nous ferait certes grandement plaisir de rencontrer ces archers, pour organiser des rencontres amicales avec d'autres clubs de l'extérieur.

La Fédération des Archers du Québec nous a fait parvenir une lettre nous informant que plusieurs tournois seront bientôt disputés à travers la Province. Les Flèches du Nord et les Flèches d'Argent de Montréal sont à organiser des compétitions à l'intérieur pour le printemps. Granby sera sûrement représentée.

A Granby, les équipes sont entrées en action cette semaine. Voici les résultats:

| | | | |
|-----------------|-----|-----------------|-----|
| Roger Desroche | 239 | Gay Lavigne | 237 |
| Richard Wilcott | 210 | Claude Larouche | 248 |
| Michel Lemay | 201 | Maurice Nadeau | 108 |
| Lise Carignan | 119 | Lucile Plante | 73 |
| | 769 | | 672 |

Jérôme Guillette 196
Marcel Godbout 228
Roger Gingras 132
Murielle Nadeau 66
622

Notre champion Guy Lavigne fait face depuis quelque temps à une opposition vraiment sérieuse, puisque Roger Desroches lui cause toutes sortes de problèmes à chaque rencontre. Marcel Godbout de son côté était au comble de sa joie lorsqu'il a réussi sa première "volée Parfaite". Cet archer ne possède que six mois d'expérience dans ce sport.

Souhaitons en terminant qu'il y ait encore quelques places pour ceux ou celles qui désireraient se joindre au club des Archers de Granby. On invite particulièrement les anciens membres à reprendre leur poste... bienvenue à tous

Mme Richard Wilcott


L'Ontario refuse la demande du Québec

TORONTO (PC) -- Le conseil Junior A de l'Association de hockey d'Ontario a refusé lundi aux As de Québec la permission de posséder une équipe dans la ligue.

Le conseil, constitué de représentants des neuf équipes de la ligue junior A de l'AAHO, a décidé d'informer la direction des As de Québec que l'offre n'intéresse pas cette année, mais qu'il est possible que la demande soit prise en considération l'an prochain.

"Nous sommes flattés que les As veulent entrer dans notre li-

à 12 équipes



PRIX TOUJOURS IMBATTABLES
Choisissez la beauté et la qualité d'une Polara 880
Garantie de 5 ans ou 50,000 milles

VOYEZ NOS SPECIAUX USAGES
VOUS DIREZ VOUS AUSSI

CHEZ MAHEU...
C'EST TOUJOURS MIEUX

| | | | |
|--|---|--|--|
| VALIANT 1965 Barracuda, tout équipé très peu de millage 2875. Garantie de 4 ans ou 40,000 milles | MERCURY 1964 Camion 1/2 tonne Heavy Duty Très peu de millage 1175. Plusieurs autos usagées portent une garantie de 4 ans ou 40,000 milles. | CHRYSLER 1964 Tout équipé Servo-tremains Servo-direction 2875. | CHRYSLER 1961 Windsor, 2 p., h.t. Tout équipé 775. |
| FORD 1964 4 portes, sedan V8, Auto., 1975. | DODGE 1963 2 p., H.T., Comme neuf Tout équipé 1695. | 2 OLDSMOBILE 1955 Très bonne condition 775. | CHRYSLER 1962 2 p., h.t. Tout équipé 1695. |
| | | PONTIAC 1964 Propre comme neuf 2 p., coach 2075. | BUICK 1964 Conv., Spécial Propre comme neuf \$200 en bas du prix de liste |

Granby
378-7474 378-6283

Maheu
AUTOMOBILE INC.



LE SERVICE DES LOISIRS DE MARIEVILLE, qui s'occupe des sports d'hiver intérieur comme extérieur, se voit remettre des chandails de ballon-panier et des bâtons de hockey pour ses jeunes. De gauche à droite: Robert Riendeau, instructeur de l'équipe de ballon-panier; Jocelyn Maynard, directeur des Loisirs. Comme on le voit MM. Riendeau et Maynard sont des adeptes de plusieurs sports et des athlètes parfaits. M. Claude Benoit, président de la ligue de ballon-panier; MM.

Bertrand et Normand Boulais de Boulais & Frère, donateurs des chandails; M. Marcel Ostiguy, président sortant du Club Richelieu-Chambly-Marieville; le jeune M. Normandin, un "Henri Richard" en herbe; M. l'abbé Lionel Deslandes, amoné des Loisirs; M. Henri Samson, président du Club Richelieu M. Laurent Poulin, vice-président du Club Richelieu et M. Albert Savaria, directeur des Loisirs de Marieville.

Il envisage un combat entre Cooper et Chuvalo

LONDRES (AFP) — L'organisateur de boxe londonien, M. Harry L'Veane, envisage une rencontre entre Henry Cooper, champion de l'Empire et de Grande-Bretagne des poids lourds, et George Chuvalo, champion du Canada toutes catégories, pour le titre de l'Empire en mars, si tous les deux gagnent leurs prochains combats le 25 janvier à l'Olympia de Londres. Au cours de ce tournoi organisé par M. L'Veane, Chuvalo rencontrera l'Argentin Eduardo Cortiotti et Cooper sera opposé à l'Américain Hubert Hilton.

"Une rencontre Cooper-Chuvalo pourrait bien être considérée comme une éliminatoire pour une rencontre avec le vainqueur du prochain championnat du monde entre Cassius Clay et Ernie Terrell", a déclaré M. L'Veane qui a ajouté: "Après tout, Chuvalo est considéré comme challenger numéro trois au titre mondial".

Ligue du JC de Rougemont

ROUGEMONT (DNC) - Voici les dernières statistiques de la ligue de quilles de Jeune Commerce de Rougemont.

| | | |
|------------------|------|----------------------------------|
| Noms | Moy. | Plus haut simple équipe semaine |
| C. Paquette | 135 | Equipe Martin |
| J.-C. Jubenville | 134 | Plus haut triple équipe semaine |
| J.-P. Darsigny | 132 | Equipe Martin |
| L. Larocque | 131 | |
| R. Larocque | 128 | Plus haut simple de la saison |
| E. LaLiberté | 121 | Jean-Paul Darsigny |
| R. Jodoin | 121 | Plus haut triple de la saison: |
| M. Poulin | 119 | Camille Paquette |
| C. E. Lévesque | 118 | |
| L. Jodoin | 117 | Plus haut simple équipe saison: |
| O. Cousineau | 115 | Equipe Chabot |
| G. Joncas | 115 | Plus haut triple d'équipe saison |
| N. McArthur | 114 | Equipe Chabot |
| L. Robert | 114 | |
| M. Nadeau | 113 | |
| J.-P. Laliberté | 110 | |
| L. Martin | 110 | |
| L. Laliberté | 107 | |
| L. Laprade | 105 | |
| J. Lussier | 104 | |
| R. Caron | 101 | |
| G. Jodoin | 101 | |
| J.-M. Frégeau | 93 | |
| J. Chabot | 126 | |

NOUVELLE BRÈVE

MELBOURNE (AFP)—Le tirage au sort des rencontres de coupe Davis, zone européenne pour 1966 se déroulera aujourd'hui à Melbourne. Les dirigeants de la fédération australienne de lawn tennis, qui précéderont au tirage ne connaissent pas encore le nombre exact des engagés qui doit leur être communiqué par leur représentant de Londres. Le tirage au sort de la zone américaine aura vraisemblablement lieu à Melbourne le 21 février prochain. La clôture des engagements pour cette zone est fixée au 16 février.

LISEZ ET FAITES LIRE LA VOIX DE L'EST

Triple égalité en 2e place de la ligue Dépression de St-Hyacinthe-Daigneault est en 1ère position

ST-HYACINTHE - Les activités de la ligue Dépression de St-Hyacinthe du président René Beauregard se poursuivent et la lutte est très intéressante car présentement trois équipes se partagent la deuxième position à l'issue des dernières parties présentées dans ce populaire circuit. En effet, les clubs Foyer Coquetel Dupont, Molson et Marc Guertin sont tous sur un pied d'égalité au deuxième rang de la ligue tandis que la Mercerie Laurent Daigneault détient le premier rang.

MOLSON 7 GUERTIN 2

Dans la première joute au programme de la ligue Dépression, le club Molson a remporté une brillante victoire de 7 à 2 aux dépens du Marc Guertin, pour ainsi rejoindre leurs adversaires en deuxième position. Jean-Paul Gladu, un vétéran qui ne cesse de s'affirmer depuis le début de la présente saison, a capté la vedette pour les vainqueurs en enregistrant trois buts en plus de fournir une assistance. Pour Gladu il s'agissait de ses 8ième, 9ième et 10ième buts de la saison et il vient en sixième position chez les meilleurs compteurs de la ligue.

Les autres buts du club Molson sont allés à Robert, Teller, Dupuis et Dubé. Pour les perdants, Bazinet et Langlois, ont réussi chacun un but.

Un total de six punitions seulement ont été infligées durant la joute ce qui est bon signe, car depuis quelques parties les punitions étaient trop élevées.

Mme R. Lavigne reportée à la présidence

GRANBY -- La ligue des Fleurs de 1965, maintenant connue sous le nom de "Ligue des Bons Commerces", a commencé ses activités en beauté, à la salle Ritz de Granby, où l'atmosphère est des plus accueillantes, avec les frères Charley et Gaston Robert.

Avant les premières rencontres, il y eut élection d'un nouveau bureau de direction. Mme Rolande Lavigne a été portée à la présidence, avec un vote unanime, pour un second mandat. Mme Délia Massé de St-Paul occupe le poste de vice-présidente; Mme Georgette Rousseau secrétaire - trésorière. Cette dernière remplace Mme France Landelle. Les commanditaires de cette ligue de grosse quilles, pour dames, assistaient aux premières rencontres.

Après les premières rencontres, l'équipe Papineau mène avec 4 points, contre 3 pour Fortin & Ménard; un point pour La Senelle et aucun pour Boulangerie Racine.

Mme J. Languay a roulé 439 et Mme F. Mounier 164. Mme Languay conserve 146 de moyenne.

dans cette ligue, où tout contact est défendu.

Le club Molson a pris l'initiative du jeu dès le début de la partie car à neuf secondes de jeu Robert a compté sur des passes de Gladu et Plante. Trente secondes plus tard, ce fut au tour de Gladu, qui enregistrait son premier filet de la partie sur des passes de Dupuis et Robert. Au deuxième engagement le Marc Guertin nivela les chances grâce à des buts de Bazinet et Langlois. Au troisième engagement, le Molson a complètement dominé le jeu, enregistrant cinq buts sans riposte, pour remporter une importante victoire.

DUPONT 9 DAIGNEAULT 7

Dans une joute qui a offert du jeu très ouvert, le club Foyer Coquetel Dupont a remporté une brillante victoire de 9 à 7 sur les meneurs du circuit Beauregard, la Mercerie Laurent Daigneault.

Les porte-couleurs de l'équipe Dupont remportaient une quatrième victoire de la saison, pour ainsi créer une triple égalité au deuxième rang de la ligue Dépression.

R. Renault et André Danjou ont été les meilleurs du club Dupont en enfilant sept des neuf buts des leurs. Renault a compté à quatre reprises tandis que Danjou y allait d'une performance de trois buts en plus de fournir quatre assistances. Les autres buts des vainqueurs sont allés à White et Blanchet.

Pour le club Laurent Daigneault, Archambault et St-Amand ont compté chacun deux buts chacun, pour se distinguer dans la défaite de leur équipe.

CHEZ LES COMPTEURS

Le vétéran Gilles Gladu de l'équipe Daigneault occupe le premier rang des compteurs de la ligue Dépression de St-Hyacinthe. Le meneur dans le circuit Beauregard réussissait 13 francs buts et se méritait 17 assistances pour un total de 30 points. Fernand Renaud de l'équipe Dupont le talonne de près avec 28 points.

En consultant davantage les statistiques nous constatons que Pierre Langlois domine chez les francs buts avec un total de 19. Deux joueurs se partagent les honneurs dans le domaine des assistances, Gilles Gladu et G. Bérard du Marc Guertin récoltaient 17 passes depuis le début de la saison.

Pierre Robert se révèle le mauvais garçon du circuit avec 34 minutes passées au banc des punitions. Pierre Langlois a réussi le plus de tours du chapeau soit trois. Fernand Renaud, Fernand Renaud et Gilles Gladu accomplissent l'exploit deux fois. Gilbert Girouard, J. Daigneault, Jean Claude Mathieu, André Danjou et Jean-Paul Gladu furent les autres joueurs à réussir trois buts dans une rencontre.

Chez les cerbères, Lionel Daigneault domine avec une moyenne de 4,09 buts alloués par joute. Il fut déjoué 45 fois en 11 parties disputées. B. Calet du club Dupont demeure la cible favorite des joueurs avec 58 buts en 11 parties pour une

moyenne de 5,27 buts par joute. Le cerbère Ernest Sawyer et C. Rhéaume sont sur un pied d'égalité avec 61 buts alloués en 12 parties pour une moyenne de 5,08.

L'équipe Molson demeure l'équipe la plus punie avec 146 minutes passées au cachot en 10 joutes. L'équipe Daigneault récolta 81 minutes, le Marc Guertin 78 et enfin le club Dupont avec 66 minutes.

Le club Daigneault possède la meilleure fiche offensive de la ligue avec 64 buts comptés. Cependant, les clubs Dupont avec 58 et Molson 54 le talonnent de très près. Pour sa part, le club Marc Guertin suit avec une fiche de 49 buts.

CLASSEMENT

| NOMS | Buts | Ass. | Tot. |
|----------------|------|------|------|
| G. Gladu | 13 | 17 | 30 |
| F. Renaud | 17 | 11 | 28 |
| P. Langlois | 19 | 6 | 25 |
| F. Gladu | 13 | 12 | 25 |
| A. Danjou | 13 | 9 | 22 |
| G. Girouard | 10 | 10 | 20 |
| J.P. Gladu | 13 | 8 | 19 |
| G. Bérard | 11 | 8 | 19 |
| A. Caron | 7 | 11 | 18 |
| J. Archambault | 5 | 12 | 17 |
| Y. Dupuis | 7 | 9 | 16 |
| R. Renaud | 8 | 8 | 16 |
| G. Rochefort | 5 | 9 | 14 |
| G. St-Amand | 5 | 9 | 14 |
| J. Morisseau | 5 | 8 | 13 |
| P. Robert | 6 | 6 | 12 |
| R. Vermeersch | 3 | 9 | 12 |
| G. Lévesque | 5 | 6 | 11 |
| S. Vermeersch | 5 | 6 | 11 |

New York est sur les rangs

NEW YORK (AFP)—Le Madison Square Garden de New York est sur les rangs pour organiser le prochain championnat du monde des poids lourds Cassius Clay-Ernest Terrell qui devrait avoir lieu dans deux mois et demi.

C'est ce qu'a déclaré, vendredi, Harry Markson, le directeur de l'arène new yorkaise, lequel a révélé que le champion du monde avait annoncé trop précipitamment la formation de sa propre compagnie pour la retransmission télévisée en circuit fermé de ses combats, la "Main Bout, Inc."

Les titres de l'organisateur new yorkais ont été confirmés par Fred Brooks, président de la "Sportvision Inc.", qui retransmit les deux derniers combats de Clay: "J'ai parlé avec des représentants du groupe de Louisville qui dirige Clay et ils m'ont affirmé que rien n'avait été signé".

Muhammed Ali avait également annoncé que le match aurait lieu à Chicago, fief de son challenger, mais, selon Harry Markson, rien ne serait définitif quant au lieu de la prochaine rencontre et le "Garden" aurait de grandes chances d'être le théâtre du combat.

New York tente également d'obtenir le championnat du monde des poids moyens entre le Nigérien Dick Tiger, tenant, et l'Américain Emile Griffith pour la mi-mars.

HOCKEY MINEUR À ST-HYACINTHE

ST-HYACINTHE - Les activités ont repris dans les ligues mineures de notre ville, et cette dernière partie de la saison promet d'être fort intéressante car la lutte pour les divers championnats ne sera connue qu'à la toute fin du calendrier régulier.

Voici donc les derniers résultats dans les ligues Pee-Wee Juvenile, Midget et Bantam joutes qui furent disputées la semaine dernière à l'arène locale.

LIGUE PEE-WEE

Dans la première partie à l'affiche, l'équipe La Providence disposait de justesse de l'équipe Dessaulles au pointage de 3 à 2. Le jeune Picard fut l'étoile de la joute en comptant le but gagnant. Lalonde fut également l'un des responsables de la victoire des siens avec deux buts. Bellavance et Strois obtenaient les buts de la pharmacie Dessaulles.

Dans une autre rencontre, la Pharmacie Douville avait raison de l'équipe Pharmacie Cascades au pointage de 4 à 2. Cinq buts furent réussis dans la période finale dont trois par l'équipe Douville. Les jeunes P.A. Paris et Racine se partageaient la besogne avec chacun deux buts. Bourgeois et Choquette furent les compteurs de l'équipe Cascades.

Les porte-couleurs de la Pharmacie Locas enregistrèrent une victoire facile de 7 à 2 sur les membres de l'équipe Ravenelle. Le jeune Rivard fut la grande étoile offensive de son équipe avec cinq francs buts. Parenteau et Bérurier furent les autres compteurs des vainqueurs. St-Roch et Leblanc se signalèrent pour les perdants avec un but chacun.

La dernière rencontre au programme se terminait par la victoire contestée de l'équipe pharmacie Lantôt sur la pharmacie Chartier au compte de 4 à 3. Les jeunes Jodoin et Maisonneuve furent les responsables de la victoire avec deux buts chacun. Pour les perdants, Fredette, Roux et Desrosiers se signalèrent avec un but chacun.

LIGUE JUVENILE

Quatre buts du jeune Couture dont trois réussis dans la période finale assurèrent une victoire de 7 à 2 à l'équipe Germain Larivière lors d'une rencontre régulière de la ligue Juvenile des Francs.

Les joueurs Hétu et Leblanc ouvraient le pointage dans l'engagement initial. Au deuxième vingt, Couture enfilait son premier but de la partie. Les membres de l'équipe Esso Courchesne revenaient à la charge en comptant à deux reprises. Le premier but fut réussi par Lambert tandis que Lamothe obtenait l'autre. Le jeune Leblanc comptait le deuxième but des siens. Ce fut au tour du joueur Couture de s'emparer de la vedette en déjouant le cerbère Auger à trois reprises au cours de la troisième période.

Dans une autre rencontre, le club Acme Service avait raison facilement de l'équipe Brouillette Construction au compte de 6 à 2. Les vainqueurs s'assuraient de la victoire dans la première reprise en comptant quatre buts. Le jeune L'Heureux dirigeait l'attaque du club Acme Auto en comptant trois francs buts. Les joueurs Ber-

thiaume, Fryer et Plante complétaient le pointage des vainqueurs avec un but chacun. Le jeune Côté fut le meilleur des perdants en comptant les deux buts de son équipe.

LIGUE MIDGET

L'équipe Esso-Courchesne a remporté une sixième victoire de la saison pour se maintenir au premier rang de la ligue Midget. Les meneurs disposaient de l'équipe Gilles Fil-

botte par le pointage de 3 à 2.

Le jeune Cabana fut l'étoile de la joute avec deux buts dont celui qui assurait la victoire à son équipe. Rivard fut l'autre compteurs des vainqueurs, Robert et Pétrin se signalèrent pour les perdants avec un but chacun. C'était la troisième défaite du Gilles Filbotte depuis le début de la saison.

Dans l'autre rencontre au programme, les clubs Brouillette

Automobile et St-Paul Construction ont fait partie nulle au pointage de 3 à 3. J. Delage se signalait avec deux buts pour le club St-Paul Construction tandis que Lamoureux complétait le pointage. Les compteurs du club Brouillette Automobile furent Chicoine, Garand et Lefebvre.

LIGUE BANTAM

L'équipe Cougars décrochait une victoire par blanchissage

de 5 à 0 sur les porte-couleurs de l'équipe Panthères lors de la reprise des activités dans la ligue Bantam des Lions. Beaulieu, Robert, Gagnon, Pion et Devost obtenaient les buts des vainqueurs. André Rochefort et D. Gagnon se méritaient deux assistances chacun. Le cerbère C. Archambault se signalait pour enregistrer son blanchissage.

EMISSION DE

\$300,000,000

D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

NON REMBOURSABLES PAR ANTICIPATION

DATEES DU 1^{er} FÉVRIER 1966

La Banque du Canada est autorisée par le ministre des Finances à recevoir des souscriptions à un emprunt, à émettre contre espèces ainsi qu'il suit:

—Obligations 4% à 1 an et 2 mois échéant le 1^{er} avril 1967
Prix d'émission: 98.70%
Rapportant environ 5.16% jusqu'à l'échéance

Intérêts payables le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre
 Intérêts de deux mois payables le 1^{er} avril 1966
 Coupures: \$1,000, \$5,000, \$25,000, \$100,000 et \$1,000,000

et

—Obligations 5% à 4 ans et 5 mois échéant le 1^{er} juillet 1970
Prix d'émission: 98.50%
Rapportant environ 5.38% jusqu'à l'échéance

Intérêts payables le 1^{er} juillet et le 1^{er} janvier
 Intérêts de cinq mois payables le 1^{er} juillet 1966
 Coupures: \$1,000, \$5,000, \$25,000, \$100,000 et \$1,000,000

et

—Obligations 5½% à 14 ans et 6 mois échéant le 1^{er} août 1980
Prix d'émission: 100.00%
Rapportant 5.50% jusqu'à l'échéance

Intérêts payables le 1^{er} août et le 1^{er} février
 Coupures: \$500, \$1,000, \$5,000, \$25,000 et \$100,000

La Banque du Canada est déjà venue d'acquiescer un minimum de \$50,000,000 des nouvelles obligations, à affecter à n'importe quelle échéance.

Le produit de l'offre sera affecté au remboursement de \$330,000,000 d'obligations 3½% du Gouvernement du Canada échéant le 1^{er} février 1966.

Les nouvelles obligations 5% s'ajoutent aux \$125,000,000 d'obligations 5% échéant le 1^{er} juillet 1970, datées du 1^{er} juillet 1965. Les nouvelles obligations 5½% s'ajoutent aux \$120,000,000 d'obligations 5½% échéant le 1^{er} août 1980, datées du 1^{er} août 1962, et leur acquisition par la Caisse d'achat instituée à cette même date est autorisée.

Les nouvelles émissions seront datées du 1^{er} février 1966 et porteront intérêt à partir de cette date. Le capital et les intérêts sont payables en monnaie légale du Canada, le capital à toute agence de la Banque du Canada et les intérêts à toute succursale au Canada d'une banque à charte, sans frais. Les titres définitifs seront disponibles le ou vers le 1^{er} février 1966 et par la suite sous deux formes: au porteur avec coupons annexés et sous forme nominative, capital et intérêts, les intérêts étant payables par chèque. Les obligations de l'une et l'autre formes comporteront les mêmes coupures et seront entièrement interchangeables quant aux coupures et (ou) à la forme sans frais (sous réserve des exigences du gouvernement relatives aux transferts lorsqu'il y a lieu).

Les nouvelles émissions sont autorisées conformément à une loi du Parlement du Canada. Le capital et les intérêts sont une charge du Fonds du revenu consolidé du Canada.

Les souscriptions, sous réserve d'attribution, se font à la Banque du Canada, Ottawa, par l'intermédiaire de tout courtier en valeurs mobilières autorisé à agir comme distributeur initial ou de toute banque au Canada.

LES MEMBRES DE

LA CAISSE POPULAIRE DE GRANBY

sont priés d'assister à l'assemblée générale annuelle de leur coopérative d'épargne et de crédit, **JEUDI SOIR, le 20 JANVIER, à 8 hres précises, au SOUS-SOL de ladite Caisse.** (il n'y aura aucune attente à la porte et la salle sera climatisée).

Des rapports très importants seront soumis aux membres au cours de cette réunion.

NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRESENCE

La direction.

CONVOCAATION



LORS DE LA REUNION du Cercle d'Economie Domestique de la paroisse Immaculée-Conception, Mme Noella Gingras, présidente diocésaine, et Mme Roger Leclerc, secrétaire diocésaine, étaient présentes. Sur la photo nous reconnaissons, assises, de gauche à droite: Mme Noella Gingras, présidente diocésaine, Mme Jeanne Parent, présidente du Cercle Immaculée-Conception, Mme Roger Leclerc, secrétaire diocésaine. Sur la deuxième rangée: Mme Monique Lacasse, 2e vice-présidente, Mme Solange Dusablon, 1ère vice-présidente, Mme Jeannine Robillard, secrétaire, Mme Marie-Ange Giard, trésorière.

Le CED Immaculée-Conception reçoit la présidente diocésaine

GRANBY - Le Cercle d'Economie Domestique de la paroisse Immaculée-Conception a tenu sa première assemblée régulière de '66. A cette réunion, Mme Noella Gingras, présidente diocésaine, et Mme Roger Leclerc, secrétaire diocésaine, étaient présentes.

La partie morale fut faite par l'aumônier du Cercle, curé de la paroisse Immaculée-Conception. Le sujet portait sur l'a-

dolescent d'aujourd'hui. Le changement dans la façon dont l'adolescent d'aujourd'hui se voit et se perçoit le conduit à s'interroger sur ce qu'il est, ce qu'il devient. M. le curé disait que les jeunes d'aujourd'hui ont les mêmes problèmes que ceux d'autrefois, mais pas de la même façon, à cause de l'évolution qui se fait maintenant. L'enfant lorsqu'il est jeune à confiance en ses



Mme Vanier, épouse du Gouverneur-général, portait une robe de satin bleu avec traîne gracieuse dans le dos, dessinée spécialement pour l'ouverture du 27e Parlement, le 18 janvier '66, par Worth of London. Mme Vanier portait également à cette occasion, un collier en cristal avec boucles d'oreilles assorties sur montures d'argent.

A Henryville

HENRYVILLE (DNC) - Mardi le 4 janvier eut lieu la première réunion de l'année du Cercle des Fermières. Un grand nombre de membres étaient présentes, anciennes comme nouvelles. Après l'assemblée régulière, le Comité d'organisation avait préparé une collation qui fut très appréciée de tous. Merci à toutes celles qui se sont dévouées.

La soirée se termina en se donnant rendez-vous pour l'assemblée de février. N'oubliez pas la soirée de la St-Valentin qui aura lieu le 18 février au Belgo Canadien. Bienvenue à tous.

La bible vous parle

Au coeur de qui médite le mal, l'amertume; aux conseillers pacifiques, la joie. (Ps 12, 20)

M. J.H. Miner, conférencier invité au souper des Femmes de carrière

GRANBY -- L'Association des Femmes de Carrière de Granby, reprendra ses activités, ce soir, par le souper-causerie.

Administrateur et ancien président de l'Association des manufacturiers de caoutchouc du Canada.

Pendant cinq ans, M. Miner fut commissaire des scouts de langue anglaise au Québec et est depuis un an membre de la conférence pan-américaine des Boys Scout. Il fait également partie de plusieurs clubs: Université de Montréal, Thistle Curling de Montréal, Granby Golf, et Granby Curling. Marié à Alice Redpath, il a deux fils et deux filles: John William Redpath, William Henderson, Janet Elizabeth, Peggy Anne.

Dans ses loisirs, M. Miner se passionne pour le golf, la pêche et la voile. Son passe-temps est la numismatique,

passé-temps qui est d'ailleurs très intéressant.

Le souper-causerie de l'Association des Femmes de Car-



M. J.H. MINER

rière de Granby, aura lieu ce soir à 6:30 heures, au Club social de la rue Elgin, et le programme prévu promet d'être des plus intéressants. Bienvenue à toutes les membres.

Mlle Cécile Cadotte, duchesse au Carnaval de Granby

GRANBY -- Aujourd'hui nous vous présentons Mlle Cécile Cadotte, une jeune fille de 18 ans qui est l'une des duchesses au Carnaval de Granby. Cécile travaille au Bureau des Ingénieurs de la Compagnie de téléphone Bell, depuis déjà un an.

Cécile est originaire de Fall River, Mass, où ses parents ont demeuré plusieurs années. Elle fit tout son cours en anglais, de la première à la onzième année. Elle fit ses cinq premières années à Montréal, puis elle termina au St-Patrick High School. Elle n'apas moins très bonne en français, avec l'aide de ses parents, et de cours suivi afin de perfectionner sa langue maternelle.

Dans ses loisirs, Cécile s'occupe de la couture, tricote, crochète. Elle tricote ou crochète même en regardant la télévision, ne pouvant rester inactive. Dans la couture, elle fait tous ses vêtements pour elle-même parce que nous dit-elle je sais les défauts que j'ai, et que cela économise beaucoup d'argent, et que j'ai l'avantage de porter des vêtements que tout le monde n'aura pas. Elle aime bien suivre la mode, tant par la coupe de ses robes que par les couleurs qui sont en vogue. Elle aime beaucoup la taille empire et la ligne "A", les bas à carreaux et les souliers bas, les couleurs à la mode et même les teintes pastel. Elle aime une mode jeune, mais qui est standard, c'est à dire qu'elle peut le porter deux ou trois ans, sans crainte qu'il ne soit démodé ou paraisse ridicule.

Dans le domaine de la lecture, elle aime beaucoup les biographies, les lectures sur les pays, les coutumes de ces pays, suivre l'actualité. Cécile aimerait beaucoup voyager, et a l'intention dans les années qui suivront, faire quelques voyages. "Je voudrais d'abord comment-

cer par mon pays". Elles'y dit que dans son pays, il y a beaucoup de choses à découvrir d'une province à l'autre et même d'une région à l'autre.

Cette jeune fille à bien hâte de voir ce que sera l'Expo '67, qui sera un événement très intéressant. Elle aimerait également travailler à



Mlle Cécile CADOTTE

l'Expo comme l'otesse pour le pavillon du Bell. Nous lui souhaitons que son rêve se réalise.

Ses préférences dans les films vont aux comédies, surtout américaines. Elle aime aussi les films de James Bond, et les films anciens comme: Ben-Hur, Taras-Boulba, les films de cape et d'épée. Elle aime bien certaines pièces de théâtre, elle signalait entre autres: Patate, qu'elle avait été voir. Dans le domaine de la musique, elle aime tous les genres, chansonniers anglais et français, qui lui permettent de relaxer le soir. Parfois, elle assalera de comprendre ce que ces chansonniers veulent dire dans leurs chansons. Peter, Paul and Mary; Jan et Sylvia, Létourneau, Dudan, Vigneault, Aznavour, voilà ceux qu'elle préfère.

Cécile aime beaucoup les sorties en groupe et aime beaucoup danser les danses populaires. Elle aime voir beaucoup de gens et aimerait voir plusieurs pays. Ce voyage en Floride est pour elle la réalisation de son rêve qui est de voir les palmiers la mer. Nous lui souhaitons bonne chance dans son titre de duchesse et dans son travail.

FLEURS POUR
 . NAISSANCE . MARIAGE . HOPITAL . RECEPTIONS . MORTALITE

Mme Gilberte Loiselle
 FLEURISTE
 342 PAPINEAU GRANBY
 TEL: 378-1191

La BOUTIQUE
VIOLENE ENR.

OFFRE LE MEILLEUR EN FAIT DE VÊTEMENTS DE BASE, FINES LINGERIES ET UNIFORMES.

En SPECIAL présentement PEIGNOIR réduit de 40%

Centre d'Achat Frontenac
 Boul. Leclerc
 Granby - 8-1253

MANTEAUX DE SUEDE POUR DAMES

Manteaux suède ou suède et cuir
 Doublure détachable \$69.
 Val. rég. 129.

Manteaux suède garnis avec col de fourrure \$89.
 Val. rég. 159

chez **Lafamme** FOURRURE
 Granby 328, Principale
 Facilités de stationnement

Mlle H. Martel, duchesse du Carnaval de Farnham

FARNHAM (DNC) - Cette fois ci nous vous présentons comme deuxième duchesse du carnaval de Farnham, Mlle Hélène Martel. C'est une jolie blonde de 18 ans, qui travaille comme secrétaire pour Martel Express, de Farnham.

la lecture, et ses préférences vont aux romans psychologiques. Cette jeune fille aime autant le classique que le populaire. Quant aux garçons, à savoir quel genre elle préfère, elle aime mieux ne pas répondre à cette question, peut-être gardet-elle cette réponse pour celui qui la rendra heureuse. Du côté mode, elle aimera

porter quelque chose de simple mais qui ira bien à sa personnalité. Il en est de même dans le domaine de la coiffure elle n'aime rien qui serait excentrique. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses activités du Carnaval de même que dans son travail.



Mme Maryon Pearson, épouse du Premier Ministre, portait une robe de chiffon rose, à motifs rosette, lors de l'ouverture du 27e Parlement. Sa robe était recouverte d'un filet brodé de couleur rose, un collier de perles et des accessoires noirs.

Mariage à Eastman

EASTMAN (DNC) -- En l'église St-Jude d'Omerville fut célébré le mariage de Thérèse Grenier et de Yvon Fautoux. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Jean-Marc Berger, de Sherbrooke.

M. Paul André Grenier faisait les commentaires du cérémonial de la messe. Dans le chœur on remarquait M. l'abbé François Drouin, ami de la famille. M. Gérard A. Grenier servait de témoin à sa fille, tandis que M. Germain Fautoux accompagnait son neveu. La mariée portait un deux-pièces de tricot européen bleu sarcelle réhaussé d'une étoile de fourrure. Son bouquet comprenait des roses rouges et blanches. Après la cérémonie religieuse il y eut réception intime à l'Hôtel Cabana, de Magog. Les nouveaux époux sont partis dans les Laurentides pour leur voyage de noces. A leur retour ils demeureront à Eastman.



Mme Olive Diefenbaker, épouse du chef de l'opposition portait une robe en peau de soie, de couleur vert-océan, dont la ligne de cou est de forme ovale, à l'occasion de l'ouverture du 27e parlement. Elle portait également un collier d'améthyste et une bague assortie. Mme Diefenbaker est ici photographiée à Stornaway, résidence officielle du chef de l'opposition, près d'une horloge vieille de 150 ans, qu'elle a offerte à son mari pour Noël.

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Vos relations avec des personnes que vous aimez semblent particulièrement heureuses. C'est le moment idéal pour prendre des décisions sur le plan sentimental.

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Aujourd'hui, les affaires de coeur n'ont pas de chance et il vaut mieux attendre avant de faire une mise au point. Vous avez des ambitions nouvelles, et pourrez réaliser un grand projet.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) Les déplacements s'accomplissent sous d'heureux auspices. Il vaut mieux, toutefois ne rien entreprendre de trop compliqué. Vous pourrez passer des moments agréables en compagnie de gens que vous estimez.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) Aujourd'hui, limitez vos activités à l'essentiel et manifestez de la prudence dans toute nouvelle initiative. Vous ajournez une démarche.

22 juillet au 21 août (LE LION) Un point important décide de votre avancement. Ne tenez pas compte de certains agissements qui vous blessent. Vous pouvez donner cours à vos inclinations.

22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Aujourd'hui, un tact particulier s'impose dans vos relations avec des autres. Concentrez votre attention sur vos intérêts et possessions.

23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) Vos affaires gagnent en importance, et, dans l'après-midi, vous réalisez des progrès inattendus dans l'exécution d'un projet intéressant.

22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Ce n'est pas le jour de courir des risques en ce qui

concerne vos ressources et intérêts sentimentaux. Prévoyez une soirée agréable; une combinaison s'organise en votre avantage.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) N'acceptez pas de réponse définitive; surtout si vous êtes certain de ce que vous convoitez. Des circonstances nouvelles vous aideront à obtenir ce que vous désirez.

22 décembre au 20 janvier (LE VERSEAU) Il faudra montrer de la persévérance dans les affaires que vous entreprenez aujourd'hui. Il y a de bons aspects pour les relations profitables et la chance est réelle dans les affaires monétaires.

20 février au 20 mars (LES POISSONS) De vieux projets reprennent l'actualité. Des transformations radicales devront être apportées dans votre façon de procéder. Vous revoyez une personne aimée.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE

Au premier abord, vous semblez doux, affectueux, équilibré, mais derrière cette apparence se cachent des sentiments exclusifs, tenaces et profonds. Vous êtes attiré vers les gens intrépides et vous avez tendance à vous laisser influencer par les circonstances. Vous n'aimez pas beaucoup l'imprévu. Vous ne connaissez jamais d'échecs importants ni de déboires dans vos affaires de coeur.

Tout Autour de Bébé

Conseils de Mme Dan Gerber, mère de 5 enfants

La vue d'un enfant se développe graduellement. Tout comme sa croissance physique et mentale. A sa naissance, il ne distingue que la clarté et l'obscurité et ses yeux sont indépendants l'un de l'autre. Mais au bout de trois mois, les yeux obissent désormais aux muscles et peuvent fixer un objet en même temps. La vue, entre temps, a pris de l'acuité et l'enfant peut reconnaître les formes. Il réagit bien à la vue de visages familiers et d'objets de couleurs vives.

EXERCICES POUR LA VUE. Les muscles des yeux ont besoin d'exercices. Votre enfant pourra fortifier ses yeux en suivant le trajet de quelques objets. Un objet suspendu oscillant légèrement... de couleurs vives ou brillantes. Quelques jouets suspendus à son berceau... un ballon lié aux barreaux de son parc de jeux. Et en disposant son parc de jeux de façon à ce que l'enfant puisse suivre vos allées et venues, il aura de quoi se tenir joyeusement occupé.

UNE HISTOIRE DE FRUITS et de valeur nutritive.

Les extraits de fruits Gerber en purée sont un régal rafraichissant pour l'enfant et lui procurent des vitamines C. L'enfant attendra avec impatience l'heure de fruits... une nourriture idéale pour les jeunes très actifs. Cinq saveurs rafraichissantes au choix... toutes très douces pour délecter le petit gosier. Ce sont des fruits pasteurisés, bien sûr, pour protéger votre enfant... et soigneusement mis en purée pour une digestion facile. Gerber Foods, Niagara Falls, Canada.



Cette gentille petite fille s'appelle Brigitte. Elle a 2 ans et est la fille de M. et Mme André Carmel, de St-Jean. (Photo Studio Guillet Enrg.)

Prompt rétablissement

ST-ANGELE DE MONNOIR (DNC) -- Meilleurs vœux de prompt rétablissement à M. Louis Hachery, de St-Angèle de Monnoir, qui fut victime d'un accident de la circulation. Il est actuellement hospitalisé à St-Jean.

Activités du CED St-Fabien de Farnham

FARNHAM (DNC) -- Le Cercle d'Economie Domestique de la paroisse St-Fabien de Farnham a tenu sa dernière assemblée en décembre. Après de mot de la présidente ainsi que la lecture des minutes et le rapport financier, la réunion débuta par la partie morale dirigée par M. le Curé Houle, aumônier du Cercle. Près de 60 membres étaient présentes à cette réunion, et les travaux exécutés au cours

du mois étaient de jolis petits tabliers ainsi que des centres de table habilement exécutés. Par la suite l'on précéda au dépouillement de l'arbre de Noël ou personne ne fut oublié. Pour clôturer la soirée, un vin d'honneur fut servi et suivi d'un excellent goûter.

La prochaine réunion du Cercle d'Economie Domestique aura lieu jeudi le 20 janvier, au même endroit, Bienvenue à toutes.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne: si les livres et les poches réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite - combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

M. W. Desnoyers veut faire revivre une vieille coutume

GRANBY -- M. Wellie Desnoyers, nouveau président du club Kiwanis de Granby, voudrait bien faire revivre sous son terme une vieille coutume qui a marqué quelques-unes des belles années du Kiwanis. Cette coutume voulait qu'il y ait rencontre inter-club à l'occasion de la Semaine de bonne entente Canada-Etats-Unis.

A cette fin, M. Desnoyers a lancé un défi au lieutenant-gouverneur du district No 8 des clubs Kiwanis, M. John R. Conry, de Montréal, au cours d'une réunion du club local. M. Conry venait alors de présider à l'installation du nouvel

exécutif du club Kiwanis de Granby.

Le président, M. Desnoyers, a invité M. Conry à entrer en communication avec les clubs Kiwanis de Sherbrooke, Magog, Montréal, Waterloo et Granby évidemment, pour ce qui est des clubs canadiens, ainsi qu'avec tous les clubs du Vermont, dont ceux de Newport, Barre, Montpelier, St-Albans, etc., en vue de l'organisation d'une telle rencontre.

M. Desnoyers a dit que la rencontre pourrait avoir lieu à Rock Island, sous les auspices du club Kiwanis de Montréal.

A St-Joseph

Une réunion des parents-maitres

GRANBY - Une assemblée générale de l'Association Parents-Maitres de la paroisse St-Joseph aura lieu mercredi soir prochain le 26, à 8 h., en l'auditorium de l'école St-Joseph, rue Laurier. Le thème général de la discussion, au cours de cette rencontre sera: "a catéchèse."

Le président de l'association, M. Georges-Aimé Côté, principal intérimaire de la nouvelle école primaire St-André, doit nous communiquer dans quelques jours le nom du conférencier invité pour cette occasion. Le président Côté compte que tous les parents-maitres intéressés aux progrès de l'éducation en la paroisse St-Joseph assisteront à cette réunion qui sera l'une des plus importantes de l'année académique en cours.

NOUVELLE BRÈVE

Les temples d'abu Simbel menacés d'inondation par le nouveau réservoir du Nil, ont été coupés en blocs de 22 tonnes pour être rassemblés ensuite sur un terrain plus élevé.



M. Lucien POTVIN, courtiers d'assurances générales de notre ville, vient d'être réélu pour un nouveau mandat de 3 ans membre du Collège permanent de la Société Richelieu. M. Potvin est un ancien président du Richelieu-Granby; il assistera à la prochaine assemblée générale de la Société Richelieu, à Ottawa, les 11 et 12 février prochain.

Mme Raymond Gelineau envoyée à son procès

ST-JEAN -- Citée à son examen volontaire hier à l'issue de son enquête préliminaire, Mme Raymond Gelineau, de Ste-Brigide, comté d'Iberville, devra subir son procès au prochain terme des assises criminelles du district judiciaire d'Iberville, pour avoir résisté à la police provinciale, dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Devant le juge Jacques Bousquet, l'enquête préliminaire a révélé hier suffisamment de preuves contre l'inculpée pour l'envoyer subir son procès en octobre prochain.

Quatre témoins ont défilé hier pour raconter les circonstances de cette affaire.

Le principal témoin à être entendu fut l'agent Jean-Claude Simard, de la Sûreté provinciale du détachement de Saint-Jean, qui a relaté que le 17 juillet 1964, il s'était rendu en compagnie de MM. André Leduc, J.M. St-Onge et John Moore, de la Société protectrice des animaux, et le Dr. Jean Goselin, médecin-vétérinaire vé-

rifier l'état de santé des 16 chiens de M. Raymond Gelineau, à Ste-Brigide.

L'agent Simard a expliqué devant le tribunal qu'il avait dû tirer dans l'un des pneus de la voiture de Mme Gelineau, après des avertissements répétés et aussi après lui avoir montré un mandat de perquisition.

Mme Gelineau ne voulait pas se départir d'un chien de race Berger-allemand.

C'est alors que M. John Moore, un officier de cette société, aurait reçu des morsures de ce chien, et l'agent Simard aurait abattu l'animal.

Les autres témoins entendus soit le Dr. Jean-Paul Benoît, M. Albert O'Caïn et J.M. St-Onge, ont apporté d'autres précisions dans cette enquête.

M. Benoît a souligné qu'il s'était rendu à la résidence de Raymond Gelineau pour constater le décès du chien; M. Albert O'Caïn, député-greffier, a produit les exhibits et enfin M. J.M. St-Onge a relaté les faits de sa visite du 17 juillet dernier.

Réceptions en l'honneur des étudiants du cours commercial

ST-JEAN -- Afin de marquer la fin des périodes de stage des étudiants finissants du cours commercial de la Commission scolaire régionale Honoré Mercier, la Caisse populaire Notre-Dame Auxiliatrice offrira deux réceptions.

La première aura lieu le 16 février prochain au sous-sol de la Caisse populaire 178, rue Notre-Dame, de 11 h. p.m. à 4 h. p.m., alors que les quatre grands des succursales de Saint-Jean et Iberville, MM. J.-Léon Doyon, Jean Marceau, Jean P. Blanchard et Jacques Brunelle recevront le premier

groupe d'étudiants.

La seconde aura lieu le 23 mars, au même endroit, aux mêmes heures et en plus des quatre responsables locaux des Caisse populaire seront invités, outre les employeurs, les directions d'écoles, les professeurs, les journalistes, M. Paul Lamoureux, directeur de l'Union régionale de Montréal, général diocésain des Caisse populaires du diocèse de Saint-Jean et de la caisse centrale, président du Comité de propagande et d'éducation du diocèse de Saint-Jean, et les commissaires d'écoles de la régionale Honoré Mercier.

Autres mises en nominations en mai et juillet prochains

ST-JEAN -- Dans les comtés de Saint-Jean-Iberville-Napierville, d'autres municipalités auront des élections au cours des mois de mai et de juillet prochains.

Le comté de Saint-Jean aura des élections de paroisse en juillet pour les municipalités de Sainte-Blaise et aussi de la paroisse Saint-Jean l'Évangéliste.

En mai, ce sera pour les municipalités de Lacolle et Saint-Valentin.

Deux municipalités du comté d'Iberville auront des élections en mai prochain.

Il s'agit de la municipalité d'Henryville et de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

En juillet, ce sera au tour des municipalités de Mont-St-Gregoire, la paroisse d'Henryville et la paroisse de Saint-Athanase d'Iberville.

En ce qui a trait au comté de Napierville, il y aura mise en nomination en mai prochain pour les municipalités de Napierville et de Sherrington.

En juillet prochain, les électeurs de la municipalité de Saint-Rémi devront élire les membres du conseil municipal.

Selon M. John Roberts

L'Ontario est satisfaite de ses relations avec la police fédérale

MONTREAL (PC) - L'Ontario, un contenu vrai, possède une bonne force policière et est satisfaite de ses relations avec la police fédérale, premier ministre ontarien, M. Par ailleurs, on ne voit pas trop bien en Ontario, ce que le Québec tirera de récentes lettres de M. Eric Kierans à Washington, devant le Canadian Club, ton, même si celles-ci avaient

Voilà deux points saillants de la conférence de presse que le premier ministre ontarien, M. John Roberts, a donné vendredi un groupe de journalistes montréalais, après sa causerie devant le Canadian Club, (suite à la page 15)

CHANTEZ SUR L'AIR DES ÉPARGNES À LA MODE D'ANTAN

VENTE de JANVIER

GRANDE VARIÉTÉ!
GROSSES ÉCONOMIES!

Commence cette semaine!

Empressez-vous dès cette semaine pour profiter de cette vente exceptionnelle qui arrive à temps pour donner plus de valeur à votre dollar en janvier! Votre DOMINION du quartier débordant d'aliments nourrissants de qualité, qui pourront rassasier les appétits aiguisés par les froids d'hiver!

Parlons des valeurs! Les articles annoncés ici au cours de la vente de janvier, ne sont que quelques-unes des aubaines réellement avantageuses que vous trouverez dans chaque département au magasin. Adoptez DOMINION dès cette semaine et profitez-en! Procurez-vous le genre d'aliments qui remplissaient autrefois les armoires de grand-mère! Ce grand événement a été préparé depuis des mois, mais chaque article annoncé s'écoulera très vite! Venez dès demain, maman, et faites vos provisions!

Jus de Pommes
De Fantaisie "Scotian Gold" Spécial!
6 Btes 20 oz. 1.00
(3 Btes 48 oz 1.00)

JUS DE TOMATES
DE FANTASIE "BRIGHT'S" SPECIAL! (3 BTES 48 OZ 1.00)
6 Btes 20 oz. 1.00
"JAVEX" JAVELLE
CONCENTREE 10¢ DE RABAIS SPECIAL!
Cont. 128 oz. 79¢

Détersif "Mir"
Liquide-Spécial!
2 Btes 24 oz. 79¢

POULETS A ROTIR
Spécial de VIANDES DOMINION
Frire ou Bar.B.Q. Catégorie "A".
Inspectés par le Gouvernement-Eviscérés-Tendres-Frais Tués.
2 à 3 lb. 37¢

Diners "Kraft"
Spaghetti avec Sauce aux tomates ou Viande ou Macaroni "Deluxe".
SPECIAL!
Pqt. Rég. 39¢

POULET dans le Panier
Coupés prêt pour votre commodité!
lb. 39¢
EPAULE DE PORC
Frais-Genre "Picnic" Porc inspecté par le Gouvernement! Tendre-Délicieux SPECIAL!
lb. 69¢

Détersif "Ajax"
EN POUDRE
30¢ de rabais Spécial!
Format Familial 1.29

Saucisses de Porc
Pur "La Belle Fermière" Inspecté par le Gouvernement!
73¢
ACHETEZ AVEC CONFIANCE
Toute la viande ou produit de viande vendus au Dominion, qu'il soit traité, congelé ou appêté est INSPECTÉ par le GOUVERNEMENT!

Papier de Toilette
"Scott Family"
Blanc-Rose-Jaune-Aqua-Abricot Spécial!
4 Roule. 49¢

PAMPLEMOUSSES
BLANCS-No. 1 de Floride-Sans Pépins-Sucrés-Approvisionnez-Vous! Grosseur 96 Juteux!
10 Pour 69¢
ORANGES Grosseur 80
DE FLORIDE-PELURE MINCE-IDEALES POUR JUS!
Douz. 59¢
POMMES "McIntosh"
RECOLTE DU QUEBEC-DE FANTASIE-ROUGES
lb. 49¢

PAPIER de TOILETTE
"Cashmere" Jaune-Rose-Blanc Spécial!
3 Pqts. 4 Roule. 1.00

OFFRE DE VAISSELLE
LA PLUS SENSATIONNELLE
AU CANADA
Se continue avec
CETTE SEMAINE GRANDES ASSIETTES

VENEZ VISITER NOTRE "P'TIT GOUTER"
BEIGNES GRATIS AVEC
CAFE CHAUD 10¢
Servis aussi - Hot-Dog - Soupes - Sandwich etc.

25 TIMBRES DOMINION EN SURPLUS
Avec coupon et achat
SAUCISSES "Maple Leaf"
(Fray Pack)
Paquet de 1 lb
Se termine sam 22 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINION EN SURPLUS
Avec coupon et achat
PAPIER de TOILETTE
Imprimé "Lady Scott"
2 rouleaux 35¢
Se termine mar 25 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINION EN SURPLUS
Avec coupon et achat
SERVIETTES "SCOTT"
Blanches ou assorties
Paquet 2/37¢
Se termine mar 25 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINION EN SURPLUS
Avec coupon et achat
ALIMENTS pour BEBES
"Swift"
Diners ou viandes
2 boîtes ou pots
Se termine mar 25 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINION EN SURPLUS
Avec coupon et achat
BAS de NYLON
Mèche sans couture
"Lovely Lady"
Paire 59¢
Dans Grands Marchés!
Se termine mar 25 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINION EN SURPLUS
Avec coupon et achat
PETITS NAVETS
Sac de 5 lb
Se termine mar 25 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINION EN SURPLUS
Avec coupon et achat
FEVES JAUNES
Frites
Paquet de 1 lb
Se termine mar 25 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINION EN SURPLUS
Avec coupon et achat
JAMBON CUIT
"Hygrade"
Paquet de 6 oz
Se termine sam 22 jan au DOMINION

50 TIMBRES DOMINION EN SURPLUS
Avec coupon et achat
DINDE
Cry-O-Vac
18 lb ou plus
Se termine sam 22 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINION EN SURPLUS
Avec coupon et achat
Tissus faciaux
"Scotties"
Paquet de 400 2/87¢
Paquet de 200 2/89¢
Dans Grands Marchés!
Se termine mar 25 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINION EN SURPLUS
Avec coupon et achat
HUILE de MAIS
St. Lawrence
Boute. 16 oz. 39¢
Boute. 32 oz. 73¢
Se termine mar 25 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINION EN SURPLUS
Avec coupon et achat
CAROTTES FRAICHES
Sac de 5 lb
Se termine mar 25 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINION EN SURPLUS
Avec coupon et achat
OIGNONS JAUNES
Sac de 5 lb
Se termine mar 25 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINION EN SURPLUS
Avec coupon et achat
SAUCISSES "Maple Leaf"
(Fray Pack)
Paquet de 1 lb
Se termine sam 22 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINION EN SURPLUS
Avec coupon et achat
"SMOKED MEAT"
"Coorsh"
2 Paquets de 2 oz
Se termine sam 22 jan au DOMINION

50 TIMBRES DOMINION EN SURPLUS
Avec coupon et achat
CAFE INSTANTANE
"Salada"
Pot 6 oz 1.35
Se termine mar 25 jan au DOMINION

100 TIMBRES DOMINION EN SURPLUS
Avec coupon et achat
THE en SACS
O.P. "Rehmello"
(Gaze)
Paquet de 100
Se termine mar 25 jan au DOMINION

ICE FOLLIES '66
BILLETS EN VENTE
A MOITIE PRIX
A VOS MARCHES DOMINION

TIMBRES EN DOUBLE LE JEUDI

TOUT EST GARANTI!

DOMINION

Nous réservons le droit de limiter les Quantités! Prix en vigueur jusqu'à samedi le 22 Janvier 1966 à: 74 Rue Court et 235 Rue Principale, Granby, P.Q.
DOMINION STORES LIMITED

DESIREZ-VOUS VENDRE VOTRE MAISON ?

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre

Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Cartes d'affaires

PUITS ARTESIEN

Nous pouvons creuser votre puits en

UNE JOURNEE

OES DRILLING
KNOWLTON, TEL.: 243-6154
(30478)

ARGENT A PRETER

Prêt et 3ème hypothèques sur:
● Résidentiels
● Commerciaux
● Industriels
provenant de:
● Particuliers
● Compagnies d'assurances
● Compagnies de fiducie
TAUX COURANT
S'adresser à:
JACQUES NOISEUX
ou **BERNARD TRUDEL**
NOTAIRES
237 RUE PRINCIPALE
GRANBY TEL.: 372-3377
(32807)

PRETS

Sur 1ère et 2e Hypothèque
a) argent de Compagnies
intérêt à partir de 6 3/4%
et ristourne;
b) argent de particuliers —
intérêt à 7% — disponible
immédiatement.
S'adresser à:
JEAN-PAUL MATTON
NOTAIRE
328, rue Principale Granby
TEL.: 378-4112
(33016)

GRANBY: Tél. 372-5433

7 Commerces à vendre

COMMERCE DE FER FORGE enregistré et soudure générale à vendre, établi depuis 12 ans, tout équipé avec camion lettré à désirer, entraînement d'un mois à l'acheteur. Cause de vente autre commerce. Signalez: 378-2640 après 5:00 p.m. (33025)

14 Locaux à louer

LOCAL à louer, très bien situé, grand intérêt. 22 x 38 pieds. S'adresser: Au Restaurant "Chez Tony", 301 Principale ou signalez: 378-7093. (32999)

LOCAL A LOUER POUR BUREAU OU MAGASIN

1500 pi. de plancher, plus sous-sol. Construction nouvelle, située rue Denison ouest. S'adresser à 344 Paré. Tél. 372-8411. Granby. (33054)

20 Terres ou fermes à vendre

A VENDRE petite ferme de 12 arpents, poulailler, capacité 1800 poules, maison 8 pièces, belle résidence, confort moderne. S'adresser les fins de semaine à Alexandre Laliberté, village Upton, Comté Bagot. (33111)

23 Logements à louer

2 LOGIS à louer dont 1 de 3 pièces, dans un haut, très propre, avec solarium et l'autre de 4 pièces, dans un bas, ménage fait à neuf, garage si désiré. S'adresser: 66 Foch, tél.: 378-4469. (33023)

LOGIS 4 pièces, au 2e, chauffé, taxe d'eau payée, salle à débarras au sous-sol, balcon, location: \$69.50 par mois, libre immédiatement. S'adresser: 262 Montcalm, tél.: 372-4186. (33098)

LOGIS 4 pièces, dans un bas, situé à 424 rue Calixa Lavalée, face à la nouvelle école dans paroisse St-Joseph. Location \$70.00 par mois, taxe comprise, planchers fins, fournaise et sous-sol. Pour informations, tél. 378-5947. (33113)

LOGIS 3 pièces, neuf, moderne, garage, installation laveuse, situé à 628a St-François, libre le 1er mars. Signalez: 378-4222 ou 378-4395. (33106)

LOGEMENT 3 pièces à louer, ainsi que maison 2 logements à vendre et une maison seule 3 pièces à vendre ou à louer. S'adresser après 6:00 p.m. à Bijouterie Suisse rue Winchester, tél. 378-2020. (33179)

25 Appartements à louer

APTS de 1 - 2 et 3 pièces meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision si désiré, situés au centre de la ville. S'adresser: 253 Ave du Parc, tél. 372-4121 ou 91 Paré, après 6:00 p.m. (32891)

APTS 2 1/2 pièces, meublés à neuf, ventilation au-dessus de poêle, dans un bas, entrée privée. Tél. 378-2483. Granby. (33108)

31 Bureaux à louer

BUREAUX DANS EDIFICE NEUF

Très modernes, tapis mur à mur, peuvent être meublés ou loués non meublés. Services de secrétaire et téléphoniste disponibles, ambiance de travail excellente. Situés dans centre commercial en plein développement. Location avantageuse.
Tél. 378-8468 — Granby (33083)

37 Articles de ménage

SET DE SALLE à dîner, très propre, comprenant une table, 4 chaises et 2 armoires. S'adresser Hôpital St-Joseph, Granby, tél.: 372-4538. (33078)

41 Articles de sport

A VENDRE: Bottines de ski pour femme, de marque Samson, pointure 10, aussi patins pour fille, pointure 8. Pour informations, signalez: 372-3482. (32928)

90 Décoration intérieure

ATTENTION!

grande vente de draperies en gros, 10,000 verges à écarter, de \$0.29 à \$1.25 la verge. S'adresser: POLIN DRAPERIES, surplus manufacture, 573 Blvd Boivin, Granby, tél. 378-4596. (33101)

98 Divers

JEUNE FILLE désire compagne pour partager appartement très moderne dans le centre de la ville. Prix très raisonnable. Pour plus de détails, vous n'avez qu'à signaler 372-5433. Extension 32. (32909)

POUR VOS TRAVAUX de tuile, céramique, ardoise ou estimes gratuits, consultez LIDO MENEGHETTI, 380 Racine, Granby, tél. 378-5361. (33041)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE BOIS de poêle sec et bois franc. S'adresser: Grégoire Ménard, rang Papineau, St-Paul d'Abbotsford, tél. 370-5490. (33056)

MARCHANDISES d'hiver réduites de 20 à 50%. Spécial: broadcloth, imprimé, 3 verges pour \$1, aussi laine polypropylène et autres. S'adresser: Mme J. Simard, 439 Blvd Leclerc, tél.: 378-3084. (33065)

MACHINE COMPTABLE

Modèle 31, National Cash, très bonnes conditions. S'adresser à l'Hôpital St-Joseph, Granby, Tél. 372-4538. (33079)

ATTENTION! Mamans et futures mamans! A vendre: linges, accessoires électriques et meubles pour bébés, aussi linge jusqu'à 6 ans, garçons et filles, très peu d'usage. S'adresser: 81 Cvr., Granby, tél. 378-2027. (33102)

DERNIERE SEMAINE TOUT DOTÉ VENDU

Lingerie, chaussures, couvre-chausures, ainsi que toute l'installation du magasin.
Laissez aller en bas du prix coûtant.
Toute offre acceptée
92 CENTRE, GRANBY
(33110)

99 Prêts

Prêts Hypothécaires en 1ère et 2e, sur propriétés:
● Résidentiels
● Commerciaux
● Industriels
— TAUX COURANTS —
Pour un service adéquat et rapide. Consultez toujours:
IMMOBILIERES St-Joseph
21 Dufferin — Granby
Tél.: 372-3094, ou 378-2970
Michel Champagne, Courtier
(32737)

109 Emplois demandés

GARDE - MALADE travaillerait en service privé, à domicile ou ailleurs. S'adresser: Tél. 378-7285, Granby. (32927)

110 Femmes demandées

Vendez cosmétiques REGINE DE FRANCE dans vos loisirs. Intéressante commission pas de territoire. Ecrivez à C.P. 88, Station C, Montréal ou téléphonez Granby: 372-5400. (33104)

111 Hommes demandés

DESSINATEURS ON DEMANDE dessinateur avec expérience, âge 25 ans ou plus, responsable, bonnes conditions de travail. Faire application par écrit à G.M. Plastic Corp. C.P. 548, à l'attention de M. J.M. Brunet. (32887)

117 Vendeurs demandés

\$12,000.00 pour l'HOMME qualifié, âgé de 40 ans et plus pour la région de Granby. Le travail consiste à faire de courts voyages en auto afin de rencontrer nos clients. Vico-Prés, dept. NR, C.P. 10, Station R, Toronto 17, Ontario. (33088)

117 Vendeurs demandés

ON DEMANDE

Résident de Granby, Drummondville ou la région. Compagnie nationale établie depuis quarante ans. Territoire établi et garanti. Tous les bénéfices modernes, assurance-vie, maladie et plan de pension privé. Position permanente. Ecrire fournissant tous les détails à:
ROGER GOULET,
G.H. WOOD & Co. Ltée
4000 ouest, rue Jean Talon
Montréal
(33105)

142 Maisons à vendre

BRÏQUES, 8 pièces, quartier résidentiel, chauffage central (eau chaude), sous-sol fini, garage isolé. Pour informations, Tél. 378-4883. (33081)

142a) Maisons à louer

MAISON 3 1/2 pièces, briques et pierres, avec garage, située à 345 St-Hubert, Granby Cause de vente: départ. Accepterait petit comptant. Pour informations, Tél. 378-4588, Granby. (33061)

142b) Maisons à vendre ou à louer

MAISON 4 grandes pièces, plus salle de bain, tuiles, système de chauffage, garage, libre immédiatement. Téléphonez à 372-7668. (33063)

142c) Maisons à louer

A VENDRE OU A LOUER: bungalow en briques, grand terrain, rue résidentielle, 5 1/2 pièces, installation laveuse et sècheuse, chauffage central, \$110.00 par mois. Signalez: 372-4301. (32992)

142d) Maisons à louer

MAISON 4 grandes pièces, plus salle de bain, tuiles, système de chauffage, garage, libre immédiatement. Téléphonez à 372-7668. (33063)

142e) Maisons à louer

MAISON 4 grandes pièces, plus salle de bain, tuiles, système de chauffage, garage, libre immédiatement. Téléphonez à 372-7668. (33063)

142f) Maisons à louer

MAISON 4 grandes pièces, plus salle de bain, tuiles, système de chauffage, garage, libre immédiatement. Téléphonez à 372-7668. (33063)

142g) Maisons à louer

MAISON 4 grandes pièces, plus salle de bain, tuiles, système de chauffage, garage, libre immédiatement. Téléphonez à 372-7668. (33063)

142h) Maisons à louer

MAISON 4 grandes pièces, plus salle de bain, tuiles, système de chauffage, garage, libre immédiatement. Téléphonez à 372-7668. (33063)

142i) Maisons à louer

MAISON 4 grandes pièces, plus salle de bain, tuiles, système de chauffage, garage, libre immédiatement. Téléphonez à 372-7668. (33063)

142j) Maisons à louer

MAISON 4 grandes pièces, plus salle de bain, tuiles, système de chauffage, garage, libre immédiatement. Téléphonez à 372-7668. (33063)

142k) Maisons à louer

MAISON 4 grandes pièces, plus salle de bain, tuiles, système de chauffage, garage, libre immédiatement. Téléphonez à 372-7668. (33063)

142l) Maisons à louer

MAISON 4 grandes pièces, plus salle de bain, tuiles, système de chauffage, garage, libre immédiatement. Téléphonez à 372-7668. (33063)

142m) Maisons à louer

MAISON 4 grandes pièces, plus salle de bain, tuiles, système de chauffage, garage, libre immédiatement. Téléphonez à 372-7668. (33063)

142n) Maisons à louer

MAISON 4 grandes pièces, plus salle de bain, tuiles, système de chauffage, garage, libre immédiatement. Téléphonez à 372-7668. (33063)

142o) Maisons à louer

MAISON 4 grandes pièces, plus salle de bain, tuiles, système de chauffage, garage, libre immédiatement. Téléphonez à 372-7668. (33063)

142p) Maisons à louer

MAISON 4 grandes pièces, plus salle de bain, tuiles, système de chauffage, garage, libre immédiatement. Téléphonez à 372-7668. (33063)

142q) Maisons à louer

MAISON 4 grandes pièces, plus salle de bain, tuiles, système de chauffage, garage, libre immédiatement. Téléphonez à 372-7668. (33063)

WATERLOO

98a) A vendre - Divers

PARCOURS de PAIN établi, avec ou sans camion, dans Waterloo et alentours. Cause de vente: maladie. S'adresser par écrit à casier postal 441, Waterloo. (33059)

MARIEVILLE

98a) A vendre - Divers

POELE BELANGER combiné, 40 po., chauffage à l'huile avec pot, gros élément, automatique, etc. Bas prix. S'adresser St-Césaire, tél. 536-3188. (33114)

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE EN TOUT PAYS
Marion, Marion, Robic & Bastien
2400 rue Drummond, Montréal
Téléphone AV. 8-2152

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du cinquième jour de janvier 1966 à la Banque Toronto-Dominion, de toutes dettes présentes ou futures payables à l'imprimerie de l'Estrie Ltée a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Shefford, le quatorzième jour de janvier 1966, sous le numéro 176085.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

138 Principale, Granby (33112)

Trois Etats independants

Seulement trois Etats américains ont déjà été des pays complètement indépendants: Hawaii, la Texas et le Vermont.

Vous rencontrerez vos amis à la

CLINIQUE DE SANG

AVEZ-VOUS REMARQUE MA NOUVELLE VOITURE?

GAGNEZ \$500.00

ou plus, devenez détaillant de votre localité rurale, pas de placements de capital, auto ou camion requis. Ecrivez ou téléphonez immédiatement à M. Jean-Marie Pelletier, inspt. Watkins, 1038 rue Després, St-Hyacinthe, tél. 773-1210. (32916)

111a) Hommes, Femmes demandés

Tricoté à mal marché avec les nouveaux produits synthétiques POLYON, ORLON, etc. Visitez l'entrepôt de Mme René Tardif, au 2156 rue Laframboise à St-Hyacinthe, face au manège militaire, tél.: 773-0489. (33026)

148 Gardiennes d'enfants

DAME avec références, garde enfants ou bébés à son domicile, du lundi au vendredi. Prix: \$12.00 par semaine. Signalez: 372-6169. (33096)

COWANVILLE

TEL. 263-2988

23 Logements à louer

LOGIS neuf de 5 pièces à louer, dans un bas, tuile à la grandeur, installation laveuse et sècheuse, système de chauffage, libre immédiatement. Signalez: 263-0941 Cowanville. (33055)

2 LOGIS à louer, neufs, situés rue Québec à Cowanville, un haut et un bas. Cuisines avec aérateur (fan) et évier double en bas. Signalez: 263-5584. (33050)

FARNHAM

TEL. 293-5453

125a) Autos à vendre

CHEVROLET IMPALA 1964, Sedan, 25,000 milles, tout équipé, un seul propriétaire. Aucune offre raisonnable refusée. Aussi Acadian 1963, Beaumont, convertible, toute équipée, comme neuve. Prix raisonnable. S'adresser tél.: 293-4962, L'Ange-Gardien. (33091)

125b) Camions à vendre

CAMION BASCULE 4 tonnes, Chevrolet, modèle 62. Cause de vente: décès. Tél. 248-3808, Bedford. (33115)

LES PRODUITS AVON

LA COMPAGNIE AVON a des territoires libres à Granby, St-Hyacinthe et dans la municipalité de St-Pie. Excellents revenus, heures convenables. Ecrivez à C.P. 112, Outremont 8, P.Q. (33015)

BUANDERIE AUTOMATIQUE A VENDRE

SITUEE COIN PHOENIX ET PRINCIPALE, GRANBY. Clientèle établie, "occasion exceptionnelle". CAUSE DE VENTE: MALADIE. Ecrire à: Quick-O-Wash Inc. 81 Beaubien Est, Montréal ou téléphoner: 389-1827. (33001)

MOTS CROISES

— No 2346 —

| | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1 | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | |

HORIZONTELEMENT

- 1-Extraordinaire.
- 2-Renouveler une obligation. — Qui a rapport à la tonalité.
- 3-Voute azurée. — Premier en son genre.
- 4-Hardie, audacieuse. — Courroie fixée au mors du cheval.
- 5-De la gamme. Gros, plein. Dans le corps.
- 6-Loutre de mer. — Vous.
- 7-qui se nourrit par lui-même.
- 8-Explosif. — Roi de Thèbes.
- 9-Deux. — Mit au bas d'une lettre. — Espèce de jaunisse.
- 10-Para. — Dans. — Triages.
- 11-Sym. du sodium. — Qui a du savoir.
- 12-On l'utilise à la fabrication du béton. — En quel endroit. — Temps chaud.

VERTICALEMENT

- 1-Nouvelles données par un journal.
- 2-Querelle peu importante. — Joudrai.
- 3-Gris. — Abr. d'Ottawa.
- 4-Marque destinée à rappeler le souvenir de quelque chose. — Blafard, blème.
- 5-Perroquet. — Aventurier anglais. — Préfixe.
- 6-Jeu fait avec les mains. — Conjonction.
- 7-A la fin de la messe. — Bourg d'Espagne.
- 8-Négation. — Situation, au jeu de piquet. — Petit ruisseau.
- 9-Année, triage (deux mots). — Panier d'osier qu'on porte sur le dos à l'aide de bretelles.
- 10-Sym. du baryum. — Adorée, vénérée.
- 11-Grandes plaines herbeuses de l'Amérique du Sud. — D'un verbe gai.
- 12-Possessif. — Affligé, offensé.

SOLUTION DU PROBLEME No 2345

- Horizontalement: 1. Enseignement; 2. Nouveau — Dés; 3. Olée — Impaire; 4. Reensemencement; 5. Geste — Usité; 6. RR — Lese; 7. Enfermas — Rat; 8. Io — Ruai — Rave; 9. Lui — Rirai — Or; 10. Let — Enverra; 11. Ires — Tant; 12. Rames — Asseau.

- Verticalement: 1. Enorgueillement; 2. Notée — Nouera; 3. Suées — Item; 4. Eventrer — Se; 5. le — Serrure; 6. Gaie — Maint; 7. Nummulaires; 8. Pèses — Arts; 9. Anis — Rivas; 10. Edicteria — Enc; 11. Nérée — Avoria; 12. Tsé — Entera.

CARTES D'AFFAIRES

GABRIEL LUSSIER "Marine"

● Ski-Doo "Bombardier" — Souffleuse "Arien"
→ REMORQUES POUR SKI-DOO
● Pièces — Services — Réparation
715 Boul. Leclerc, Tél.: 378-4678 Granby
Montréal: 861-2960 (32499)

Garage GEMME & ALIX

VOLKSWAGEN — VENTE ET SERVICE
PEINTURE ET DEBOSSAGE
385 DUFFERIN — GRANBY — TEL.: 372-4763
ou WEST-BROME — TEL.: 263-1466

★ VENEZ CHOISIR VOTRE VOLKS!...

● Grand choix d'usagés, reconditionnés avec 100% de garantie (32329)

N' OUBLIEZ PAS DE VISITER
NOTRE FAMEUX
SALON DE LA MARIEE

LE PARISIEN ENR.

Alie Zigby, propriétaire

148, rue Principale Granby

372-2272

VENTE ANNUELLE

Commencant jeudi le 20 janvier à 9 h. a.m.

\$97,000 DE MARCHANDISES

devront être vendues au cours de cette grande vente

Ces marchandises seront même vendues en bas du prix de la manufacture

Cette vente durera 30 jours Premiers arrivés, premiers servis.



ROBES DE TOILETTE

Pour dames A partir de

\$2.00

BLOUSES

Pour dames en crêpe,
nylon, taffetas, etc.

A partir de **\$1.00**

**La seule vente qui aura lieu au cours de
l'année au magasin LE PARISIEN ENR.**

HABITS

POUR HOMMES
DERNIERS MODELES
PRIX REG. JUSQU'A

\$69.50 POUR **\$29.87**



Paletots

D'HIVER POUR HOMMES
REG. JUSQU'A \$49.50

EN VENTE **\$14.87**



Chemises

DE TOILETTE ET SPORT
POUR HOMMES
REG. JUSQU'A \$5.95

EN VENTE **\$2.00**

Pantalons

DE LAINE POUR HOMMES
MODELES ET COULEURS ASSORTIS

EN VENTE A **\$3.87**



Pantalons

POUR GARÇONS
EN VENTE **\$2.47**

Jacquets de Ski

pour filles et garçons
Prix à partir de

\$2.47



Manteaux d'hiver

Pour dames
EN VENTE

A partir de **\$9.87**



BAS DE NYLON POUR DAMES

EN VENTE **19¢ PAIRE**

PANTIES EN SOIE POUR DAMES

EN VENTE **19¢ PAIRE**

DES CENTAINES D'ITEM trop long à énumérer, seront vendus à des **PRIX FANTASTIQUES**

LE PARISIEN ENR.

148, rue Principale

Granby

372-2272

Le magasin sera

FERME

AUJOURD'HUI MERCREDI POUR
PREPARER CETTE VENTE

6 VENDEUSES DEMANDEES
POUR LA DUREE DE NOTRE VENTE



LE NOM LE PLUS REPUTE EN FOURRURE
LA OU VOUS OBTENEZ LE PLUS A MEILLEUR PRIX



MANTEAUX de LOUTRE

DU LABRADOR
Val. rég. \$1250.
Vous épargnez **\$375.00** **\$875.**
PRIX SPECIAL

Val. rég. \$995.
Vous épargnez **\$320.00** **\$675.**
PRIX SPECIAL

MOUTON BROADTAIL

"Swakara", noir
Fourrure très féminine s'adoptant
à tous les styles. Val. rég. \$725.
Vous épargnez \$246. **\$479.**
PRIX SPECIAL



DOS DE RAT MUSQUE

Noir ou brun pastel. Style réversible.
Peaux travaillées horizontales.
Val. rég. \$450. Vous épargnez **\$151.00** **\$299.**

MANTEAUX PATTES VISON

(CHEVRONS) Pastel ou noir.
Peaux travaillées horizontales.
Val. rég. \$450. Vous épargnez **\$121.00** **\$329.**

MOUTON RASE, GARNI VISON

Prix très spéciaux pour
la vente de janvier. **\$189.**
A partir de

Manteaux de Mouton de Perse

Voilà une autre raison
de plus de profiter de
la vente de janvier

Brun, garni vison
Une valeur vedette de la
grande vente de janvier.
Val. rég. de \$500.

\$359.

Profitez des termes faciles
appropriés à votre budget chez



MOUTON DE PERSE DE RUSSIE

MANTEAUX DE MOUTON NOIR

style uni ou garni d'un collet de vison

Val. rég. \$425.
Vous épargnez \$106.00 **\$319.**
Prix vente de janvier

Val. rég. \$475.
Vous épargnez \$116.00 **\$359.**
Prix vente de janvier

Val. rég. \$525.
Vous épargnez \$126.00 **\$399.**
Prix vente de janvier

Val. rég. \$575.
Vous épargnez \$146.00 **\$429.**
Prix vente de janvier

MOUTON DE PERSE

Gris — Charcoal — Naturel
Uni ou garni

Val. rég. \$500.
Vous épargnez \$131.00 **\$369.**
Prix vente de janvier

Val. rég. \$695.
Vous épargnez \$198.00 **\$497.**
Prix vente de janvier

Val. rég. \$795.
Vous épargnez \$226.00 **\$569.**
Prix vente de janvier

MOUTON GRIS CHARCOAL

Travaillé horizontale - Style cintré à la taille
Rég. \$695. **\$497.**



L'année débute bien à la maison

• Profitez de la vente de Janvier •



FACILITES DE STATIONNEMENT
328, PRINCIPALE
Granby

LES FOURRURES DE LUXE LAFLAMME

telles Loutré de rivière brésilienne, Seal Alaska, Castor fini seal Alaska, Mouton champagne, etc. sont aussi offertes à de grandes réductions pour la vente de janvier.

UN LEGER ACCOMPTÉ RESERVERA LE MANTEAU DE VOTRE CHOIX JUSQU'A LA PROCHAINE SAISON

TOUTES LES "petites fourrures" LAFLAMME

telles: Etoles de vison, Boléros de vison sont incluses dans la vente de janvier.



MANTEAU GORGES DE VISON PASTEL

Style horizontale avec lanières de cuir.

MANTEAU OPPUSSUM, naturel, horizontale.

Val. rég. \$525. Vous épargnez \$230. Spécial

\$295.

Fourrures de demain

LONGS POILS

Un seul bas prix

au cours de la formidable vente de fourrure en janvier

\$249.

comprenant: chat sauvage, argenté noir ou décoloré Mouton italien blanc, horizontale et Pattes de vison noir.

MANTEAU LYNX

canadien, naturel, horizontale

Val. rég. \$650.

\$459.



Stationnement facile

328, Principale, Granby

OUVRE SA GRANDE VENTE DE JANVIER

L'événement de l'année dans le domaine de la fourrure est arrivé.

La vente de fourrures en janvier chez LAFLAMME débute dès aujourd'hui.

Consultez cette circulaire pour connaître quelques-uns des nombreux spéciaux.

L'espace, toutefois, ne nous permet pas d'énumérer toutes les aubaines que nous offrons.

VENEZ NOUS VOIR



VISON

Teintes pasteltes, Canadien, naturel
Travaillé à peaux descendues
GRAND SPECIAL — A PARTIR DE

\$1150.

VISON NOIR

peaux horizontales
Val. rég. \$1095.
VOUS EPARGNEZ \$320.00

\$775.



CASTOR

Canadien Brun

Style uni, Val. rég. \$575.
VOUS EPARGNEZ \$180.00

\$395.

Style uni ou garni

Val. rég. \$695.
VOUS EPARGNEZ \$198.00

\$497.